



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

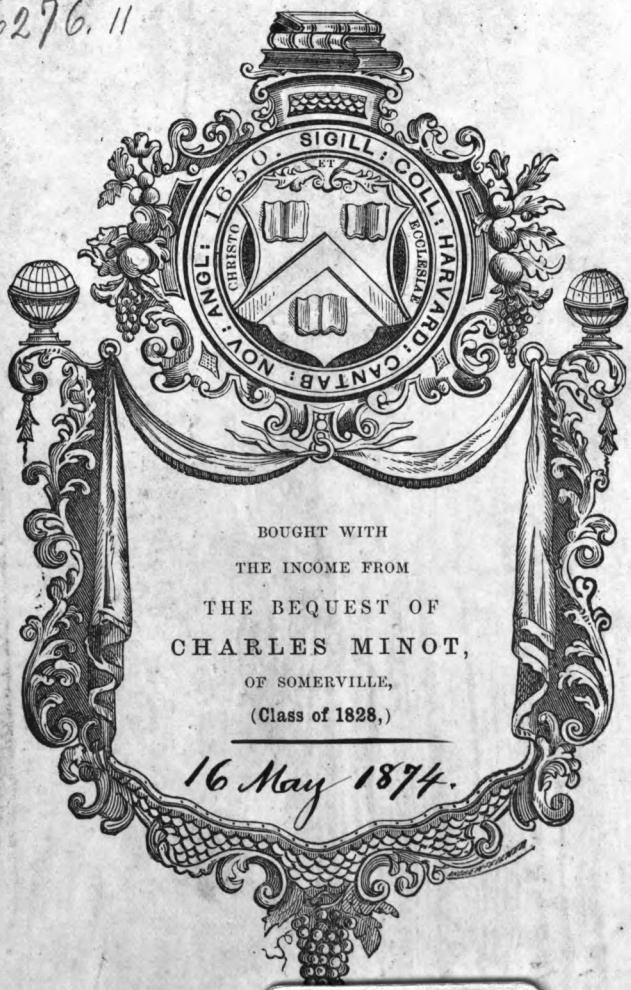
About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



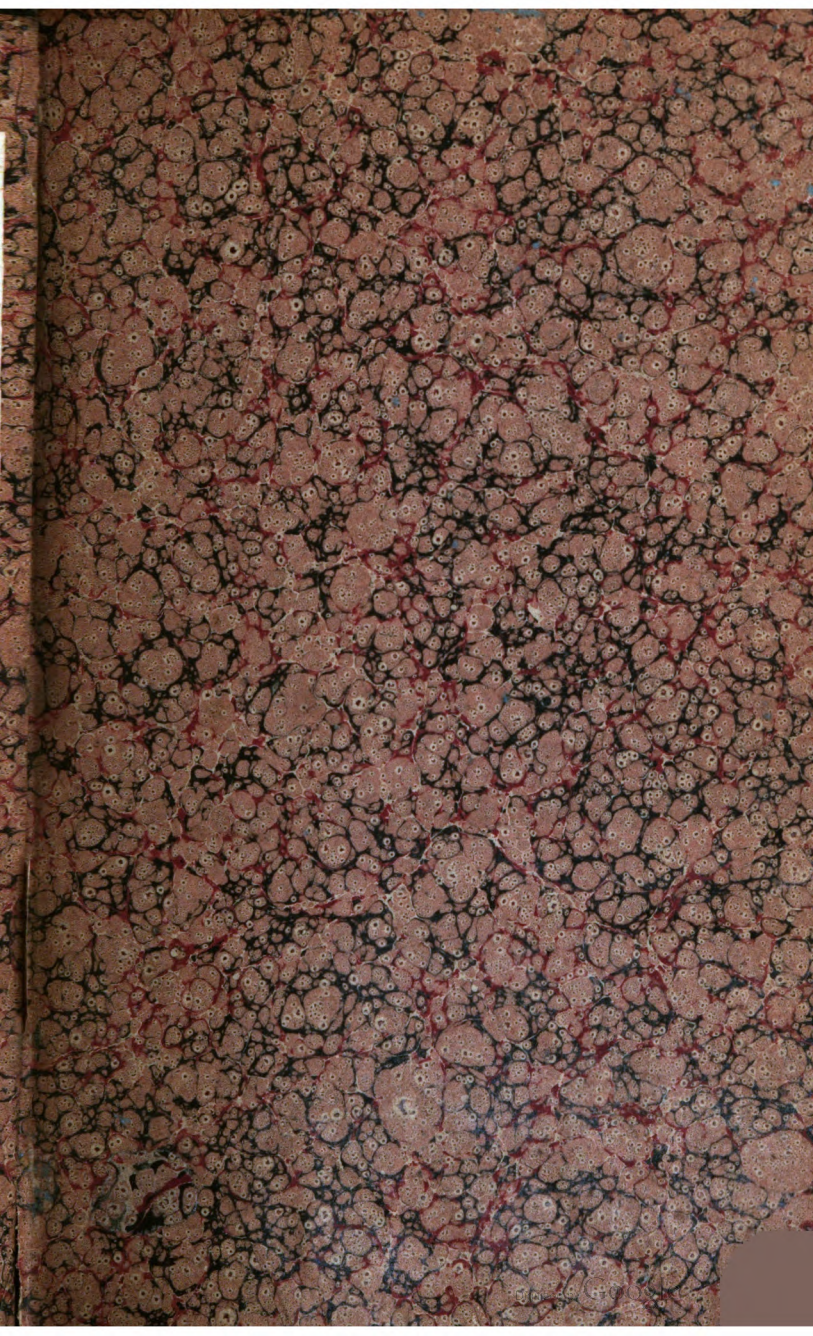
42/4

6276.11



BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)

16 May 1874.



©

LA VÉRITÉ
SUR LA
LANGUE D'O

PRÉCÉDÉE

DE CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES
ET PHILOGIQUES.

PAR

Paul BARBE

(DE BUZET, HAUTE-GARONNE).

Membre du Félibrige provençal ; de la Société pour l'étude des langues
romanes, de Montpellier ; de la Société archéologique,
scientifique et littéraire, de Béziers ; de la
Société bibliographique universelle,
de Paris : &c., &c.

II

©

TOULOUSE,
L. et J.-M. DOULADOURE,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES, ÉDITEURS,
Rue Saint-Rome, 39.

PARIS,
MAISONNEUVE & Co.,
ÉDITEURS, LIBRAIRES,
(Librairie orientale),
Quai Voitaire.

1873

Droits de traduction et de reproduction réservés.

62#6. 11

7

1874, May 10.
Steiner's Journal.

CHAPITRE PREMIER.

LANGUE OMBRIENNE OU SABELLIQUE.

Dans la partie historique de cet ouvrage, nous avons constaté que les Romains devaient leur formation à la fusion opérée, dans une proportion plus ou moins grande, entre une très-minime partie des deux grands peuples qui se partageaient alors la péninsule italique, savoir : d'une part, les Pélasges; et, de l'autre, cette nation, sans nom collectif, qui comprenait les grandes tribus des Osques, des Sabelles, des Ligures et des Om-

briens. On peut donc supposer au préalable que la langue latine n'est que la langue d'un de ces peuples ou, du moins, un mélange des idiomes qu'ils parlaient. Or, ces peuples étant de mœurs et de races différentes, il faut en conclure que leurs idiomes étaient différents. En effet, deux idiomes divers ne peuvent jamais parvenir à s'amalgamer de manière à ne plus en former qu'un. Cela tient à ce que le génie particulier à chacun de ces idiomes ne peut entrer dans une fusion qu'à la condition de perdre son mode d'existence. D'où il suit que la langue latine n'a pu être formée que par un seul des idiomes dont nous venons de faire mention.

Mais lequel de ces idiomes l'a emporté sur l'autre? C'est ce que nous allons examiner. Il est facile de comprendre que sans cette minutieuse recherche nous ne pourrions jamais nous prononcer avec quelque apparence de certitude sur la véritable provenance du latin. Or, comme les Ombriens ou Sabelles passent à juste titre pour le plus ancien peuple d'Italie, que ce fut sur leur territoire que s'implantèrent les Troyens, que le nom de ce territoire donna naissance au nom des hommes qui l'habitaient et à celui de la langue qu'on y parla plus tard, (*Latium* d'où *latin*), c'est de l'idiome Sabellique ou Ombrien que nous devons nous occuper avant tout autre chose. Les Ombriens, on le sait, faisaient

partie de la nation qui précéda les Pélasges en Italie. Cette opinion très-plausible est celle de Niebuhr, le savant auteur de *l'Histoire critique des Romains*. En outre avec les autres tribus sabelliques ils étaient d'origine phénicienne. Repoussés par la première invasion pélasgique, ils s'étaient retirés, les uns au nord de la Rhétie, les autres en Gaule. Ceux d'entre eux qui avaient envahi les Gaules, refoulés plus tard par l'arrivée des Celtes, rentrèrent les uns en Italie, tandis que les autres, s'avancant plus au nord, s'établirent sur les bords de la Manche. Ces derniers, expulsés de cette contrée par les Celtes, ou peut-être par les Cimbres, passèrent en Angleterre où ils se fixèrent définitivement et où leurs descendants demeurent encore sous les noms d'Écossais et Irlandais, ou mieux d'Erses.

Ces diverses assertions, que nous pensions avoir suffisamment prouvées au moyen de l'histoire et du raisonnement, trouvent une confirmation nouvelle dans la linguistique. En effet, il nous reste quelques mots, appartenant à la langue des premiers possesseurs du sol italien, que les anciens écrivains nous ont conservés avec la signification exacte qui leur était propre. Or il est aisé de s'assurer que ces noms, si heureusement sauvés du naufrage, se retrouvent sous une même

forme et avec une signification absolument identique dans la langue erse. Ainsi, par exemple : chez les Osques, *Famel* signifiait *serviteur*; en erse, *Fam* veut dire *inférieur*, *subordonné*. *Mamers*, le nom Osque de *Mars*, est en erse *Maomhair*, *terrible*. *Petar*, signifie *quatre*, tant en osque qu'en erse. *Velia*, *marais* en osque, devient en erse *vilidh*, *mare d'eau*. *Meddix*, en osque *magistrat*, est en erse *Meadhais*, *magistrat*, de *Meadh*, *équité justice*; etc., etc. En Sabin ou sabelle, *cuba*, signifiait *litière*, cette idée se rend en erse par le mot *Kubban*, *couchette*. *Curis*, en sabelle *épieu*, est en erse *Koirr*, qui a la même acception. *Nero* en sabelle *fort, vaillant*, se dit en erse *Nearth*, qui exprime la même idée. Le nom de *Stribula*, que les Ombriens donnaient à la cuisse des victimes, se retrouve en erse, avec la même signification, dans celui de *Streabhar*. Le mot de *Mediastuticus* était commun aux dialectes sabin et osque et signifiait un magistrat suprême. En erse, c'est *Meadhar-tuatchd*, *juge du pays, grand juge*. Le nom du chef militaire suprême était chez les Osques et les Sabins *Embratur*, dont les Romains ont fait *imperator*; en erse, le mot composé *Em-bratoir* signifierait celui qui a le drapeau commun. Le mot de *Tribu*, passé de cette langue dans le latin et qu'on a si mal à propos dérivé de *trois*, nombre des tribus de Rome sous

Romulus, est, en erse, *Trebh* ou *Tribh*, signifiant la même chose que *Clan*.

A la liste des quelques mots qui nous sont parvenus de l'antique idiome ombrien et qui, on le voit, se retrouvent exactement dans l'erse, nous pouvons ajouter les noms par lesquels se différenciaient certaines tribus Sabelliques tels que *Ligures, Vindéliens, Ombriens, etc.* etc. qui sont, en Erse, *Li-gur, pays voisin de la mer, Fin do-leck* ou *lech, tribu de la rivière pierreuse, Amhra* ou *Ambra, noble, vaillant, etc.*, etc. cela nous amène légitimement à conclure que ce n'est point par un simple jeu du hasard que ces divers mots se trouvent dans l'idiome ombrien et l'idiome erse avec un sens absolument identique et une forme pareille. Il a donc existé des relations entre ces deux peuples? C'est incontestable. Mais quand ces relations ont-elles eu lieu? Voilà ce qu'on ne saurait expliquer si l'on conteste l'origine ombrienne des Erses.

En effet, les Ecossais et les Irlandais descendent de la race voyageuse qui, la première, s'implanta sur le sol de la Grande-Bretagne à une époque évidemment antérieure à l'an 600 avant le Christ. Et ces mêmes Irlandais ou Erses n'ont eu de rapports avec les Romains que bien longtemps après que ceux-ci eurent mis le pied en Angleterre. Mais les Romains avaient alors un idiome

parvenu à toute sa perfection et qui n'avait absolument plus rien de commun avec l'idiome que parlaient jadis les premiers occupants de la péninsule italienne. Donc les mots dont nous avons donné l'explication ne purent être transmis aux Erses par les Romains, avec d'autant plus de raison d'ailleurs que ces termes ne sont même pas romains, mais appartiennent aux Osques, aux Samnites, aux Ombriens, tribus de même origine.

De plus, rien dans l'histoire n'autorise à supposer que les habitants primitifs de l'Italie aient jamais pu entretenir un commerce quelconque avec un peuple qui leur était inconnu, dont ils ignoraient jusqu'à l'existence, et introduire de la sorte dans le langage de ce peuple des mots de leur vocabulaire national.

Il ne reste qu'un moyen pour expliquer un fait aussi étrange et aussi saisissant, c'est d'admettre l'hypothèse que les Ombriens furent refoulés en Gaule par la première invasion pélasgique, et que, plus tard, quelques-uns de ces Ombriens, séparés de leurs frères par les Gaulois, finirent par se transporter en Angleterre où ils se fixèrent, où les Cimbres les trouvèrent et à qui ils donnèrent le nom de Gwyddylys (ou gaëls). Ces Gaëls, cela est tout naturel, conservèrent, avec leurs mœurs et leurs usages nationaux, leur langue maternelle, qui,

sous le nom d'Erse, est encore parlée dans l'île d'Erin et chez les highlanders d'Ecosse.

Cette supposition est d'autant plus admissible qu'il est impossible de trouver, dans un idiome européen autre que dans l'erse, la signification du mot *Alpes*. A ce sujet, il est bon de faire remarquer que les grandes chaînes de montagnes qui sillonnent l'Europe ont toutes reçu jadis un nom significatif, qui s'est conservé jusqu'à nous, quoique, pour la plupart d'entre elles le sens du terme qui les désigne soit oublié ou inconnu. Ainsi, par exemple, *Pyrénées*, qui dérive du mot grec πυρην, *noyau*, *amande*. Or, sans s'écarter de la vraisemblance, on peut très-bien conjecturer que, si les premiers habitants de l'Italie ont imposé le nom d'Alpes aux chaînes de montagnes de ce pays, c'est que ce nom devait avoir une signification précise dans leur langue. Ceci posé, comme le mot en question est absolument sans signification dans le pélasge et le latin, ne peut-on pas à bon droit être surpris de voir que, dans l'erse, il en a une, et qu'elle se rapporte admirablement à la nature de l'objet désigné?

Dans l'idiome erse, les deux mots *all-benn* signifient *grandes* ou *puissantes montagnes*. Y a-t-il donc si loin de *allbenn* à *alpes*? Quel autre nom eut-on pu leur mieux appliquer? Donc, puisque le mot *alpes* n'existe

avec cette signification que dans la langue erse, il faut bien admettre que les hommes qui parlent cette langue descendent en réalité des peuplades qui donnèrent ce nom aux montagnes d'Italie. Et cela est si rationnel que le nom d'*albenn* a été jadis porté par l'Angleterre. Ce fut même là sa première dénomination, soit que ses colons la lui aient imposée en souvenir de leur première patrie, soit (ce qui est plus vraisemblable), qu'ils aient ainsi appelé cette île à cause de la grande similitude qu'ils trouvaient entre les chaînes de montagnes qui la sillonnent et les montagnes de leur pays d'origine. Cependant on a longtemps supposé que le nom d'*Albion* venait du mot latin *albus*, *blanc*, et qu'on ne l'avait donné à l'Angleterre que parce que les rochers de ses côtes sont ou paraissent blancs. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir le peu de fondement de cette supposition. Plus tard, lorsque l'Angleterre cessa de porter le nom d'*albion*, ce nom ne servit plus à désigner que l'Ecosse. Chose même assez curieuse! Tant que ce dernier pays eût des rois, leurs fils aînés portèrent toujours le titre de duc d'Albanie.

Il y a donc parenté évidente entre les populations primitives de l'Italie et les Erses. Ce qui nous confirme encore plus dans notre opinion, c'est que les Ombriens, avant de se fixer définitivement en Angleterre, ont

longtemps séjourné dans le pays qui porta plus tard le nom de Gaule. Les preuves de ce fait sont assez nombreuses et nous ne les rechercherons point, pour ne pas allonger inutilement ce chapitre. Une seule nous suffira.

Tout le monde sait que non-seulement plusieurs villes des Gaules portaient le nom de *Mediolanum*, qui leur était commun avec la ville fondée en Italie par les Ombriens, mais encore qu'un grand nombre de noms de villes Gauloises se terminaient par le mot *dunum*. Or, si l'on retranche de ce mot la terminaison latine *um*, que les Romains y avaient ajoutée pour pouvoir décliner ces noms, il reste *dun*. Mais ce mot, aussi complètement inconnu au latin qu'au celtique, ne se retrouve avec une signification déterminée que dans la langue erse, où il veut dire *refuge*, *forteresse* et par extension *ville*. C'est ainsi que *Lugdunum*, *Lyon*, sans explication possible en aucune autre langue, serait en erse *lugh* ou *luk-dun* et signifierait *illustre ville*; *Verodunum*, *Verdun*, serait ou *orah-dun*, *ville de la prière*, ou *eiri-dun*, *ville des plaidoiries*, ou *beiri-dun*, *ville obtenue*, ou *bierna-dun*, *fontaine de la ville* ou *ville de la fontaine*; etc., etc.

Ceci nous autorise à conclure que les Ombriens ont séjourné en Gaule, et justifie notre prétention que ces

ombriens furent refoulés dans la Celtique par les Pélasges et que de là ils se rendirent en Angleterre. Outre les explications précédentes, nous pourrions citer encore une certaine quantité de termes, qui sont à peu près les mêmes en erse et en gaulois et qui sont évidemment passés de ce dernier idiome dans l'autre, comme, par exemple, les mots suivants :

GAULOIS.	ERSE.	FRANÇAIS.
<i>Cèl.</i>	<i>Cel.</i>	<i>Ciel.</i>
<i>Angèl.</i>	<i>Aingel.</i>	<i>Ange.</i>
<i>Diabie.</i>	<i>Diabel.</i>	<i>Diable.</i>
<i>Fièbres.</i>	<i>Fiebras.</i>	<i>Fièvres.</i>
<i>Roso.</i>	<i>Rosa.</i>	<i>Rose.</i>
<i>Cabano.</i>	<i>Caban.</i>	<i>Cabane.</i>
<i>Baco.</i>	<i>Bo.</i>	<i>Vache.</i>
<i>Roussignol.</i>	<i>Rosinceol.</i>	<i>Rossignol.</i>
<i>Luno.</i>	<i>Luan.</i>	<i>Lune.</i>
<i>Soulel.</i>	<i>Sol.</i>	<i>Soleil.</i>

Cependant nous n'insisterons point, étant convaincus que les Irlandais seuls ont fait ces emprunts à l'idiome celtique, postérieurement à leur fixation en Angleterre. Ces mots, en effet, ne sont point passés dans le dialecte d'Ecosse, ou les termes anciens exprimant des idées identiques ont conservé leur physionomie propre et primi-

tive. Ainsi par exemple le mot *soleil*, qui est désigné en Ecosse par le mot antique *grian* et non point par celui de *sol*, qui dérive du gaulois *soulel*. Relativement à ce dernier terme gaulois, qu'on nous permette de faire remarquer, en passant, que ce n'est point un mot simple, mais un mot composé, et que son exacte traduction est *le seul œil, soul, seul, èl, œil*.

Nous espérons avoir démontré par ces citations que l'hypothèse de l'origine ombrienne des Erses et de leur séjour en Gaule n'est dénuée ni de vraisemblance ni de raison. Plusieurs auteurs ont cependant prétendu voir en eux des Gaulois. Nous, nous prétendons que, loin de faire partie de ce dernier peuple, les Erses étaient d'origine phénicienne.

On lit à ce propos dans *The stranger in Ireland* (by J. Carr, esq. ch. XIV, p. 334) : « Sir Laurence Parsons (1), in his learned and élegant defence of the an-

(1) Sir Laurence Parsons, dans son élégante et savante *Défense de l'ancienne histoire de l'Irlande*, observe que, à une époque très-reculée, les Phéniciens formèrent une colonie en Irlande, et qu'après en avoir immédiatement ou par degrés subjugué les anciens habitants, ils établirent dans cette île leurs lois, leur religion et leur langue. Cet élégant auteur étaie son hypothèse sur ces observations, que les Carthaginois étaient originaires de Phénicie et parlaient la langue phénicienne, qu'un spécimen de cette langue a été conservé par Plaute.

» cient history of Ireland , observes , that at an early
» period of the world , the Phœnicians made a settle-
» ment in Ireland , and immediately , or by degrees ,
» completely subjugated the ancient inhabitants , and
» established in the island their laws , religion , and lan-
» guage ; this elegant writer supports his hypothesis , by
» observing , that the Carthaginians originally came from
» Phœnicia , and spoke the phœnician language ; that a
» specimen of that language has been preserved by Plau-
» tus in one of his plays , which contains some speeches of
» Hanno , a Carthaginian , in the language of his country ,
» which , he observes , appears upon examination to be
» the same language as the Irish , with some obvious allo-
» wances for the operation of time and corruption. »

Quoique nous partagions absolument la manière de voir de sir Laurence Parsons sur la remarquable analogie qui existe entre la langue Erse et la langue carthaginoise , qui n'était autre que la phénicienne , puisque Carthage fut fondée par des Phéniciens , nous sommes loin d'être de son avis sur l'origine de la langue erse. En effet ,

dans une de ses comédies contenant plusieurs discours du carthaginois Hannon , dans l'idiome Phénicien ; que cet idiome paraît être , après examen , le même que l'Irlandais , sauf quelques altérations introduites par l'opération du temps et la corruption , *transformation naturelle à toutes les langues.*

cet auteur suppose , pour expliquer la ressemblance qui se trouve entre les deux idiomes , que les Carthaginois conquièrent l'Irlande , y fondèrent des établissements , imposèrent aux habitants vaincus de cette île leurs lois , leur religion et leur langue , et que cette dernière , se substituant à celle des indigènes , en arriva à la faire disparaître complètement. Mais , outre que cette manière de procéder n'a jamais été dans les habitudes carthaginoises , ainsi que nous le démontre l'histoire , il suivrait de là que la conquête de l'Irlande aurait dû avoir lieu à une époque bien reculée , puisqu'il n'en est fait mention nulle part. Or , un examen attentif et réfléchi des révolutions politiques du nord de l'Europe nous a déjà amenés à cette conclusion qu'un peuple ne se déplace que sous la pression fatale de nécessités absolues , et que la nécessité , qui conduisit les Ombriens du nord de la Gaule en Angleterre et du midi de la Gaule en Italie , porte le nom d'invasion celtique. De plus , l'Irlande ne fut point peuplée tout d'abord. Les Ombriens s'étaient établis et fixés en Angleterre , et ce ne fut que longtemps après cet établissement , que , refoulés par les Cimbres venus de la Belgique , ils se décidèrent à passer en Irlande et dans les autres îles avoisinantes. Donc , si les Carthaginois se fussent emparés de l'Irlande et y eussent fondé un empire florissant , ce n'aurait pu être qu'à une date relativement récente et les

annales ou traditions des Cimbres, si voisins de cet état, à défaut de celles des Irlandais mêmes, nous en aurions transmis quelque chose. D'autant que les Carthaginois ne se bornèrent point à trafiquer avec l'Irlande, mais que, marchands avant tout, ils avaient aussi des comptoirs chez les Cimbres d'Angleterre. A ces raisons, qui nous paraissent invalider le sentiment de l'auteur anglais, vient encore s'adjoindre une impossibilité matérielle. Par les quelques mots que nous avons cités plus haut et que les écrivains latins nous ont conservés avec leur signification propre, ainsi que les divers noms de villes dont les Ombriens furent les fondateurs tant en Italie qu'en Gaule, noms de villes n'ayant une signification déterminée que dans la seule langue erse, il nous a été facile de suivre la race ombrienne dans ses pérégrinations et de poser en principe que les Ombriens sont allés d'Italie en Gaule, de Gaule en Angleterre, d'Angleterre en Irlande et en Ecosse. Ce qui nous a amené à cette conclusion : c'est bien réellement des Ombriens que les Erses sont descendus.

C'est pourquoi d'après Laurence Parsons, si le carthaginois s'était substitué à l'antique ombrien, au point de le faire entièrement disparaître, comment pourrait-il se faire que les anciens mots dont il a été donné nomenclature se retrouvent encore actuellement dans la langue erse, avec absolument le même sens qu'ils avaient

autrefois ? Les Erses auraient donc parlé deux idiomes distincts ; l'un, totalement perdu, qui aurait été leur langue nationale ; l'autre, le punique ? Mais ce dernier, au compte de Parsons, leur aurait été imposé par les navigateurs de Carthage. Or, comme ce serait le seul idiome qu'ils parlent aujourd'hui, il faudrait, pour expliquer la complète analogie qu'on découvre entre les signes anciens et ceux dont les Irlandais se servent actuellement, admettre que ce n'est qu'après avoir appris le punique qu'ils ont bâti des cités en Gaule et que, sous l'appellation d'Ombriens, ils se sont rués en Italie, où quelques uns des termes de leur vocabulaire ont pu être recueillis par les écrivains romains. Cette hypothèse nous paraît absurde, et l'étrange similitude qui existe entre les idiomes erse et carthaginois ne saurait, suivant nous, s'expliquer d'une manière plausible et raisonnable qu'en admettant l'origine phénicienne des populations primitives de l'Italie.

Nous prouverons d'ailleurs qu'on peut facilement traduire au moyen de l'erse ce qui a été conservé de l'idiome carthaginois. Mais d'abord, jetons un regard sur les diverses conjectures formées par les savants sur la langue punique. Un article de M. S. Munk va nous servir de guide :

« La vie intellectuelle de ce peuple (les Carthaginois) » nous est beaucoup moins connue que sa vie publique.

» Livré presque exclusivement au commerce et à la guerre,
» il était peu favorisé des muses. Comme Tyr, la mère-
» patrie, Carthage a disparu sans laisser aucune trace
» de son existence, sans transmettre à la postérité aucun
» monument d'art ou de littérature. Les anciens citent à
» peine deux ou trois auteurs carthaginois; Columelle
» parle des écrits de Magon sur l'agriculture, et Salluste,
» Jugurtha, chap. 17, cite des livres puniques attribués
» à Hiempsal, roi de Numidie. On peut ajouter le périple
» de Hannon, suspendu dans le temple de Saturne à
» Carthage. C'est la relation d'une expédition maritime
» faite par ordre du Sénat sur la côte occidentale de
» l'Afrique et qui, selon l'avis d'Isaac Vossius, remonte à
» plus de cinq cents ans avant Jésus-Christ. (voir Bo-
» chart, Chanaan, liv. I, chap. 37). Hannon, chef de
» cette expédition, la décrivit sans doute en langue pu-
» nique, mais nous n'en possédons plus qu'une version
» grecque, publiée pour la première fois à Bale, en 1533,
» par Sigismond Gellenius. Pline parle de bibliothèques
» qui auraient existé à Carthage (Hist. nat. liv. XVIII,
» ch. 5). Le dédain que les Grecs et les Romains mon-
» traient pour tout ce qu'ils appelaient barbares, n'a pas
» permis qu'il nous en restât quelques débris. Pour nous
» former une idée de la langue qu'on parlait à Carthage,
» il ne nous reste d'autre ressource que quelques inscrip-

» tions peu déchiffrables et un certain nombre de mots et
» de noms propres cités par les auteurs anciens et où
» l'orthographe est ordinairement très-corrompue.

» Les fragments puniques que nous trouvons dans
» le *Pœnulus* de Plaute, offriraient un spécimen assez
» considérable de la langue carthaginoise, si on pouvait
» les déchiffrer avec certitude. Mais si l'on réfléchit que
» l'alphabet romain était probablement peu propre à la
» transcription exacte de mots puniques, que Plaute lui-
» même peut avoir écrit bien des fautes, et que ces fautes
» devaient être considérablement augmentées par les co-
» pistes, qui ne comprenaient pas un mot de ce qu'ils
» écrivaient, on concevra facilement que nous devons à
» jamais renoncer à bien comprendre les paroles du car-
» thaginois Hannon, quoique Plaute nous en ait donné
» lui-même la traduction latine.

» L'explication qu'en a hasardée Bochart (*Chanaan*, liv.
» II, chap. 6,) est arbitraire, recherchée et souvent ab-
» surde; nous aimerions mieux avouer notre ignorance
» sur les passages puniques de Plaute que de gratifier les
» Carthaginois du mauvais hébreu du savant Bochart.
» Les essais de Bellermand, orientaliste allemand, sont
» un peu plus heureux; mais ce savant aussi s'est trop
» écarté de la traduction latine de Plaute qui, mieux que
» tout autre, devait connaître la valeur des paroles qu'il

» a mises dans la bouche de Hannon. Quoi qu'il en soit ,
 » le petit nombre de mots que l'on a pu déchiffrer avec
 » certitude , tant dans le fameux passage du poète romain
 » que dans les noms propres et les inscriptions , suffisent
 » pour nous convaincre que la langue des Carthaginois ,
 » comme celle des Phéniciens, avait le plus intime rapport
 » avec l'Hébreu, et que les mots qui, dans les deux langues,
 » s'écrivent par les mêmes consonnes diffèrent souvent
 » dans la prononciation. Ainsi par exemple Suffes, gén.
 » suffetis est le mot hébreu Schofet, juge. Les mots du Pœ-
 » nulushili *gubylim lasibit thym*, (*in hisce habitare regi-*
 » *nionibus*), se prononceraient en hébreu » *elle hgueboulim*
laschebet scham.

» Les mots puniques qu'on n'a pu déchiffrer jusqu'à
 » présent, appartiennent probablement à la langue ly-
 » bienne qui se mêlait peu à peu dans celle des colons
 » phéniciens.

» Dans le passage de Plaute et dans les noms propres
 » nous retrouvons quelques uns des principaux noms de
 » divinités phéniciennes. Les dieux s'appellent alonim ,
 » les déesses alonuth; en hébreu aussi le mot elyon
 » (très-haut) se trouve comme épithète de Dieu et au
 » pluriel on disait pour le masculin elyonim et pour le
 » féminin elyonth. Chez les Phéniciens le mot elioun
 » avait le même sens, comme nous l'apprenons d'un

» passage de Philon de Byblos , cité par Eusèbe (præpar.
» evang. I, 40) ; le nom de Baal, dieu national des Phé-
» niciens , se retrouve dans beaucoup de noms cartha-
» ginois , tels que Annibal , Asdrubal , Adherbal , et
» dans la comédie de Plaute , comme chez les Phéniciens
» il est aussi appelé Baal-Samin (maître du ciel) , en hé-
» breu Baâl-schamaïm. »

Ce passage résume à peu près tout ce que l'on sait au-
jourd'hui sur la langue carthaginoise ou Phénicienne et
tout ce que l'on pense sur l'origine de cette langue , dans
la république des lettres.

Les savants sont généralement disposés à croire que
le phénicien *avait le plus intime rapport avec l'Hébreu*.
Notre sentiment peut donc paraître ici de faible impor-
tance. Pourtant, dussions-nous être taxés de présomp-
tion, nous déclarons être sur ce point en désaccord avec
les savants.

En effet , si nous admettons qu'il a existé un rapport
quelconque entre le phénicien et l'hébreu , nous sommes
aussitôt forcés de regarder ces deux idiomes comme des
dialectes d'une langue unique qui aurait été commune à
tout le pays de Chanaan , et de leur donner aussi la
même origine. Or , il n'en a point été ainsi. Outre les
Hébreux , il y avait en Palestine un certain nombre de
peuples , sortis d'une tige commune , Cham , dont les

Phéniciens faisaient partie. Ces Phéniciens, loin de s'appeler Phéniciens — ce qui était une dénomination grecque, — se nommaient Chananéens, donnant le nom de Chanaan, aussi bien au lieu où ils avaient été transplantés qu'à celui d'où ils tiraient leur origine.

C'est du moins ce qui ressort du témoignage de Saint Augustin. Dans son *Commentaire sur l'épître aux Romains*, ce Père de l'Eglise rapporte que des paysans d'Hippone, à qui on demandait qui ils étaient, répondirent qu'ils étaient Chananéens. Cela ressort pareillement de l'exclamation, mise dans la bouche d'Hannon par Plaute, au cinquième acte du *Pœnulus* : *Lachanan vos. ! etc., etc.*, qu'on traduit avec assez de vraisemblance, *non à chanaan, vous ! etc., etc.*, c'est-à-dire, *vous n'irez jamais, ou vous ne reverrez jamais Chanaan, vous !*

En outre, personne n'ignore la constante et mortelle inimitié qui a toujours régné entre les Chananéens et les Hébreux ; inimitié qui provenait autant des ordres de Dieu que de la différence de race. Les Hébreux, on le sait, descendaient de Sem, par Heber, et leur première langue fut le Chaldéen ou un dialecte du Chaldéen. Plus tard, lors de la grande captivité de Babylone, ils oublièrent leur idiome national et ne parlèrent plus que le syriaque.

Nous n'avons jamais appris qu'il y eût la moindre parenté entre ces deux derniers idiomes et le Chananéen ou phénicien.

Il est vrai qu'un témoin bien digne de foi, puisqu'il était d'origine punique, Saint Augustin, nous apprend que l'idiome de Carthage avait de son temps quelque rapport avec le Syriaque et le Chaldéen. Mais cela ne peut s'entendre que des grammaires particulières de ces peuples, qui avaient, en effet, une grande analogie entr'elles et différaient radicalement du latin, auquel probablement Saint Augustin comparait le punique.

Ce qui vient confirmer notre dire, c'est que la langue maternelle de Saint Augustin était le carthaginois et qu'il apprit le latin en jouant avec les enfants romains de son âge, dont les parents étaient établis en Afrique. Pareille chose arrive du reste pour les petits paysans de nos campagnes, dont la langue maternelle est le gaulois, et qui apprennent pourtant le français, soit en l'entendant parler par les grandes personnes, soit en allant à l'école, en se jouant pour ainsi dire, sans études et sans fatigues. Or, Saint Augustin écrit dans ses *Confessions* (liv. XI, ch. 3) : — «..... *Scripsit hoc Moses, scripsit et abiit; transiit hinc ad te. Neque enim nunc ante me est; nam si esset, tenerem et rogarem eum, et per te obsecrarem, ut mihi ista panderet; et*

» *præberem aures corporis mei, sonis erumpentibus ex ore ejus. Et si hebræâ voce loqueretur, frustra pulsaret sensum meum, nec inde mentem meam quidquam tangeret ; si autem latine, scirem quod diceret.* »

Voilà , ce nous semble , qui est clair et net.

Donc , puisque Saint'Augustin avoue que si Moïse lui parlait hébreu il ne le comprendrait point , c'est que le punique et l'hébreu ne devaient guère se ressembler , et que , si par cas il trouvait une certaine concordance entre la syntaxe de sa langue nationale , le carthaginois , et les syntaxes du Chaldéen et du syriaque , cela ne saurait prouver que les vocabulaires de ces idiomes fussent identiques. Pas plus qu'on ne pourrait prouver que le slave ait une affinité quelconque avec le grec , quoi qu'il soit assez facile de trouver dans les grammaires respectives de ces deux dernières langues de très-nombreux points de ressemblance.

Enfin , il y a dans la Bible un passage prouvant clairement que l'hébreu et le phénicien n'avaient pas grand chose de commun entr'eux.

On lit dans Néhémias (chap. XIII , v. 24) :

ובניחם חצי מדבר אשדודית ואינם מכירים :
לדבר יהודית וכלשון עם ועם

— « *Et leurs enfants parlaient à demi la langue*

» d'Azoth, et ne pouvaient parler Juif, en sorte que leur
» langage tenait de la langue de ces deux peuples. »

Cette preuve si convaincante de la diversité de l'idiome hébreu et de l'idiome phénicien n'est point la seule que fournit le Livre-Saint. Il nous fait encore connaître un certain nombre de noms de villes, de lieux et d'hommes, comme par exemple : *Cariath-iarim*, *cariath-arbe*, *Astaroth-carnaïm*, *Og*, etc., etc., qui n'appartiennent pas à l'idiome hébraïque et y sont sans explication possible.

C'est donc une erreur de croire pouvoir expliquer le phénicien ou carthaginois au moyen de l'hébreu, et il n'est point étonnant que toutes les tentatives de ce genre aient constamment échoué.

Aussi, M. Munk a-t-il raison d'écrire : *nous aimerions mieux avouer notre ignorance sur les passages puniques de Plaute, que de gratifier les Carthaginois du mauvais hébreu du savant Bochart*. Mais alors pourquoi M. Munk lui-même admet-il que ces deux idiomes ont entr'eux des rapports intimes, et, pour nous le prouver, cite-t-il les noms donnés à Dieu par les deux peuples, noms qu'il suppose identiques ? — « Les dieux, dit-il, s'appellent Alonim, les déesses Alonuth ; en hébreu aussi le mot Elyon (très-haut) se trouve comme épithète de Dieu et au pluriel on dirait pour le masculin Elyonim,

» et pour le féminin Elynoth. Chez les Phéniciens le mot Elioun avait le même sens, etc., etc. »

Peut-être sommes-nous dans l'erreur et M. Munk a-t-il raison. Mais nous ne pensons pas que le mot *Elyon* ait jamais désigné Dieu, en hébreu. Dans cet idiome, l'idée de Très-Haut, nous l'avons toujours trouvée exprimée par le mot *Eloah*, au pluriel *Elohim*, et jamais autrement. Pour s'en convaincre, on peut lire le long article consacré au mot אֱלֹהִים, dans le *Dictionnaire chaldaïco-hébraïque* de Buxtorff (Ed. de 1631, p. 29). Quant au nom de *Baal*, il ne se trouve dans le Livre-Saint que pour désigner un dieu étranger, et ce mot n'appartient point à l'idiome hébraïque. D'ailleurs, même en phénicien, *Baal* ne signifie point *Dieu*, mais seulement *seigneur*, *kyrios*, *dominus*, *Lord*.

Ce qui aurait pu aider à faire croire à l'existence d'une certaine affinité entre l'hébreu et le phénicien, c'est qu'au moyen du premier idiome Bochart est parvenu, dans sa traduction du monologue d'Hannon, sans trop changer la physionomie des termes du second idiome à obtenir un sens qui se rapproche assez bien de la traduction donnée par Plaute lui-même. Son interprétation est loin cependant d'être satisfaisante et n'a point, par conséquent, tranché la question.

Comme preuve, nous allons la copier en regard du

monologue d'Hannon ; mais auparavant il nous paraît utile de transcrire le texte punique pris dans deux éditions diverses, afin qu'on puisse voir les différences que les copistes ont intercalées dans ces textes.

MONOLOGUE D'HANNON.

ŒUVRES DE PLAUTE.

ÉDITION D'AMSTERDAM, 1719.

Y thalonim, vualonuth si cho-
rathissima consith, chim lachchu-
nyth munys thalmyctibari imischi
lipho canet byth bymithii ad aedin
binuthii. Byrnarob syllo homalo-
nin uby misyrthoho bythlym mo-
thym noctothii nelechanti dasch-
machon yssidele brim tyfel yth chy
lyschon, tem, lyphul uth bynim ys-
ditur thinno cuthnu Agarostocles.
ythe manet ihy chyrsae lycoch
sith naso byuni id chil luhili gu-
bylim lasibit thym bodyalyt he-
rayn nyn nuys lym moncoth lu-
sim.

ÉDITION CONTEMPORAINE.

Hyth alonim vualonuth sico-
rathi si macom sith chi mlach
chunyth mumys tyal mictibariim
ischi, lipho canet hyth bynuthi ad
aedin bynuthii. Birnarob syllo
homalonin uby misyrthoho byth-
lym mothyn noctothii velech anti-
das machon. Yssidele berim thyfel
yth chylyschon, tem, lyphul uth
bynim ysdibur thinno cuth nu
Agarastocles ythe manet ihy chyrs-
sae lycoch sith naso biuni id chil
luhili gubylim lasibit thym bo-
dyalyth herayn nyn nuys lym
moncoth lusim.

Voici l'explication de ce morceau faite par Plaute lui-même :

Deos deasque veneror, qui hanc urbem colunt,
Ut quod de mea re huc veni, rite venerim :

Measque ut gnatas , et mei fratris filium ,
 Reperire me siritis , dī vostram fidem !
 Quæ mihi surreptæ sunt et fratris filium.
 Sed hic mihi antehac hospes Antidamas fuit.
 Eum fecisse aīunt sibi quod faciundum fuit.
 Ejus filium hic esse prædicant Agarastoclem.
 Deum hospitem , ac tesseram mecum fero.
 In hisce habitare monstratu'st regionibus :
 Hos percontabor , qui huc egrediuntur foras.

Et voici maintenant la traduction hébraïque qu'en donne Bochart , dans son *Chanaan* (liv. II , chap. 6) :

Na eth elionim veeljonoth sechorath jismecun zoth
 Chi melachai nitthemu , matslia middabarehem is Ki
 Lephurcanath eth beni eth jad adi ubenothai,
 Berna rob sellahem eljonim ubimesuratehem ,
 Beterem moth anoth othi helech Antidamarchon ,
 Is sejadali:beram tippel eth chele sechinatham leophel.
 Et ben amis dibbur tham necot nave Agarastocles.
 Othem anuthi hu chior seeli choc ; zoth nose.
 Binni ed chi le haelle gebulim lasebeth tham
 Bodiale thera inna ; enno , esal im mencar le som.

Ce qui signefierait en langue française :

« Je prie les dieux et les déesses qui protègent ces pays,
 de faire en sorte que mes desseins s'accomplissent , et de

conduire mon affaire à une heureuse fin ; en sorte que mon fils et mes filles soient délivrés des mains de leur ravisseur. Que les dieux , par l'esprit abondant qui est en eux et par leur providence , m'accordent cette satisfaction ! Antidamarque , qui était mon intime ami , avait coutume de loger chez moi avant qu'il mourut , mais il est allé joindre ceux dont la demeure est dans les ténèbres. Le bruit commun est que son fils Agarastocles est établi dans ce quartier. La marque que mon hôte m'a donnée est cette planche gravée que je porte , dont la gravure est ma divinité , on m'assure que c'est ici autour qu'il demeure. Quelqu'un vient par cette porte , voici mon homme , je lui demanderai si le nom d'Agarastocles lui est connu. »

Cette tradition , on le voit , semble se rapprocher assez de celle de Plaute. Cependant elle est arbitraire , et paraît n'avoir été conçue qu'en vue de faire cadrer , avec l'interprétation latine de l'auteur du *Pænulus* , des mots hébreux plus ou moins torturés , afin de leur donner une physionomie qui eût une certaine ressemblance avec celle des mots puniques. Dans la langue hébraïque , un point voyelle suffit parfois à changer complètement la signification de tel ou tel mot écrit avec les mêmes lettres. Que sera-ce donc si en écrivant ce mots on se permet un changement ou une permutation de lettres ?

Pour en donner un exemple, nous citerons seulement la phrase copiée par M. Munk ; *haelle gebulim lasebeth tham*, dont le mot-à-mot serait *hisce regionibus inhabitare illuc*. Avec quelques changements insignifiants, soit de lettres, soit de points voyelles, on peut y trouver :

הָלֹא גְבוּלִים לֹא שֶׁבֶת שִׁים :

Dei auctoritas non terminos ultra (s.e. transibit) . ou encore :

יְיָ אֱלֹהֵי גְבוּרִים לֹא שֶׁבֶת שִׁים :

Fortium potentium (id est , ducum potentissimorum) non cessavit nomen (id est fama).

D'où nous tirons cette conséquence que ce n'est point par le moyen de l'hébreu que nous pourrions jamais connaître lesens exact des mots puniques composant le monologue en question.

Mais, parce que l'idiome Juif est impuissant à nous donner la traduction exacte de ce passage carthaginois, en devons-nous conclure que ce dernier idiome sera toujours lettre morte pour nous et qu'il est complètement inutile d'essayer encore de le déchiffrer ?

Ce n'est point le sentiment du colonel Vallancey qui, après de longues et savantes recherches, appliquant la langue erse au Monologue d'Hannon, paraît l'avoir traduit aussi fidèlement que possible et avec un sens

tout-à-fait en rapport avec la donnée de la comédie de Plaute. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans l'ouvrage déjà mentionné plus haut: *The stranger in Ireland, by J. Carr, esquire, (chap. XIV, p. 331) (1)*.

— « I shal now give the beginning of Hanno's speech ,
» precisely letter for letter , as it is in the edition of
» Plautus , published A. D. 1482 , together with colonel
» Vallancey's collation of the same speech with the Irish.
» The first line of every triplet contains the letters ,
» with their collocation and intervals , precisely as they
» are printed in the above edition of Plautus ; the
» second line expresses them with such intervals as colo-

(1) Je donnerai maintenant le commencement du discours d'Hannon, exactement lettre par lettre , comme il existe dans l'édition de Plaute (publiée A. D. 1482) , en même temps que la comparaison faite par le colonel Vallancey de ce même discours avec l'irlandais. La première ligne de chacun de ces trois documents contient les mots à la place et avec les intervalles qu'ils occupent précisément dans la sus dite édition de Plaute ; la seconde ligne les montre avec des intervalles pareils à ceux que les mots devraient occuper , comme le pense le colonel Vallancey ; la troisième ligne enfin représente la traduction de ces mots en irlandais, conservés dans leur place naturelle et leur orthographe.

« Le Carthaginois Hannon avait deux filles qui , avec leur nourrice
» ont été amenées au loin par des ravisseurs et vendues à une personne
» qui les a conduites à Calydon , en Etolie ; ayant longtemps parcouru

» nel Vallancey thinks they ought to be placed at ; and
 » the third line shews the words in Irish, according
 » to the irish orthography and collocation.

» le monde à leur recherche , il arrive enfin où elles sont et prononce
 » le discours suivant : »

Nous nous bornons à traduire seulement la quatrième ligne, qui est,
 elle-même la traduction anglaise de l'Irlandais :

1.

O grande divinité de ce pays , puissante , terrible ! laisse-moi goûter
 enfin le repos.

2.

Soutien de faibles captives ! C'est ta volonté de m'apprendre à
 conquérir mes enfants par ma fatigue.

3.

Permets que j'arrive à mon but ; exauce mon ardente prière.

4.

Une source ne refuse point une goutte d'eau au malheureux ;
 O divinité ! permets que je puisse me désaltérer à ces courants.

5.

Sois avec moi ! mes craintes seront dissipées ; Je n'ai point d'autre
 désir que celui de recouvrer ma fille.

Ici le général Carthaginois , avisé que sa fille (ses filles plutôt) a été
 renfermée dans le temple de Vénus , va dans ce temple et y lit cette
 inscription qui , sans le changement d'une seule lettre , est la même
 en Punique et en Irlandais. « *Handone silli hanum bene silli in mus-*
tine. » — Ce que nous tradisons en français : « Lorsque Vénus

« — Hanno , a Carthaginian , had two daughters ,
 » who , with their nurse , were carried off by robbers ,
 » and sold to a person , who brought them to
 » Calydon in Ætolia ; having long travelled in quest
 » of them , he at last arrives where they are , and
 » makes the following speech :

4.

Carthaginian , as in Plautus :

» Nythalonim ualon uth si corathissima comsyth.

» accorde une faveur , cette faveur est généralement suivie de quelque
 » infortune. »

La découverte d'épées carthagoises dans les fondrières ou marais de l'Irlande vient corroborer encore nos arguments. Le lieutenant-général Campbell a en sa possession une de ces épées , trouvée près d'Armagh ; elle est en cuivre , d'environ vingt pouces de long , sur deux pouces de large , ayant de petit trous dans sa poignée , que l'on suppose avoir été perforés dans le but de recevoir des sangles (ou courroies) ; sa dimension et ses marques correspondent exactement à celles des épées découvertes dans les plaines de Cannes , comme j'en ai été informé par un intelligent ami qui a eu occasion de comparer l'épée du général Campbell avec des épées carthagoises des musées d'Italie.

Ces faits sont curieux et on en peut tirer des déductions fort ingénieuses.

Quelques personnes là-dessus ont admis , d'autres ont nié l'origine Carthagoise des Irlandais ; je n'ai pas de données suffisantes pour m'engager dans cette guerre punique.

With proper intervals :

» Nyth al o nim ua lonuth si corathissi ma com syth.

Irish :

» O all nimh n'iath , lonñaith uath ! so cruidhse me com sith.

» O mighty Deity of this country , powerful , terrible ! quiet me with rest.

2.

Carthaginian , as in Plautus :

» Chim lach chuny th mumys tyal mycthibarii imischi.

Propre intervals :

» Chim lach chunyth mum ys tyal mycthi barii imi schi.

Irish :

» Chuinigh lach chimithe ; is toil muini beiridh miocht iar mi schith.

» Support of weak captives ; be thy will to instruct me to obtain my children after my fatigue.

3.

Cartaginian , as in Plautus :

» Lipho canet hyth bymithii ad aedin binuthii.

Proper intervals :

» Lipho can etyth by mithii ad aedin benuthii.

Irish :

» Can ati liomtha mitche bi beannaithe ad eaden.

» Let it come to pass, that my earnest prayers be
blessed before thee.

4.

Carthaginian : as in Plautus :

» Byrnarob syllo homalonim uby misyrthoho.

Proper intervals :

» Byr nar ob syllo homal ; O nim ! ubymis yrthoho.

Irish :

» Bier nar ob siladh umhal ; O nim ! ibhim a frotha.

» A fountain denied not to drop to the humble ; O
Deity ! that I may drink of its streams.

5.

Cartaginian , as in Plautus :

» Bythlym mothym noctothii nelechanti dias machon.

proper intervals :

» Byth lym ! mo thym nocto thii nel ech anti dias
machon.

Irish :

» Beith liom ! mo thime noctaithe niel ach anti daisie
macoiune.

» Be with me ! my fears being disclosed. I have
no other intention but recovering my daughter. »
etc. etc.

« There is also a memorable remark of the general ,
» when he is informed that his daughter has been found

» in the temple of Venus, in which there is not the
 » difference of a single letter between the Punic and
 » Irish sentence. « *Handone silli hanum bene silli in*
 » *mustine.* » In English : When Venus grants a favour,
 » it is generally attended by some misfortune.

« In further corroboration, the discovery of Carthagi-
 » nian swords in the bogs of Ireland, has been adduced.
 » Lieutenant-General Campbell is in possession of one of
 » the swords found near Armagh ; it is made of brass,
 » about twenty inches long, two inches broad, having
 » small holes in the handle, supposed to have been
 » perforated for the purpose of admitting thongs to be
 » fastened to them ; which size and marks correspond
 » precisely with the swords discovered on the plains
 » of Cannae, as I have been informed by an intelligent
 » friend, who had an opportunity of comparing the
 » former with the latter, which he saw in several of the
 » museums in Italy. The facts are curious, and the
 » deductions are at least ingenious. Learned men have
 » supported and denied the Carthaginian origin of the
 » Irish ; and as I have not the smallest fragment of
 » antiquarian armour to buckle on me, it would be
 » infatuation to engage in this Punic war. »

La traduction, par l'érse, du monologue d'Hannon
 s'écarte en quelques points de la traduction donnée par

Plaute, laquelle, au dire de quelques savants serait un peu fantaisiste et pas du tout littérale (Voir entr'autres la *Traduction des œuvres de Plaute*, par H. P. de Limmiers, Amsterdam 1719), néanmoins elle s'en rapproche, par d'autres points, d'une merveilleuse façon ; elle est parfaitement l'expression des pensées qu'aurait un homme dans la situation d'Hannon ; elle s'accorde enfin très bien avec la donnée de la pièce. D'où nous pouvons établir que si l'perse de nos jours n'est point le véritable idiome de *Cariath-aggio* (ville de la lanrière, la *Byrsa* de Virgile), ces deux idiomes ont de si étonnantes analogies qu'il nous paraît impossible de leur refuser une commune origine. De plus, comme la filiation ombrienne des Erses nous paraît être un fait hors de discussion, nous nous croyons suffisamment autorisés à en conclure que les Erses sont bien réellement les descendants des Ombriens qui, eux, étaient de race Chananéenne.

Il est encore un autre argument qui semble plaider en faveur de nos conclusions.

L'auteur du *Pœnulus*, Plaute, était Ombrien. Or, personne n'ignore que les Romains, méprisant tous les autres peuples qu'ils traitaient de barbares, dédaignaient d'apprendre les idiomes étrangers. On peut donc se demander, à bon droit, comment il a pu se faire que Plaute ait osé introduire sur la scène un personnage

parlant un langage incompréhensible pour les spectateurs, dérogeant de la sorte aux usages observés par les auteurs latins? Faudrait-il en tirer cette conséquence que le Carthaginois était familier aux Romains? Faudrait-il admettre, comme on le prétend généralement, que la comédie de Plaute, représentée à l'époque où éclata la seconde guerre punique, n'avait pas d'autre but que d'exposer aux risées et aux moqueries du peuple romain un ennemi personnifié sous des traits ridicules? Serait-il plus rationnel de croire que Plaute n'a agi ainsi qu'afin de mieux conserver à sa comédie la couleur locale et de peindre son personnage plus au naturel?

La première supposition est inadmissible. La seconde ne nous paraît pas plus acceptable, attendu que l'appréciation sur laquelle elle repose est tout le contraire de la vérité. En effet, le personnage d'Hannon ne se montre sur la scène qu'au cinquième acte seulement. Ses malheurs, ses voyages, son amour paternel le rendent aussitôt sympathique. Loin d'être un objet de risée, loin de paraître bouffon, c'est lui, au contraire, qui se divertit aux dépens du valet de son neveu, lorsque, (quoique sachant le latin), après lui avoir parlé carthaginois et s'être amusé un moment de la façon pittoresque dont ce dernier traduit ses paroles à son maître, il prouve à Mirphion qu'il n'est qu'un sot outreucidant.

Seule la troisième hypothèse offre quelque vraisemblance. Néanmoins ce n'eût pas été pour Plaute un motif sérieux de mettre dans la bouche d'un des personnages de sa Comédie un langage que le public n'aurait point pu comprendre, s'il n'avait eu la certitude matérielle d'être entendu du plus grand nombre.

Cela est d'autant plus vraisemblable que Plaute avait trop d'esprit pour violer stupidement l'usage et la règle, en faisant réciter sur la scène des vers en langue inconnue, s'il n'avait voulu, de la sorte, amener la désopilante scène où Mirphion traduit avec tant de désinvolture à Agarastoclès le Punique d'Hannon. Ainsi, entr'autres, lorsqu'Hannon prononce les mots *bar bocca*, Mirphion s'empresse d'interpréter *bocca* par *Bucca*, *bouche*, etc., etc.

Or cette scène, pas plus du reste que le monologue qui semble lui servir de préface, n'aurait eu nulle saveur pour les spectateurs (1), si le plus grand nombre d'en-

(1) Pour bien faire comprendre l'effet de cette scène à ceux qui par hasard n'auraient point lu la comédie de Plaute, nous citerons comme exemple l'effet que produiraient des scènes analogues prises dans le monde moderne; ainsi un personnage qui, se vantant de connaître parfaitement l'allemand ou l'anglais, quoiqu'il n'en sut pas le premier mot, se permettrait de traduire avec assurance en français, grâce à l'analogie des termes, cette phrase de l'allemand : wille ein

tr'eux n'avait pu comprendre les paroles d'Hannōn et s'amuser, par conséquent, des interprétations fantaisistes de Mirphion. Donc, sinon tous, ce qui est impossible, au moins une grande partie des spectateurs romains comprenaient le Carthaginois.

Quoique vrai, ce fait pourtant ne saurait s'expliquer si l'on refuse d'admettre l'origine chananéenne des populations primitives de l'Italie (telles que les osques, les sabelles, les ombriens), et si l'on nie que l'idiome de ces populations fut, sinon identiquement le langage de Carthage, du moins un langage qui ressemblait fort au punique. Or, cet idiome existait. Méprisé et peu toléré à Rome, il était très-florissant dans tous les cantons de la péninsule italique où vivaient les populations de race Sabellique.

Plaute, avons-nous dit, était Ombrien et il y avait beaucoup d'Ombriens à Rome. Sans parler des nombreux habitants de cette ville qui tiraient leur origine des Samnites ou des Osques, et qui, devenus Romains,

bett (vouloir un lit), par vilaine bête, et celle-ci de l'anglais : what fair foot (quel joli pied) ! par va te faire f.....

Ne serait-ce point comique ? Or, il n'est point d'idiome qui, dans quelques uns de ses signes, n'offre de pareils exemples de similitude avec les signes d'un autre idiome, quoique chacun d'eux possède une signification diamétralement opposée.

affectaient de ne plus se souvenir du berceau de leur famille, une foule de gens pauvres et nécessiteux, appartenant à ces mêmes tribus, se rendaient pour y gagner leur vie à la ville-reine, absolument comme de nos jours les savoyards et les auvergnats se rendent à Paris. Or, étant donnée l'affinité existante entre l'idiome ombrien et l'idiome Carthaginois, on peut se rendre compte du motif qui poussa Plaute à faire parler Hannon en carthaginois, puisqu'il savait cette langue compréhensible, non-seulement pour tous ses compatriotes à lui, les Ombriens, mais encore pour un grand nombre de gens du peuple de la ville de Rome. Qui sait même s'il ne s'adjoignait pas à ces motifs, dans la pensée de Plaute, le désir de mystifier spirituellement les orgueilleux Patriciens, en les forçant d'écouter sur la scène un langage proscrit et méprisé? n'insistons plus.

L'idiome punique est traduisible au moyen de l'erse et l'erse est bien réellement l'ombrien. C'est un fait certain. D'où on peut conjecturer avec une sorte de certitude que les Irlandais et les Ecossais sont les descendants légitimes des Ombriens et que leur langue, si miraculeusement conservée malgré tant de vicissitudes, est d'origine chananéenne.

Cependant entre le carthaginois du *Pænulus* et la traduction irlandaise du colonel Vallancey, on peut remar-

quer des changements de lettres, des transpositions de mots, des termes même absolument différents. Cela tient uniquement aux modifications et altérations que le temps, l'usage et le mélange avec les autres idiomes introduisent forcément dans une langue. D'ailleurs et ceci nous confirme dans notre sentiment, ces causes ont été néanmoins impuissantes à détruire la physionomie de l'antique idiome punique.

On pourrait aussi à la rigueur, pour expliquer ces différences légères entre l'perse et le punique invoquer l'infidélité, l'étourderie ou l'ignorance des copistes. Mais à quoi bon? Les arguments que nous venons de fournir suffisent amplement à notre thèse.

En 1718, Majus, professeur dans l'université de Giessen, publia une dissertation dans laquelle il s'efforce de prouver que la langue que l'on parle dans l'île de Malte a beaucoup de rapport avec le punique. Les matériaux dont il s'est servi pour faire cette dissertation lui avaient été donnés par un jésuite maltais, appelé le P. Ribier ou Rivière de Gattis. On voit dans cette dissertation, que les Carthaginois ont été très-longtemps maîtres de l'île de Malte, et que leur langage, qui diffère de toutes les autres langues connues, a conservé une très-forte teinture de l'ancienne langue punique. On y voit encore que les nombres, dont les Maltais se servent

actuellement pour compter, sont les mêmes que les nombres chaldéens et phéniciens.

Ce n'est pas tout, Jean Quintinius Heduus, auteur qui vivait à Malte dans le milieu du seizième siècle, dit que l'on parlait de son temps dans cette île la langue africaine ou punique, que l'on voyait encore dans certains endroits des piliers avec des inscriptions puniques et que les Maltais entendaient très-bien les mots carthaginois qui se trouvent dans Plaute et dans Avicenne. « Les Maltais, ajoute-t-il, ont dans leur langue un pro- » verbe carthaginois, qui nous a été conservé par » Saint Augustin: *La peste a besoin d'une pièce d'argent; » donnez-lui en deux, elle vous quittera d'elle-même.* »

Comme nous ignorons absolument la langue maltaise, il nous est impossible de vérifier par nous-mêmes si elle a quelque affinité avec l'Erse et nous sommes obligés de laisser à d'autres ce soin. S'il y a affinité entre ces deux idiomes, il est alors de toute évidence que les Ombriens sont d'origine phénicienne ou chananéenne. S'il n'y en a point, il resterait à rechercher lequel des deux, de l'Erse ou du maltais, est bien réellement le continuateur du punique, et, par ainsi, qui a raison ou des auteurs en question ou du colonel Vallancey.

Quoiqu'il en soit, la question de l'origine punique des Ombriens est pour nous d'une importance très-secon-

daire. L'essentiel est que les Erses ne soient ni d'origine ni de race celtique ou gauloise, comme quelques écrivains l'ont prétendu, et qu'il n'y ait jamais eu rien de commun entr'eux et les Celtes. Ce que nous croyons avoir démontré.

Passons maintenant à la langue pélasgique ou étrusque.

CHAPITRE DEUXIÈME

LANGUE PÉLASGIQUE OU ÉTRUSQUE.

De tous les idiomes anciens qui ont disparu ou qui, pour un motif quelconque, ont cessé d'être en usage, l'idiome pélasgique est celui sur lequel la science philologique possède les données les plus certaines et les moins contestées. La plupart des savants s'accordent même à considérer le pélasge comme la souche d'où sont sortis le grec et le latin.

Le plus ancien monument qui nous reste de la langue pélasgique et qui nous permette d'apprécier cette langue

ce sont les *Tables Eugubines* ainsi nommées parce qu'elles furent découvertes à Gobbio, l'ancienne *Iguvium*. Il arriva même que, s'autorisant de ce fait que les tables en question avaient été trouvées à Gobbio, ville située en pays ombrien, quelques érudits prétendirent qu'elles ne devaient point être attribuées aux Pélasges, mais aux Ombriens, et que la langue en laquelle sont écrits les vers qui y sont gravés est la langue ombrienne et non la langue pélasgique. Mais ces érudits n'ont point pris garde à l'impossibilité matérielle d'une telle assertion.

Il est sans doute avéré que la nation dont les Ombriens faisaient partie et dont ils étaient une des plus grandes tribus a possédé la première la péninsule italique, mais il est avéré aussi qu'à une époque dont la date nous est inconnue les Pélasges s'emparèrent du nord de l'Italie et en gardèrent la possession jusqu'aux temps de l'invasion ombrienne, que l'on peut fixer à environ quinze cents ans avant notre ère. Or à cette époque-là, soit avant l'arrivée des Pélasges soit depuis l'invasion ombrienne, antérieurement à la venue des Etrusques, est-il bien certain que les populations italiennes connussent l'art de l'écriture et fissent usage de caractères quelconques? nous en doutons. En effet au dire des savants, ce ne fut que sept ou huit siècles avant Jésus-Christ que l'alphabet fut apporté en Grèce par le phénicien Cadmus.

En outre les Ombriens furent plus tard vaincus et refoulés à leur tour par les Etrusques, (peuplade Pélasgique qui avait substitué le nom particulier de sa tribu au nom général de la nation et qui relégua les tribus ombriennes vers les côtes de l'Adriatique et les montagnes centrales de l'Italie). Ceci posé, Iguvium se trouvant située assez près de la frontière toscane, rien ne démontre, nous semble-t-il, que cette ville, si elle n'a pas été fondée par les étrusques, n'ait pas été en leur possession. Ce fut seulement, on le sait, fort longtemps après l'invasion étrusque que les Ombriens et les Rathena eurent des frontières bien nettes et bien délimitées.

Les partisans de l'origine ombrienne des Tables Eugubines prétendent que les caractères de cette inscription célèbre sont phéniciens. Or, les tribus ombriennes étant de race, sinon phénicienne, au moins chananéenne, on peut conjecturer que ce sont réellement les Ombriens qui ont gravé ces tables. Malheureusement pour les partisans de cette théorie, l'opinion générale veut que ce soit Evandre qui ait apporté l'alphabet d'Arcadie en Italie, et les Arcadiens, c'est chose reconnue aujourd'hui, étaient une peuplade pélasgique. De plus, les Chananéens implantés en Italie s'étaient séparés de leurs frères d'Asie bien longtemps avant l'invention de l'écriture, dont ils n'avaient aucune idée. Si, à une époque plus

moderne, les phéniciens ont enseigné l'alphabet aux Grecs et aux Pélasges italiens, on ne saurait tirer de ce fait la conséquence que les Chananéens d'Italie aient eu les premiers connaissance de l'alphabet gréco-phénicien, puisqu'ils étaient séparés de leurs congénères de Phénicie par une distance trop grande, et qu'ils étaient restés trop de temps sans communications et sans correspondances avec leurs compatriotes. Enfin, quoiqu'on soit redevable de la divulgation et de la diffusion de l'art d'écrire aux Phéniciens, le mérite de cette découverte n'en revient pas moins de droit aux Egyptiens de qui les Phéniciens en avaient appris les éléments.

L'antiquité de l'inscription des Tables Eugubines, que l'on fait remonter à une époque antérieure à la guerre de Troie, ne peut être contestée avec quelque apparence de raison. Cette inscription est entièrement écrite de droite à gauche au lieu de l'être en *boustrophedon*. Le *boustrophedon* consistait à aller d'abord de droite à gauche pour revenir ensuite de gauche à droite, ce qui fut une transition entre la première manière d'écrire chez les Grecs et la méthode qu'ils adoptèrent ensuite définitivement, méthode usitée encore dans tout l'occident. Du reste, indécis apparemment s'ils devaient adopter l'usage d'écrire de gauche à droite ou conserver leur méthode de droite à gauche, qu'ils avaient empruntée des Phéniciens, les

Grecs, pour tout concilier, se mirent à écrire en même temps de l'une et de l'autre manière. Après avoir écrit une première ligne de droite à gauche ils formaient la seconde ligne de gauche à droite et continuaient ainsi alternativement de ligne en ligne, imitant par là les sillons d'un champ labouré par des bœufs. C'est ce qu'exprime parfaitement le mot *boustrophedon*. Par conséquent le genre d'écriture de l'inscription Eugubine dénote une antiquité plus reculée que la plus ancienne inscription grecque, celle de Sigée, publiée l'an 1727 par le savant Chishull, puisque la première va constamment de droite à gauche, tandis que la seconde va et revient en boustrophedon. Qu'en conclure? Sinon que la méthode du boustrophedon n'était pas encore connue ou inventée en Grèce, lorsqu'Evandre (?) apporta l'écriture en Italie. Mais, Evandre étant pélasge et les Pélasges ayant été les civilisateurs de l'Italie, il faut bien admettre que ce fut à ses concitoyens qu'il enseigna tout d'abord l'art d'écrire, et que, des diverses populations italiennes, les Pélasges furent les premiers à en faire usage.

Il nous semble enfin qu'avant de se prononcer si promptement sur cette question, il eut été convenable d'examiner avec soin en quelle langue cette inscription était conçue et de ne pas affirmer à la légère que les Tables Eugubines sont ombriennes.

Grâce aux quelques mots osques, ombriens et sabelles conservés par les anciens auteurs, nous avons déjà pu établir que l'idiome de ces tribus, représenté aujourd'hui par l'erse, n'offre aucun point de ressemblance avec le pélasge. Or, comme le pélasge n'est pas autre chose que l'ancien grec, si cette inscription était en ombrien, ce ne serait point dans le grec qu'il faudrait aller en chercher l'explication, mais bien dans l'erse, ou dans un des idiomes du pays de Chanaan. Sinon, il faudrait avouer, à défaut de termes de comparaison, que cette inscription est intraduisible et que la langue en laquelle elle est conçue a totalement disparu, sans laisser aucune trace de son passage dans les idiomes survivants. Ce travail a été entrepris et n'a point produit de résultats satisfaisants.

Il y a une dizaine d'années environ, la *Civiltà cattolica* publia quelques articles du P. Tarquini, traitant de l'interprétation des inscriptions étrusques et notamment des Tables Eugubines. Ce savant religieux avait cru trouver la clé de l'idiome étrusque, en mettant à la place des lettres de forme grecque ou phénicienne de l'étrusque les lettres correspondantes de l'hébreu, ou plutôt, de l'araméen. Par ce procédé, il avait réussi à trouver un sens plausible à trois ou quatre inscriptions. Mais son système n'a pas fait fortune, personne du moins ne l'a

adopté, et le P. Tarquini lui-même a renoncé à sa découverte. Si ce système eut été vrai pourtant, de combien d'interprétations des inscriptions étrusques ne serions-nous pas encombrés aujourd'hui?

L'explication de ces tables par le moyen de l'perse est tout aussi impossible. Il suit de là que, puisqu'on ne peut les traduire ni par l'hébreu, ni par l'araméen, ni par l'perse, il n'y a plus moyen de persister à croire qu'elles soient écrites en langue ombrienne.

Le savant Gorius, appliquant au contraire le grec aux mots de cette inscription, est non-seulement parvenu à en donner une explication très-satisfaisante, mais encore il a pu démontrer l'extrême affinité qui existe entre le pélasge et le grec, ce qui prouve victorieusement que l'un provient de l'autre, sans qu'il soit possible d'en douter.

On lit donc dans les Prolégomènes du Tome I^{er} du *Museum Hetruscum*, d'Antoine François Gorius. « Eu-
» gubii, sive, ut veteres dixere, Iguvii, Umbrorum
» urbe nobilissima; anno CIO. CCCC XLIV, prope the-
» atrum, in subterranea quadam concameratione, hæ
» tabulæ insignes inventæ sunt. Statim ac fama hujus
» præclari inventi increbuit, atque inscriptiones inno-
» tuere, mirum quantum in illustranda Etruscorum
» prisca lingua desudarint illustres ingenio et linguarum

» scientia viri : quot alphabeta in lucem prodierint : quot
 » etiam adhuc ubique latitent , præsertim vero in floren-
 » tinis bibliothecis , quæ vidi. Per annos ducentos et oc-
 » toginta ab eo tempore , quo inventæ sunt hæ tabulæ
 » Eugubinæ , qua concinnandis alphabetis , qua osten-
 » denda Etruscæ linguæ origine desudatum est : Aliis ex
 » syriaco , et ut volebant , Aramæo ; aliis ex Hebraico sive
 » Assyrio ; aliis ex Phœnicio saltem et Punico , singulis pro
 » lubito , quod videbatur vocum Etruscarum etymon de-
 » ducentibus ac proponentibus , irrito labore ; nam quo-
 » modo legendi essent Characteres et inscriptiones , quod
 » erat faciendum nundum nemo monstraverat , etc. »

Parlant des motifs qui poussèrent les Pélasges à ériger ce monument, le même auteur écrit (id, ibid) : — » Nar-
 » rat Dionysius Halicarnensis, ex auctoritate Myrsili Les-
 » bii , veteres Pelasgos , ac proinde etiam Etruscos , qui
 » Italiam occuparunt , junctique et simul intermixti fuere
 » duabus ferme cætatibus ante Trojanum bellum , adverso
 » numine , sive deorum ira ita vexatos , ut maximam
 » perpassi sint calamitatem , etc. »

Voici maintenant *in extenso* le texte même des Tables Eugubines , tel qu'on le voit dans le *Museum Hetruscum* de Gorius (sauf que nous le transcrivons en caractères modernes et que nous le faisons suivre de la savante interprétation qu'il en donne) :

ORTHUUM

Carminis lamentabilis Etruscorum antiquorum.

1. Esvnv : fvia : therther : svme :
2. Vstite : sest : entasiarv :
3. Vrnassiarv : thvnt : ak : vvke : prvmv : petatv :
4. Invk : vthtvr : vrtes : evntis :
5. Frater : vstentvta : pvre :
6. Fratrv : mersvs : fvst :
7. Kvmnake : invk : vthtvr : vapere :
8. Kvmnake : sistv : sakre : vvem : vthtvr :
9. Teitv : pvn tes : terkantvr : invmek : sakre :
10. Vvem : vrtas : pvntes : fratrvm : vpetvta :
11. Invmek : via : mers : vva : arvamen : etvta :
12. Erak : pir : persklv : vretv : sakre : vvem :
13. Kletra : fertvta : aïtvta : arven : kletram :
14. Ampariv : ervk : esnv : fvtv : kletre : tvplak :
15. Prvmvm : antentv : invk : vthtvera : ententv :
16. Invk : kavi : ferime : antentv : isvnt : ferethtrv :
17. Antentv : isvnt : sv : feraklv : antentv : seples :
18. Athesnes : tris : kavi : astintv : ferethtrv : etres : tris :
19. Athesnes : astintv : sv : feraklv : tvves : athesnes :
20. Ânstintv : inenek : vvkvmen : esnvkvmen : etv : ap :
21. Vvkv : kvkethes : iepi : persklvmar : karitv : vvke : pir :
22. Ase : antentv : sakre : sevakne : vpetv : ivvepatre :

23. Prvmv : ampentv : testrv : seseasa : fratrvsper :
 24. Atiteries : athtisper : eikvasatis : tvtape : iivvina :
 25. Trefiper : iivvina : tivlv : sevakni : teitv :
 26. Invmek : vvem : sevakni : vpetv : pvemvne :
 27. Pvprike : apentv : tivlv : sevakni : naratv :
 28. Ivka : mersvva ; vvikvm : thafetv : fratrvspe :
 29. Atiierie : athtisper : eikvasatis : tvtaper :
 30. Iivvina : trefiper : iivvina : sakre :
 31. Vatra : ferine : feitv : ervkv : arvvia : feitv : vvem :
 32. Peraem : pelsanv : feitv : ererek : tvva : tefra :
 33. Spantimar : prvsekatv ; erek : pervme : pvrvtvitv :
 34. Svrvvla : ar : veitv : mvmek : etrama : spanti : tvva : tefra :
 35. Prvsekatv : erek : erelvma : pvemvne : pvprike :

Interpretatio.

Estote filii percussi simul. Incendite nunc impositas urnas odoramentorum, remedium, fuga (exi itii) extremi late diffusi. Pandite guttur viri, qui adestis; a fratre ostensus ignis fratribus, sparsus fuit. Pueri, pandite guttur valide. Pueræ, adstantes sacrisc, lamate gutture. Matres omnes, ter cantu (majore) ululate (in) sacrisc. Clamate viræ omnes, fratrum inauspicata. Ululate filiæ, dissipata clamantes, arva eversa. Desolatum far (nimiâ) ariditate, uredine sacrum; clamate. Speciosi

proventus desiderati in arvis , speciosa camporum vastata sunt ; fœtus speciosi , duplo malo extremo , subversi (sunt). Clamate gutturibus; eversi sunt. Clamate : exustione optima subversa sunt : proventus subversi sunt : arbôres feraces subversæ sunt plus. Annos tres exustione extincti , proventus alterati tres annos : extinctæ arbores feraces fumantes (per) annos. Extinctæ , ululatæ , fugatæ sunt tempore ab (illo). Fugerunt fructus annui pingues ; persicata (sunt) dona; fugit far; aræ eversæ (sunt) sacræ; tua necessaria , summe Iovis pater. Calamitatem averte : dexter tua serva : fratres per sacerdotes , per patres adparentes , per totam juventutem , per alumnam juventam. Produca tua necessaria , alimenta : ululate : clamate : tua necessaria. Summe pastor , publice depulsor , produca tuam necessariam , nardum. Heu ! dispersum officium vide per fratres sacerdotes , per patres adparentes , per totam juventutem , per alumnam juventam sacram. Vivifica armentorum fœtus ; desolatos arborum fœtus. Clamate : Adspira , matura fœtus. Consolida tuos pauperes penuriâ laborantes. Intuere , solida , profer frumenti copiam. Sirium subtrahe ab fœtibus. Epulas offeremus trementes , omnes tuos pauperes. Intuere : Averte , averte luem , pastor publice.

A la suite de sa traduction , Gorius , prenant en parti-

culier cha : un des termes composant l'inscription Eugubine, prouve manifestement qu'ils se retrouvent en grec avec une signification absolument identique. Cela ne saurait surprendre. Le fonds même de la langue grecque est en effet le pélasge, sur lequel se sont successivement entés quelques termes phéniciens et égyptiens, sans que ces deux derniers idiomes aient exercé sur le pélasge une réelle influence.

Le phénicien, idiome sémitique, par conséquent d'ordre analytique et privé de flexions, se borna à introduire dans le pélasge quelques mots usuels et l'emploi de l'article. Quant à l'égyptien, son rôle ici fut encore de moindre importance et tout-à-fait insignifiant.

Selon nous, on ne saurait trouver dans le grec, en admettant qu'il en existe, un nombre de termes égyptiens suffisant pour justifier l'idée que cette langue ait eu une action directe sur l'idiome des Pélasges-Grecs. Au contraire, il est facile de retrouver une certaine quantité de mots phéniciens dans le latin et dans le grec, c'est-à-dire dans les deux plus grands dialectes de la langue pélasgique.

Le Phénicien, s'il s'écarte radicalement de l'hébreu par son vocabulaire (quoique cependant on ne puisse nier qu'il y ait dans ces deux idiomes un assez grand nombre de mots qui ont dû avoir une racine commune)

s'y rattache du moins par son génie, qui est d'ordre analytique et qui procède de la même façon que celui de l'hébreu.

L'égyptien suit la même marche, mais plus strictement encore. A part ces points de contact, plus rien de commun entre l'égyptien et l'hébreu. Mais la dissemblance est complète entre l'hébreu et le pélasge ou le grec.

Nous ne saurions donner de ce dernier fait une meilleure preuve que de citer le commencement du Psaume XLV, un de ceux qui ont été écrits dans l'antique langue des Pharaons ;

« — Dieu est notre refuge et notre force ; c'est lui qui
 » nous assiste dans les grandes afflictions qui nous ont
 » enveloppés.

» C'est pourquoi nous ne serons point saisis de crainte
 » quand la terre serait renversée et que les montagnes
 » seraient transportées dans le fond de la mer.

» Ses eaux ont fait un grand bruit et ont été toutes
 » agitées : les montagnes ont été renversées par sa puissance. etc., etc., »

Cela se dit en hébreu :

Elohim lanou makhase vaiz ezrah betsaroth nimtsa meid :

Al-Ken lo-nira behamir arets oubemot hariim beleb jamaim :

Jehaimou jekhmerou maimaiou iraschou-harim bagavatho selah :

En Cophte ou égyptien.

Pen nou tpepen mam psotnem tendom

Pen votthospe schennen thlupsi se taujem tenemasçó

Ethve psainenerhot [i] esço pafsçansçthor ternjepkahe

En Grec (version des septante) :

Ο Θεός ημων καταφυγή και δυναμις, Βοηθός εν θλιψει ταϊς στιξουσαις ημας σφοδρα.

Δια τουτο ου φοβηθησόμεθα εν τω ταρασσεσθαι τῆς γῆς, και μετατιθεσθαι ὄρη εν καρδιαις θαλασσῶν.

Ηχησαν και ἐταράχησαν τὰ ὕδατα αὐτου, ἐταρὰ χησαν τὰ ὄρη εν τῇ κραταιότητι αὐτου.

Ainsi peu de ressemblance entre l'égyptien et l'hébreu ; aucune ressemblance entre l'égyptien et le grec.

Il est aujourd'hui reconnu que le grec est un des principaux rameaux du tronc pélasgique. Le savant traducteur des Tables Eugubines en ignore moins que personne, lui qui donne les Ausones, les Arcadiens, les Pélasges et les Etrusques, comme des colonies grecques. Cependant il nous apprend que chez les Grecs on doutait de cette origine pélasgique, tout en admettant qu'on devait à cet idiome un grand nombre de mots. « — Plato » ingénue fatetur in *Cratylō*, écrit Gorius, (*Proleg. Museum Hetr.*) « Græcos complurima nomina a barbaris ac-

» cepisse. Pro barbaris habiti sunt a Græcis Pelasgi et
» Etrusci. Pausanias barbarum nominat Arimnum, Etrus-
» corum regem, qui omnium primus Iovi olympio insigne
» solium dono misit. Phryges quoque habiti in sensu bar-
» bararum gentium; eos tamen vetustissimo sermone
» utentes, multa vocabula Græcis simillima, ac pœne
» eadem, habuisse ostendit idem Plato in Cratylo. »

L'histoire nous apprend que la Grèce était habitée par des peuples de races diverses. Les Thébains ; par exemple, étaient venus de Phénicie et les Athéniens d'Égypte. Mais le langage que ces étrangers apportèrent de leur patrie primitive ne put point prévaloir, du moment qu'on n'en trouve que d'imperceptibles traces dans l'idiome hellénique. D'autre part, les philosophes et les historiens grecs, tout en nous apprenant que l'Égypte était l'école où ils allaient se perfectionner par l'étude des hautes sciences, ne nous disent pas que la langue de ce pays eût quelque chose de commun avec la leur. Ils nous apprennent, au contraire, qu'ils avaient besoin d'interprètes.

On ne saurait certes être surpris que, dès les premiers temps de leur établissement en Grèce, les Phéniciens et les Égyptiens traitassent les Pélasges de barbares, comparaison faite surtout entre leur civilisation et l'état de barbarie relative des tribus pélasgiques. Mais nous avons à bon droit lieu de nous étonner quand nous voyons Pla-

ton écrire que les Grecs avaient reçu beaucoup de termes des barbares, c'est-à-dire des Pélasges.

Quelle langue parlaient donc les Grecs, s'ils ne parlaient point le pélasge ? Ce n'était à coup sur ni le phénicien ni l'égyptien, puisqu'il est matériellement impossible d'expliquer par le grec les quelques inscriptions qui ont été découvertes écrites dans l'une ou dans l'autre de ces dernières langues. On peut s'assurer de la véracité de notre assertion en ce qui concerne l'égyptien, au moyen de la fameuse pierre de Damiette où l'inscription égyptienne, écrite en caractères hiéroglyphiques et démotiques, est traduite en grec. Que l'on mette en parallèle les divers vocables des deux idiomes, et l'on jugera si nous avons tort. Quant au phénicien, on peut essayer de traduire par le grec le Monologue d'Hannon, on verra quel en sera le résultat.

Résumons nous :

D'une part, à l'époque dont nous parlons, il n'y avait en Grèce que trois peuples seulement, d'origine diverse les Pélasges, les Phéniciens et les Egyptiens.

D'autre part le grec n'a eu que peu de rapport avec les idiomes de ces deux derniers peuples, tandis qu'il y a une ressemblance absolue entre lui et le pélasge, comme le prouve si bien Gorius, non-seulement en traduisant les Tables Eugubines au moyen du grec, mais encore en

établissant jusqu'à l'évidence que les mots grecs qui ont servi à sa traduction dérivent des mots contenus dans ces Tables.

Ces prémisses posées, nous pouvons conclure que le grec n'est point autre chose que le pélasge lui-même ou un dialecte du pélasge.

Nous eussions bien voulu mettre sous les yeux du lecteur les étymologies données par le savant auteur du *Museum Hetruscum*, d'après lesquelles il démontre que *esuvv* se retrouve dans *έσομαι* (*είμι*), *svia*, dans *νός*, *therther*, dans *Τείρο*, etc., etc.; mais, outre que cela aurait beaucoup trop allongé notre travail, nous avons pensé que ceux à qui cette étude pourrait paraître intéressante trouveraient facilement à se satisfaire en consultant le *Museum Hétruscum* lui-même.

Nous n'avons d'ailleurs cité tout au long l'inscription pélasgique des Tables Eugubines que pour montrer que le génie de cette langue était transposatif comme celui du grec et du latin, auxquels elle a donné naissance, et qu'on y peut découvrir sans trop de peine l'usage de la flexion. Quoique la conjugaison des verbes y soit encore à l'état rudimentaire, on y distingue parfaitement les désinences. Enfin, dernier détail fort caractéristique, la voyelle *O* y manque complètement. Déjà, les auteurs anciens avaient constaté que l'alphabet étrusque ne possé-

dait point cette lettre-voyelle, *Hetrusci carent O*. Cette particularité seule pourrait suffire en l'absence d'autres preuves, à nous montrer l'étroite parenté qui existait entre les Pélasges et les Etrusques, parenté que nous ne saurions mieux comparer qu'à celle qui unit aujourd'hui les Bavares aux Allemands.

Un certain nombre d'érudits, entr'autres Freret et le Général de Vaudoncourt, ont voulu voir dans les Etrusques, non des Pélasges, mais des Celtes.

Nieburh, Otfried Muller et Funcius prétendent que les Etrusques étaient d'origine germanique et les font venir de la Germanie.

Loin de partager l'un ou l'autre de ces sentiments, nous les avons combattus plus haut avec le secours de l'histoire; nous allons les combattre encore avec l'aide de la linguistique.

Parmi toutes les inscriptions en langue étrusque découvertes jusqu'à ce jour, la moins ancienne est, croyons-nous, l'inscription que l'on voit gravée sur un mur à Pompéi. Deux motifs nous ont engagé à lui donner la préférence sur toutes les autres : sa brièveté et sa date récente. Le premier motif est facile à comprendre. Le second motif mérite une explication. La voici :

Pompéi a été enseveli sous la cendre, par l'éruption du Vésuve, l'an 79 de notre ère. Or, l'inscription dont

il s'agit et qui n'est qu'une indication, un avis, une enseigne si l'on veut, nous prouve indiscutablement qu'en l'année 79 de Jésus-Christ il y avait des Etrusques à Pompéi, que ces Etrusques parlaient leur langue nationale et que cette langue était à cette époque fort répandue en Italie. Mais de ce fait que l'étrusque était parlé, non-seulement dans une des plus grandes provinces italiennes, mais encore aux portes de Rome et, s'il faut en croire les historiens, dans Rome même, il en résulte forcément que cette langue ne pouvait être inconnue des Romains.

Cela ne pouvait être et cela n'a pas été.

Nous avons dit, en effet, dans l'étude historique consacrée aux *Rathena*, que quelques auteurs latins n'hésitaient point à regarder les *Lepontii* et les *Camuni* comme étant de race étrusque, se fondant sur la similitude de langage de ces tribus, similitude encore reconnaissable de leur temps. Horace (Liv III, ode 8, v. 5) appelle Mécène : *Docte sermones utriusque linguæ, savant dans l'une et l'autre langue*. Les savants ont prétendu qu'Horace voulait signifier par là que Mécène était aussi versé dans la langue grecque que dans la langue romaine. Cette explication ne nous semble guère vraisemblable, surtout si l'on se souvient que le même poète dit ce de personnage (Liv. III, ode 29) :

Thyrrhena regum progenies. Donc, c'est des langues latine et étrusque qu'Horace entendait parler, car il n'est point supposable que le descendant des rois étrusques, alors que son idiome était encore en vigueur dans une grande partie de l'Italie, et qui devait sans nul doute être le *patron* de ses compatriotes, par droit de naissance et par sa haute position sociale, n'ait point su parler sa langue maternelle qui, tout l'indique, posséda une brillante littérature quoique nous n'ayons aujourd'hui de ce vieil idiome que de rares fragments.

A cette même époque, le gaulois, lui aussi était connu des Romains. Outre qu'il était en usage dans tout le nord de l'Italie, auprès de Rome, dans Rome même, il avait fourni au latin une si considérable quantité de vocables qu'il en avait pour ainsi dire, comme nous espérons bientôt le prouver, modifié, changé plutôt la physionomie primitive.

Il serait donc vraiment surprenant que les Romains, qui ont remarqué la proche parenté de deux peuplades des Alpes rhétiques avec les Toscans, grâce à leur langage commun, n'eussent point remarqué la grande analogie qui aurait dû exister entre les idiomes étrusques et gaulois, si les Etrusques avaient fait partie de la nation celtique. Il est incontestable pour nous que l'analogie, le cas échéant, n'eut point échappé aux Romains.

Aussi bien, du profond silence qu'ils ont gardé à ce sujet, nous pouvons tirer cette conclusion :

Le gaulois et l'étrusque étaient deux idiomes différents, nettement séparés, sans aucune analogie entr'eux, et parlés par deux peuples de race distincte.

Arrivons à l'inscription ou enseigne en langue étrusque qui se lit dans les ruines de Pompéi.

« Eksvk· amvianvr· eitvns· anter· tivrri· XII· ini· heis· arinv· pvph· phaamat· mr· aaririis· v· »

On traduit cette inscription en ces termes : « Voyageur, en allant d'ici à la 12^e tour, tu trouveras Arinus, fils de Publius, qui tient auberge. Salut. »

La première remarque à faire sur cette inscription c'est que, comme dans les Tables Eugubines, la lettre O y fait totalement défaut. Quoiqu'un laps de temps d'environ mille ou onze cents ans se soit écoulé entre la gravure respective de ces deux inscriptions en une même langue, les formes grammaticales sont demeurées aussi frustes, aussi rudimentaires dans la seconde que dans la première. Les déclinaisons et les conjugaisons n'ont subi aucun changement, n'ont reçu aucune amélioration. Dans toutes les deux, la voyelle finale V est indifféremment la marque de l'accusatif et du datif ou ablatif. En effet si on trouve dans les Tables : « *invk vthtorv, dilatate guttur, et vstite entasiarv vrna-*

*siarv, incendite impositas urnas, » dans l'inscription de Pompéi on voit *Arinv* pour *Arinum*. Néanmoins il est facile de s'apercevoir que cette dernière inscription se rapproche beaucoup plus du latin que la première.*

Ainsi dans *eksuk*, on retrouve aisément *ex huc*.

dans *amvianvr*, on peut deviner *Viator*.

dans *eivns* on voit l'antique forme

euns, qui devient *iens*

et qui fait encore au génitif, *euntis*.

anter correspond à *ante*.

tivri, à *turrim*.

ini heis, a *invenies*.

Arinv, à *Arinum*.

Pvph, à *Publii*.

phaamat, à *filium*.

mr, à *magister*.

aaririis. à *ararum*.

V, est l'abréviatif de *Vale*.

Comme le mot latin *viator*, le mot étrusque *amvianvr* est un mot composé. Mais, tandis qu'en latin *viator* se compose du substantif *via*, *voie*, *chemin*, et de la terminaison *tor*, qui, n'ayant par elle-même aucune signification, est uniquement employée à désigner une qualité, une profession, un état ou une manière d'être, le mot *amvianvr* est composé de *am*, *dans*, de *via*,

chemin, et de *vr*, *vrt*, ou *vrte homme*, et signifie littéralement *homme dans le chemin*, c'est-à-dire *qui est ou se trouve en chemin*.

Eitvns se retrouve avec la même signification et les mêmes lettres, quoique quelques unes soient transposées, dans le mot *evntis* des Tables Eugubines. Gorius a traduit *vrtes evntis* par *virī adstantes*. Mais ce verbe indique aussi une autre action et se peut traduire sans difficulté par *advenientes* ou *adeuntes* ou *euntes*.

Phaamat, traduit par *filium*, est représenté par des dérivés dans les deux idiomes grec et latin. Il est à peu près certain que le verbe pélasge *phaam* ou *pham* a donné naissance au verbe grec *phemi* et au verbe latin *fano*, qui tous signifient *je parle*, *parler*. C'est en effet de *fano* que dérive le mot de *infans*, qui exprime un tout petit enfant, un *enfant qui ne parle pas* (*non fans*).

Les mots : *mr aaririis*, semblent vouloir dire toute autre chose que ce qu'on leur fait signifier. On les traduit, par *qui tient auberge*. Mais le sens littéral de ces mots semble correspondre à *maitre*, ou plutôt à *professeur des autels*. Ce qui est bien différent. Un hôtelier se disait en latin *stabularius* ou *Caupo*. Or, pour rendre cette phrase *qui tient auberge*, on aurait dû produire en Etrusque quelque chose d'analogue à la formule latine

cauponam faciens qui servait à rendre cette idée. Pourtant, il ne faut point oublier qu'en latin *magister* ne désignait pas seulement un *professeur*, un *maître* pour enseigner, mais encore *un homme habile en son art* quel qu'il fut, un homme *adroit*, *expérimenté*.

Quant au mot *aaririis*, qui ne se peut traduire en latin que par *ara* (lequel en provient visiblement et dont le type primitif *ase*, pour *are*, à cause de la fréquente permutation de l'*R* en *S* dans la langue antique des Italiens, se retrouve au milieu des Tables Eugubines), ce mot devait posséder dans l'étrusque, comme sens principal, un des sens accessoires que les Romains attachaient au mot *ara*. En effet, le terme *ara* ne servait pas en latin à désigner seulement *un autel*, mais aussi *un asile*, *un refuge*, *un lieu de sûreté*, et, par extension, *une auberge*, ainsi qu'on en trouve la preuve dans Cicéron, qui parfois emploie ce mot dans ces derniers sens. Il n'est donc pas surprenant que l'aubergiste étrusque, dressant une enseigne pour ceux de son pays et de sa langue, se soit servi de la formule usitée parmi les siens, au lieu d'en profaner l'antiquité et d'en violer l'usage, en essayant de traduire en étrusque la formule latine.

Ainsi la linguistique, d'accord avec l'histoire, démontre que les Etrusques appartenaient à la nation pélasgi-

que, au même titre que les premiers habitants de l'Hellade. Mais, comme nous avons aussi rangé dans la catégorie des peuples d'origine pélasgique les Troyens ou Phrygiens, il est opportun de dire un mot de la langue troyenne ou phrygienne.

CHAPITRE TROISIÈME.

LANGUE TROYENNE OU PHRYGIENNE.

Nous empruntons à l'Encyclopédie de 1767 (article *Greco*) le passage suivant du chevalier de Jaucourt.

— « Il semble que le nom de Pélasges , regardé par
» quelques anciens et par les modernes comme celui
» d'un peuple d'Arcadie qu'ils font successivement errer
» dans les îles de la mer Egée , sur les côtes de l'Asie
» mineure, et sur celles de l'Italie, pourrait bien être
» le nom général des premiers Grecs avant la fondation

» des cités ; nom que les habitants de chaque contrée
» quittèrent à mesure qu'ils se policèrent, et qui disparut
» enfin quand ils furent civilisés.

« Suivant ce système les anciens habitants de la Lydie,
» de la Carie et de la Mysie, les Phrygiens, les Pisidiens,
» les Arméniens, en un mot presque tous les peuples de
» l'Asie mineure, formaient dans l'origine une même
» nation avec les Pélasges ou Grecs européens : ce qui
» fortifierait cette conjecture, c'est que la langue de
» toutes ces nations asiatiques, la même malgré les
» différences qui caractérisaient les dialectes, avait
» beaucoup de rapport pour le fond avec celle des Grecs
» d'Europe, comme le montrent les noms grecs donnés
» dans l'Iliade aux Troyens et à leurs alliés, et les en-
» tretiens que les chefs ont sans interprètes ; peut-être
» aussi que la nation grecque n'eût point de nom qui la
» désignât collectivement. »

Le chevalier de Jaucourt insinue que la cause de la disparition du nom de Pélasges doit être exclusivement attribuée aux progrès de la civilisation chez les diverses peuplades qui composaient la nation pélasgique. Nous ne partageons pas cette manière de voir.

Nous croyons, au contraire, que la disparition du nom de pélasges provient uniquement de ce que chaque tribu de race pélasgique se différencia de ses congéné-

res , en s'en séparant , par un nom particulier et en se constituant définitivement en état distinct dans les pays où les descendants des Pélasges vivent encore. Il en résulta que chaque tribu eut une dénomination particulière et que ses diverses dénominations prirent la place du nom générique de la nation. Ce nom se perdit ainsi par la force des choses. Les diverses tribus pélasgiques qui ne formaient dans l'origine qu'un seul corps de nation , devinrent dans la suite des temps étrangères l'une à l'autre et chacune d'elles forma une nation distincte , nettement séparée. Quant à l'hypothèse , du chevalier de Jaucourt , que les Phrygiens et les Grecs pouvaient bien n'être que deux branches d'un même arbre , deux tribus d'un même peuple , elle est devenue aujourd'hui une incontestable vérité. Vérité , du reste , connue des anciens , puisque Platon , dans son *Cratyle* , atteste formellement la similitude du langage des deux peuples.

Virgile est encore plus explicite , relativement à l'affinité existante entre les Phrygiens et les Grecs. Non seulement il accorde aux deux peuples une commune origine , comme on peut le voir dans l'*Enéide* (liv. I , v. 625 , VIII , v. 127 , etc. , etc.) ; mais il affirme encore en ces termes l'origine pélasgique des Grecs. (Même ouvrage ; liv. VIII , v. 599) :

Sylvano fama est veteres sacrasse Pelasgos
 Arvorum pecorisque deo, lucumque, diemque,
 Qui primi fines aliquando habuere Latinos.

Or, puisque les grecs et les Troyens appartenaient à la même nation, si les Grecs étaient Pélasges, les Troyens devaient l'être aussi. Cependant, malgré cette communauté d'origine, cette unité de race si clairement formulée, Virgile semble insinuer que le langage des uns et des autres n'était pas le même :

— Primi clypeos, mentitaque tela
 Agnoscunt, atque ora sono discordia signant
 (*Enéid. Lib. II v. 416*).

Mais, à coup sûr, Virgile n'avait ici en vue qu'une de ces différences qui se remarquent d'ordinaire entre dialectes d'une même langue. Assez considérables pour distinguer ces dialectes entre eux et leur donner un cachet particulier, les différences dont nous parlons ne sont pas suffisantes pour ôter à ces mêmes dialectes tous leurs traits de similitude nationale et rendre tel ou tel d'entre eux très-difficile à entendre aux gens qui usent d'un autre dialecte, de même origine. Ainsi, pour citer un exemple, il n'est point de langue qui ait possédé plus de dialectes nettement tranchés que la langue Grecque. Qui cependant oserait soutenir que les peuples qui les parlaient aient cessé de s'entendre réciproquement ou

que cette diversité de dialectes ait porté quelque obstacle à la communication de leurs idées ?

La parenté des Grecs et des Troyens , si clairement prouvée , n'implique-t-elle pas communauté de langage ? Pourrait-on comprendre sans cela les incessants rapports qu'ils ont toujours eu et qui aboutirent à la guerre de Troie ?

La seule induction qu'on puisse tirer du dernier passage de Virgile , c'est que , plus cultivée , plus travaillée (grâce à l'introduction dans sa syntaxe et son vocabulaire de quelques éléments étrangers , tels que certaines lettres qui manquaient aux Pélasges , l'article , qui leur venait des Orientaux , etc. , etc.) , la langue grecque était déjà parvenue , de progrès en progrès , soit à varier , tout en les coordonnant , les terminaisons des mots , de façon à pouvoir exprimer tous les cas possibles ; soit à différencier , toujours par le moyen de terminaisons variées , tous les temps des verbes ; soit à créer , suivant le besoin , des mots nouveaux pour des idées nouvelles , au moyen de l'agglutination qui est un des traits distinctifs de cet idiome ; soit enfin à régler et à harmoniser l'emploi des termes dans le discours , non plus par des règles fixes ou un caprice arbitraire , mais par l'euphonie , ce à quoi le génie transpositif de la langue grecque se prêtait à merveille. Les Troyens , au

contraire, moins enclins à de tels soins, ou moins bien doués que les peuplades de la Grèce, libres peut-être de relations avec les étrangers, avaient conservé intact le rude et fruste parler de leurs pères, parler qui devait blesser les oreilles devenues plus délicates des Grecs, *ora sono discordia*, mais que ces derniers devaient cependant parfaitement comprendre.

Malgré les différences de dialectes, il est patent que les Phrygiens et les Grecs parlaient la même langue, le pélasge.

Nous avons vu, par les témoignages de Platon et de Virgile, que c'était chose avérée parmi les anciens que les Phrygiens avaient la même origine que les Etrusques et qu'ils en parlaient la langue.

Donc, les Etrusques appartenaient à la nation pélasgique : « *Cum Phrygibus concordant Etrusci tum in moribus et sacris, tum etiam in vocibus.* »

On peut, par là même, conjecturer, avec raison, qu'il n'y avait en Italie, avant la fondation de Rome, que deux peuples et deux idiomes en présence. Idiomes très-distincts, très-différents l'un de l'autre. L'un de ces peuples, le premier arrivé dans le pays, était d'origine Chananéenne, parlait le phénicien ou du moins un dialecte de cette langue, et n'était connu que sous les noms particuliers de ses diverses tribus, faute d'avoir

un nom collectif. L'autre était de race pélasgique et parlait le pélasge. Il y fut d'abord connu sous son nom générique, et plus tard sous les dénominations diverses d'Etrusques, de Peucétiens, de Troyens et d'Albins.

C'est d'un mélange partiel de ces deux peuples que sont issus les Romains. C'est des idiomes phénicien et pélasgique que s'est formé l'idiome latin. Il nous reste donc à examiner laquelle de ces deux langues a, dans une proportion plus grande, donné naissance à cette langue latine qui devait être parlée plus tard dans tout l'univers.

CHAPITRE QUATRIÈME.

LANGUE LATINE OU ROMAINE.

Beaucoup de personnes traitent de langue morte la langue latine ou romaine ; on devrait plutôt la ranger parmi les langues vivantes , puisque c'est la langue usuelle de l'église et des savants. Mais ceci nous entraînerait trop loin. Ne parlons du latin qu'au point de notre thèse générale.

On pourrait , à la rigueur , réduire les idiomes usités en deux catégories : les idiomes simples

et les idiomes composés. Les idiomes *simples* seraient ceux qui ne procèdent que d'eux-mêmes ou que l'on ne peut sûrement rattacher à nul autre. Ainsi le basque, le chinois, le kanake. Les idiomes *composés* seraient ceux qui peuvent facilement être ramenés à un type primitif et qui ont été manifestement provignés par un ou plusieurs autres idiomes, comme, par exemple, le grec, le latin, l'espagnol, le français, l'anglais.

Or, quand on veut connaître sûrement l'origine d'une langue, il y a plusieurs choses à faire :

1° Rechercher, au moyen de l'histoire, qu'elle est l'origine du peuple qui parle ou parlait cette langue.

2° Examiner avec attention s'il y a ou non des traces non équivoques de parenté entre ce peuple et ses voisins; quelles ont été leurs relations mutuelles; quelle en a été la nature; quelle sorte d'influence ils ont exercée ou subie les uns sur les autres.

3° Déterminer, par le secours de la linguistique, de quel ordre est le génie ou esprit de la langue en question.

4° Dans le cas où l'on aurait à s'occuper d'une langue *composée*, comparer son génie à celui de la langue dont on la prétend issue, et, si l'on constate un accord parfait entre les deux langues, faire immédiatement la preuve contraire en comparant l'idiome de nature *composée* avec les idiomes voisins ou les idiomes analogues.

5° Enfin étudier avec le soin le plus scrupuleux le vocabulaire de la langue à l'étude , afin de discerner les termes qui lui appartiennent en propre d'avec les termes empruntés à d'autres langues.

Pour opérer ce triage d'une manière avantageuse , il faut employer trois moyens distincts qui concourent tous cependant au même but et amènent au même résultat : ce sont , la *formation* , l'*étymologie* et la *phonologie*.

Faisons usage du procédé dont nous parlons , pour savoir d'une façon certaine ce que nous devons penser définitivement du latin.

Les deux premières questions sont ici hors de cause. La première partie historique de ce travail leur est entièrement consacrée. Inutile d'y revenir encore. Bornons-nous à la troisième question.

Ce que nous savons de l'origine et de la formation du peuple romain , nous autorise à conclure que son idiome résulta du mélange des idiomes Pélasgique et Ombrien. Nous nous trouvons donc , du premier coup , en présence d'un idiome *composé*. Or , pour connaître au juste lequel des deux , du pélasgique ou de l'ombrien , a procréé le latin , il nous faut le comparer attentivement avec chacun d'eux en particulier. Mais résumons rapidement d'abord les opinions émises sur la langue latine par quelques maîtres de la science.

D'après Denys d'Halicarnasse , le latin ne serait ni tout-à-fait grec ni tout-à-fait barbare (1).

Bullet a essayé de démontrer que le latin était formé seulement de grec et de celtique. Il est vrai qu'il donne le nom de Celtes à tous les habitants de l'Italie , quelle que fut d'ailleurs leur dénomination.

Fréret , Amédée Thierry , le général de Vaudoncourt , Adélung , Mac Pherson, prétendent trouver dans le latin l'élément Celtique , et insinuent que cet élément a concouru à sa formation.

Le savant Niebuhr croit que le latin a été provigné par le pélasge.

Funcius prétend prouver que le latin est originaire de la Germanie.

M. Maury ne se contente point d'admettre comme fait indiscutable que le latin est un dialecte du pélasge ; il le rattache au sanscrit.

Enfin , l'opinion générale est qu'au nombre des idiomes ayant concouru à introduire dans le latin l'élément barbare , c'est-à-dire tout ce qui n'est point pélasge ou grec ,

(1) Cela ne nous apprend rien , car le mot de Barbare est bien vague. Les Grecs et les Romains l'appliquaient indistinctement à tout ce qui n'était pas eux. Peut-être cela veut-il dire qu'à côté des éléments qu'il reconnaissait comme grecs il y en avait d'autres qui lui étaient inconnus. (note tirée de M. Vaïsse).

se trouvent les idiomes parlés en Italie , l'Ombrien , l'Osque , le Samnite.

Notre avis , à nous , modeste chercheur dans les vastes domaines de la linguistique , est que le latin provient primitivement du pélasge et qu'il a été mélangé d'Ombrien d'abord , de Celte ensuite, de Grec en dernier lieu. Par exemple l'alluvion grecque a été très-considérable. Quelques termes d'autres langues s'y sont introduits certainement ; mais c'est à ces trois seuls idiomes qu'il doit la plus forte part des mots , étrangers au pélasge , qu'on trouve dans son vocabulaire.

Ouvrons une parenthèse. Par ce mot de celtique , nous n'entendons point désigner le même idiome dont Fréret , Bullet , Mac-Pherson , A. Thierry , le Général de Vaudoncourt , Adélung se sont occupés. Notre celte n'a aucune parenté aucune affinité avec le leur.

Nous ferons plus loin connaître l'idiome que nous désignons par la dénomination de celtique.

Le Celtique de Fréret , de Bullet et d'Amédée Thierry ne serait représenté aujourd'hui , dans le concert des langues , que par le bas-breton. L'unique représentant du celtique serait , au contraire , de nos jours l'erse ou gaélique suivant Adélung , Mac-Pherson et le Général de Vaudoncourt. Mais nous avons déjà démontré que les bas-bretons appartiennent à la nation Cimbrique et non

Celtique et qu'ils parlent le kymrique et non le Celte. Nous avons vu qu'ils étaient de même race que les Teutons ou Teutschs, et nous espérons bien prouver en son lieu que le Kymrique n'est qu'un dialecte de l'Allemand. Quant à l'erse ou gaëlique, nous avons pareillement démontré, dans nos études historiques, que ceux qui le parlent descendent des Ombriens et non des Celtes et que la véritable origine des Ombriens est phénicienne ou Chanaéenne. C'est donc évidemment par suite d'un étrange abus de mots que l'on donne aux idiomes kymrique et ersé un nom auquel ils n'ont aucun droit.

Rétablissons les faits sous leur vrai jour et donnons à chaque idiome la dénomination qui lui appartient en propre. Il est avéré que l'ombrien a concouru à la création du latin. Qu'y a-t-il de surprenant à ce que l'on découvre tant d'analogie entre une foule de termes du latin archaïque et de l'erse, puisque l'erse et l'ombrien sont une seule et même langue. Seuls, les auteurs, qui attribuent à l'erse, par eux improprement désigné sous le nom de Celte, une certaine influence sur le latin, sont exactement dans le vrai. Mais s'il est indéniable que l'ombrien ou ersé a joué un certain rôle dans la formation ou parturition du latin, ce rôle n'a été que secondaire.

Aux deux éléments ombrien et celte, que nous venons de désigner comme ayant concouru à la procréation de

la langue romaine concurremment avec le pélasge , beaucoup d'auteurs ajoutent l'élément grec. Cela se conçoit.

Il n'est point aujourd'hui de linguiste qui ne regarde le latin et le grec comme sortis d'une tige commune.

Un grand nombre d'écrivains , voyant dans le latin et le grec des frères , vont jusqu'à attribuer au latin le titre d'ainé.

Il est d'ailleurs incontestable que le grec a beaucoup contribué à adoucir la rudesse latine.

Le grec a fourni au latin des maîtres et des modèles dans tous les genres (poésie , éloquence , histoire , philosophie) ce qui faisait dire à Erasme (*Epist. liv. X*) *Hoc unum expertus , video nullis in litteris nos esse aliquid sine græcitate.*

C'est à l'aide du grec que le latin nous a dotés de tant d'œuvres remarquables , à tel point qu'un auteur à pu écrire :

« Ὅς μὴ Ρωμαίκοις Ἑλληνικὰ γράμματα ζευξῆ,
 » οὐ δύναται ξυνετοῦ τοῦνομα ἀνδρὸς ἔχειν. »

L'influence du grec sur le latin est incontestable.

Mais le grec est tout simplement le pélasge , quoique modifié jusqu'à un certain point par l'adjonction d'éléments étrangers. C'est donc avec le grec que nous allons tout d'abord mettre le latin en parallèle. En procédant

ainsi , nous le comparerons , sinon au pélasge pur , du moins au plus brillant et au moins altéré des dialectes de l'idiome pélasgique.

Le génie de la langue latine est non-seulement transpositif , mais encore transpositif libre. En d'autres termes , la place des mots dans le discours latin n'est assujettie à aucune règle. Et , soit qu'on arrange ces mots selon l'ordre dans lequel les idées surgissent , soit qu'on s'en écarte , on n'en saurait être blâmé , puisque cet arrangement dépend uniquement tantôt du choix ou du goût de celui qui parle , tantôt de l'impression qu'il veut produire sur l'esprit ou le cœur de ses auditeurs. De là naissent les constructions variées et les inversions hardies qu'on trouve à chaque pas dans le latin.

Ce même caractère se retrouve aussi dans le grec et même , d'après les gens compétents , à un degré plus grand de richesse et d'harmonie.

La langue latine est franche , ayant des voyelles pures et nettes et ne possédant que peu de diphtongues. Si cette constitution de la langue latine en rend le génie semblable à celui des Romains , c'est-à-dire propre aux choses fermes et mâles , elle est , d'un autre côté , beaucoup moins apte que la grecque aux choses qui ne demandent que de l'agrément et des grâces légères. Elle a beaucoup de chaleur , d'éloquence et d'énergie , comme

toutes les langues transpositives, mais moins de netteté, de clarté et de précision que les langues analytiques.

L'auteur de la *Lettre sur les sourds et muets* (p. 135), établissant un parallèle entre les langues analytiques et transpositives, portait sur le Grec et le latin le jugement suivant :

« Pour continuer le parallèle sans partialité, je dirais
» que..... par les tours et les inversions que le grec et
» et le latin se permettent, ces langues sont plus avanta-
» geuses pour les lettres. Que nous pouvons mieux
» qu'aucun autre peuple faire parler l'esprit, et que le
» bon sens choisirait la langue française ; mais que l'ima-
» gination et les passions donneraient la préférence aux
» langues anciennes : qu'il faut parler français dans la
» société et dans les écoles de philosophie ; et grec et la-
» tin dans les chaires et sur les théâtres ; que notre lan-
» gue sera celle de la vérité, et que la grecque, la
» latine et les autres seront les langues de la fable et du
» mensonge. Le grec et le latin sont faits pour persuader,
» émouvoir et tromper : parlez grec, latin, italien au
» peuple ; mais parlez français au sage. »

Réduisons ce jugement à sa juste valeur, et concluons-en seulement que les langues transpositives trouvent dans leur génie plus de ressources pour toutes les parties de l'art oratoire.

Si du caractère général du latin nous passons à son caractère particulier, c'est-à-dire à sa syntaxe, nous pouvons, presque avec certitude, prétendre qu'elle est calquée sur la syntaxe du grec.

Tous les mots de ces deux idiomes portent l'empreinte du même génie. Les noms, les pronoms et les adjectifs, déclinables par nature, s'y déclinent en effet, de manière à se prêter à toutes les inversions usuelles sans faire disparaître les traits fondamentaux de la succession analytique.

Il y a cependant sous ce rapport entre le Grec et le latin quelques légères dissemblances. Ainsi, par exemple, le latin n'a ni duel ni article. L'absence de l'article, surtout de l'article défini, est dans bien des cas, pour le latin, une cause d'obscurité. On peut constater encore dans cette langue le manque d'aoristes et une pauvreté relative dans la nomenclature des temps. Mais, en revanche, le latin a de plus que le grec, dans sa conjugaison, le gérondif et le supin; dans sa déclinaison, deux paradigmes à lui, puisqu'on en compte cinq en latin et trois en grec; enfin un cas en sus, l'ablatif. Ce qui donne au latin six cas, tandis que le grec n'en possède que cinq.

Ici une petite restriction est opportune. Si Priscien nous apprend (Lib. V, *de Casibus*) que l'ablatif est un

cas propre aux Romains, il nous dit aussi que ce cas était de son temps nouvellement introduit dans la langue et placé, pour cette raison, après tous les autres dans la déclinaison : « *Ablativus proprius est Romanorum, et..... quia novus videtur a Latinis inventus, » vetustati reliquorum casuum concessit. »*

Ainsi, la langue latine au berceau avait précisément les mêmes cas que la langue grecque, et peut-être l'ablatif ne s'est-il introduit insensiblement dans la langue latine que parce qu'on prononçait un peu différemment la finale du datif, selon que ce datif était ou n'était pas complément d'une préposition.

Notre conjecture se fortifie de plusieurs observations particulières : 1° Le datif et l'ablatif pluriels sont toujours semblables.

2° Ces deux cas sont encore semblables au singulier dans la seconde déclinaison.

3° On trouve *morte* au datif dans l'épithaphe de Plaute, rapportée par Aulu-Gelle (*Noct. Att. I, 24*). Par contre, on trouve, dans Plaute lui-même, *oneri, furfuri, etc.*, etc., à l'ablatif, parce qu'il y a peu de différence entre les voyelles *E* et *I*, d'où vient même que plusieurs noms de cette déclinaison ont l'ablatif terminé des deux manières.

4° Le datif de la quatrième déclinaison était ancienne-

ment en *U*, comme l'ablatif, et, au dire d'Aulu-Gelle (IV, 16), César lui-même, dans ses livres de *l'analogie*, pensait que ce cas devait se terminer ainsi.

5° Le datif de la cinquième déclinaison fut autrefois en *E*, comme il paraît par ce passage de Plaute (*Mercat. I, 1, 4*): *Amatores, qui aut nocti, aut Die, aut soli, aut lunæ miseriis narrant suas.*

6° Enfin l'ablatif en *A* long de la première déclinaison pourrait bien n'être long que parce qu'il vient de la diph-tongue *Æ* du datif.

La déclinaison latine offre encore bien d'autres traits de ressemblance avec la déclinaison grecque. Mais ce que nous venons d'exposer doit suffire à prouver l'affinité du grec et du latin. Nous nous en tiendrons là.

Cette affinité est démontrée encore par la nature syn-thétique des deux langues. Pourtant, quelques auteurs ont prétendu que le latin avait fort peu de tendance na-turelle à la synthèse. M. Vaïsse, dans sa Grammaire universelle, démontre la chose par la pauvreté ou plu-tôt par l'absence des compositions de mots dans le latin. « Les radicaux, dit-il, ne s'y groupent pas, comme en » sanscrit et en allemand, pour former de long compo- » sés; et c'est en vain que Pacuvius, au second siècle » avant notre ère, essaya d'introduire dans la langue » latine le mode simple de composition que pratiquaient

» les Grecs. » Cette opinion n'est point partagée par M. Maury. Il soutient dans *La terre et l'homme* (chap. VIII, p. 462) que le latin « *porte à un haut degré le caractère synthétique des idiomes primitifs.* »

Ces deux manières de voir sont également exagérées. La vérité gît ici dans le juste accord des deux propositions contraires.

Si le latin est moins synthétique que le grec, c'est parce qu'il s'est plus fortement écarté de son type primitif, le pélasge; mais la synthèse ne lui fait pas absolument défaut. Il est facile de constater que l'idiome pélasgique était d'ordre transpositif et d'espèce synthétique. Tel fut le latin des premiers âges. L'adoption faite plus tard par lui de termes empruntés à un idiome essentiellement analytique modifia sensiblement son caractère primordial, sans pourtant le dénaturer.

La synthèse existe donc en latin, et nous allons en donner la preuve en examinant le mode de formation de quelques mots de cette langue.

Il y a deux sortes de racines élémentaires qui entrent dans la formation des termes composés.

Les unes peuvent également paraître dans le discours sous la figure simple ou sous la figure composée. Nous voulons dire qu'on peut les employer ou seules ou jointes à un autre mot : telles sont les racines élémentaires des mots

magnanimus, respublica, senatusconsultum, qui sont *magnus* et *animus*, *res* et *publica*, *senatus* et *consultum*.

Les autres sont absolument inusitées hors de la composition, quoique anciennement elles aient pu être employées comme mots simples : telles sont *jux* et *jugium*, *ses* et *sidium*, *ex* et *igium*, *plex* et *plcium*, *spex* et *spicium*, *stes* et *stitium*, que l'on trouve dans les mots *conjux*, *conjugium*, *præses*, *præsidium*, *rem ex*, *remigium*, *stæplex*, *supplicium*, *extispex*, *frontispicium*, *antistes*, *solstitium*.

Il y a pareillement en latin une quantité de termes composés qui peuvent au premier aspect paraître simples, à cause de certaines racines élémentaires inusitées hors de la composition du mot. Mais un peu d'attention et de sagacité suffisent pour démêler l'origine de ces termes. Tels sont les mots *judex*, *justus*, *justitia*, *juvenis*, *trinitas*, *æternitas* et une infinité d'autres.

Judex renferme, dans sa composition, les deux racines *Jus* et *dex*. Cette dernière se trouve employée hors de la composition dans Cicéron : *dicis gratiâ, par manière de dire*. *Judex* signifie donc *Jus dicens* ou *qui jus dicit*. Et c'est effectivement l'idée que nous avons de celui qui rend la justice. Ce qui prouve que la définition de nom, comme parlent les logiciens, diffère assez peu, quand elle est exacte, de la définition de chose.

Il en est de même de la définition étymologique de *justus* et de *justitia* : le premier terme signifie *in jure stans*, et le second, *in jure constantia* : expressions conformes à l'idée que nous avons de l'homme juste et de la justice. —

Quant à *Juvenis*, il paraît signifier *juvando ennis*. Cet *ennis* est un adjectif employé dans *bi-ennis*, *tri-ennis*, etc., etc., pour signifier *qui a des années*. — *Perennis* paraît n'en être que le superlatif, tant par sa forme que par sa signification : ainsi *juvenis* veut dire *juvando ennis*, *qui a assez d'années pour aider*. Cela est d'autant plus probable que *juvenis* est effectivement relatif au nombre des années de l'individu à qui on applique l'épithète. Du reste, la suppression d'un *N* dans *Juvennis*, *Juvenis*, ne tire pas plus ce mot de son analogie naturelle que le changement de cette lettre en *M* n'en tire le mot de *solemnis*, qui semble être formé de *solitò ennis*, et signifie *solitus quot annis*, *qui fieri solet quot annis*. Et, de fait, l'Eglise emploie souvent le mot d'*annuel* pour celui de *solennel*, dans la qualification des fêtes.

Les mots *trinitas*, *æternitas* sont également composés : *trinitas* n'est autre chose que *trium unitas*. Pour ce qui est du mot *æternitas*, il signifie *ævi-trinitas* ou *ævi triplicis unitas*, la trinité du temps qui réunit et embrasse tout à la fois le présent, le passé et l'avenir.

Nous pourrions, multipliant les exemples, démontrer que le génie du latin était parfaitement apte à la création de signes nouveaux à mesure que l'acquisition d'idées nouvelles en inspirait le besoin. Ces exemples nous les trouverions partout ; dans les noms, comme *flumen*, qui signifie *res quæ fluit*, *semen idest res quæ seritur*, *cubiculum id est cubandi locus*, *propugnaculum*, id est *pro-pugnandi-locus* ; dans les adjectifs, comme *cogitabundus*, id est *cogitationibus undans*, *facundus*, id est *fandi copidâ abundans*, *mæstus* id est *in mærore constans*, *molestus* id est *pro mole stans* ; dans les verbes, comme *dormisco*, id est *dormiens esco* (pro sum), *obsolesco*, id est *obsoletus esco*, *senesco* id est *senex esco*. Mais ces exemples, si nombreux soient-ils, ne sont pourtant point de nature à faire considérer le latin comme une langue véritablement synthétique, pouvant agglutiner suffisamment entr'eux les termes de son vocabulaire de façon à exprimer plusieurs pensées au moyen d'un seul mot, comme on le fait si facilement en allemand et en grec.

Il est positif, en effet, que les mots composés de plusieurs vocables sont assez rares en latin, tandis qu'ils abondent en grec. Le latin ne se sert guère de termes semblables à celui de *heautontimorumenos*, titre d'une Comédie de Térence et signifiant *le bourreau de lui-même*.

On ne trouve pas en latin d'équivalent à cette épithète, que les poètes grecs donnaient d'habitude à un homme naturellement enclin à la lésine, *Kyminopristokardamoglyphos*. Ce qui veut dire *partager un grain de Cumin et éplucher une feuille de cresson*.

La faculté synthétique de la langue grecque était très-considérable. Les poètes eux-mêmes l'étendaient encore au gré de leurs caprices. Aristophane se plaisait à forger des mots composés et allait quelquefois jusqu'à la licence. Tel est ce fameux mot, qui renferme cinq à six vers, à la fin de sa pièce intitulée *Εκκλησιαζουσαι*, *les Harangueuses* :

Λεπαδοτεμακοσελαχογαλεοκρανιολειψανο-
 δριμυποτριμματοσιλφιοπρασομελιτο-
 κατακεχυμενοχιγλεπικοςσυφοφαττοπερι-
 στεραλεκτρονοπτεγκεφαλοκιγκλοπελειο-
 λαγωοσιραιοβαφητραγανοπτερύγων.

Chez les latins cet exemple n'a point été suivi, et nous croyons que Plaute est le seul auteur romain qui ait essayé de lutter avec le poète grec. Mais, sa langue n'étant pas aussi flexible que celle de son rival, il est resté fort en arrière. On peut en juger par le nom que se forge *Sagariston* dans la Comédie intitulée *Persa*, (IV, 6) :

Voici mon nom, dit ce parasite: Vaniloquidorusvirginivendonidesnugipililoquidesargentixterebronidestedigniloquidesnumorumexpalponidesquodsemelarrripidesnunquamposteripides.

La langue latine se montre donc inférieure à la langue grecque, sous le rapport de l'aptitude synthétique. Elle n'en était pourtant pas privée. Seulement elle la possédait à un moindre degré et elle montrait moins de propension à en faire usage.

La parenté du latin avec le grec est incontestable. Et dire cependant qu'un écrivain du dernier siècle a osé prétendre sérieusement qu'il n'y avait entre ces deux idiomes *aucun degré de parenté ou de ressemblance*. Cet écrivain est l'abbé Pluche, l'auteur de la *Mécanique des langues*.

. Inutile de réfuter de semblables paradoxes.

D'un côté, la science philologique est unanime aujourd'hui à reconnaître que le grec, dérivé de l'ancien idiome pélasgique, s'est imprégné de mots étrangers, dans une proportion que l'étymologie seule peut apprécier. D'un autre côté, la science philologique a indiscutablement prouvé que le latin ne procédait pas du grec, mais qu'il était avec le grec un des principaux représentants du pélasge, et que, si l'on devait assigner à chacun d'eux un âge différent, le latin aurait

des droits à être regardé comme l'aîné, parcequ'il présente un caractère plus archaïque que le grec classique.

D'où il suit :

1° Que des deux idiomes primitivement parlés en Italie, le pélasge seul a continué de subsister, par son génie propre, sa syntaxe et une partie de son vocabulaire, dans le latin, tandis que l'ombrien n'a pu qu'y introduire quelques uns de ses signes et de ses usages. (Nous avons déjà vu en effet, en étudiant les idiomes pélasgique et ombrien, que si le premier offrait des preuves incontestables de parenté avec le grec et le latin, le second au contraire n'offrait pas le moindre caractère d'approximation avec ces deux derniers idiomes).

2° Que puisque le latin et le grec sont la continuation, le prolongement de l'idiome pélasgique, les deux principaux rameaux de ce tronc, ils ont dû être semblables à l'origine, et que les dissemblances, signalées seulement dans leurs vocabulaires respectifs, ne proviennent que de l'adoption faite par chacun d'eux de termes étrangers, puisés à des sources différentes.

Mais de ce que les Romains ont, dans le principe, enté des mots ombriens sur le fond de l'idiome pélasgique, et de ce que, lors de la fondation de Rome, il n'y avait en Italie que deux langues en usage, faut-il conclure que le

latin devrait être exclusivement composé de pélasge et d'ombrien ? Pas le moins du monde.

Le latin a subi des influences étrangères multiples. A quelle époque ? De la part de quels peuples ? C'est ce que nous avons à rechercher.

Si le livre des *Origines romaines* de Caton l'ancien n'était pas perdu, il pourrait nous éclairer sur cette importante question de la composition du latin. A tous les points de vue, semblable perte est regrettable. Quant à ce qui regarde les étymologies grecques de quantité de mots latins, il n'est pas possible de résister à la preuve que nous fournit l'excellent ouvrage de Vossius (le père), l'*Etymologicon linguæ latinæ*.

On divise ordinairement l'histoire de la langue latine en quatre périodes distinctes. La première va de la fondation de Rome, au temps où florissait le poète Livius Andronicus, 248 ans avant l'ère vulgaire. La seconde se termine au règne d'Auguste. La troisième comprend tout l'espace de temps écoulé entre cette dernière époque et la translation du siège de l'empire à Constantinople. Enfin la dernière finit lors de l'invasion des barbares au cinquième siècle.

De la première période, il ne reste que des fragments trop rares et trop incomplets pour pouvoir se faire une idée bien exacte de ce qu'était le latin pendant le règne

de Romulus. On pourrait même se demander s'il était créé comme langue. Les deux grands peuples qui habitaient alors conjointement l'Italie étaient trop profondément séparés en toutes choses pour qu'on ose même supposer qu'il y avait eu déjà fusion entr'eux et entre leurs idiomes respectifs. Cette supposition, plus que hasardée, serait d'ailleurs démentie à la fois et par l'histoire et par la linguistique.

En effet, l'histoire nous apprend qu'aucune des peuplades italiennes n'avait encore renoncé à sa langue nationale au premier siècle de notre ère, et que ces langues loin de s'être amalgamées entr'elles, avaient conservés tous leurs traits caractéristiques et différentiels. Entr'autres auteurs, Varron dit formellement que les Sabins, quoique voisins du Latium conservèrent l'usage de leur idiome jusqu'au temps de l'empereur Tibère. L'inscription, qu'on lit à Pompeï, en langue étrusque, fait foi que cette langue était encore usitée en l'année 79 après Jésus-Christ.

De son côté, la linguistique nous prouve qu'il faut un certain temps pour que, étant donnés deux idiomes radicalement différents mais mis en contact permanent, l'un s'efface de manière à ne plus laisser subsister que l'autre dans ses traits principaux.

La formation du latin ne fut donc pas l'œuvre de

quelques années, quoiqu'elle ait été singulièrement favorisée par cette circonstance que la fusion à opérer ne portait point sur l'ensemble d'une nation, mais sur quelques individus seulement, obligés, pour devenir compréhensibles à ceux de leurs concitoyens parlant une autre langue, de substituer des termes de cette dernière langue à une certaine quantité de termes usuels de la langue qui leur était propre. Par conséquent, dans les premières années qui suivirent la fondation de Rome, on ne dut parler dans la ville de Romulus ni Pélasge ni Ombrien, mais une espèce de patois de l'un et de l'autre idiome.

Sachant par les historiens combien chacun de ces peuples était attaché à ses usages, nous ne pouvons admettre que l'un des deux ait fait abnégation de son idiome pour adopter celui de son voisin.

Nous préférons supposer que, pour la facilité des communications, les Pélasges parlèrent un Ombrien et les Ombriens un Pélasge absolument macaronique. Cette supposition est loin de nous paraître entièrement dépourvue de vraisemblance. Nous ajouterons même qu'on rencontre, dans l'histoire des langues, des exemples de pareils événements. Sans chercher bien loin, nous trouvons dans l'Anglais la confirmation de notre proposition.

Lorsque les Northmans conquirent l'Angleterre, ce

pays se servait de la langue saxone. Les Northmans, ne la comprenant point, la proscrivirent dans les actes publics et conservèrent la langue franque qu'ils parlaient. Or, il advint que de tous les barbarismes saxons proférés par les Northmans et de tous les barbarismes francs proférés par les Saxons, cherchant mutuellement à se comprendre, ils se forma une sorte de langage mixte. Témoin ces deux vers d'un ancien poème politique écrit sous Edouard II :

— « On peut faire et défaire come fait-il trop souvent;
» t'is rather wel ne faire therefore England is Kent. »

Plus tard par suite des guerres et des luttes politiques, les rapports devinrent de plus en plus rares entre la France et l'Angleterre. Or la langue française, qui s'épurait chaque jour en France, resta stationnaire en Angleterre, au point que, dès le commencement du quinzième siècle, un habitant de Paris n'aurait pas pu comprendre le français d'Angleterre, du moins si l'on en croit Chaucer :

« And french she spake ful fayre and fetisly
» after the scole of Stratford — atte — Bowe ;
» for french of Paris, was to hir un — Know.»

ce qui signifie : — *Et avec une parfaite bonne foi elle parla correctement le français que l'on enseigne à l'école*

de Stratford-atte-Bowe. Quant au français de Paris, il lui était inconnu.

Depuis Chaucer la différence est encore devenue plus tranchée entre la langue anglaise et la langue française.

Du reste, l'amalgame des deux idiomes français et saxon se fit assez promptement, et il y a longtemps que la langue anglaise existe telle que nous la voyons aujourd'hui.

Ce fut en effet en 1362 qu'Edouard III, de concert avec le parlement, statua qu'à l'avenir, dans les cours de justice et dans les actes publics, on se servirait de la langue anglaise au lieu de la langue franque ou normande qui était en vogue depuis Guillaume-le-conquérant.

Ceci posé, comment aurait-il pu se faire que les Northmans en vissent à cesser de comprendre la langue franque, eux qui ne parlaient que cette langue lors de la conquête et qui l'avaient imposée aux Saxons vaincus, si, comme nous le prétendons, dans la lutte de deux idiomes différents continuellement en présence, il n'y en avait pas toujours un destiné à s'effacer devant l'autre, et si, de la disparition de l'idiome vaincu, ne naissait point un langage informe, lequel participant des deux, n'est cependant ni l'un ni l'autre, mais simplement un patois de celui qui, dans cette lutte, a été relativement le vainqueur ?

- Si notre supposition était erronée ou chimérique, puis-

que les vainqueurs parlaient le français , et les vaincus le saxon , on parlerait encore aujourd'hui en Angleterre le français ou le saxon , tandis qu'on n'y parle ni l'un ni l'autre , mais un mélange où se retrouvent des mots des deux idiomes. Entre les deux cependant la part n'est pas égale. L'un , le Français a donné son génie et une partie de son vocabulaire. Celui-ci , c'est le vainqueur. L'autre n'a imposé qu'une portion des vocables qui lui appartenaient. Celui-là , c'est le vaincu.

Cet exemple est suffisant pour faire comprendre ce qui se passa entre les idiomes Pélasgique et Ombrien , dans les murs de Rome , à cette différence près que la mixture dut s'accomplir avec une plus grande rapidité. En effet , il n'y avait alors , dans la future capitale du monde , ni vainqueurs ni vaincus. Tous ses habitants étaient des associés , et ils étaient fort peu nombreux.

Nous n'insisterions donc pas davantage sur un sujet semblable , si la langue anglaise ne venait nous fournir encore une explication rationnelle des différentes phases par lesquelles le latin est passé , sans perdre jamais sa physionomie propre.

L'anglais emprunte à toutes les langues les mots qui lui sont nécessaires , et ces mots obtiennent aussitôt chez lui leurs lettres de naturalisation. Quoique d'ordre analytique , l'anglais admet jusqu'à un certain point les trans-

positions et les inversions des idiomes grec, latin, allemand. Parmi les milliers de mots dont se compose son vocabulaire, une forte partie est d'origine hébraïque et phénicienne; le surplus provient du grec, du latin, du gaulois, du kymrique, du saxon, du danois et du français.

Or, si les signes dont se sert un peuple pour exprimer ses pensées pouvaient suffire à faire reconnaître la provenance de la langue dont ces signes composent le vocabulaire, qui oserait assurer que l'anglais provient plutôt de tel idiome que de tel autre, parmi ceux qui sont considérés comme lui ayant fourni des expressions? Mais, nous le savons, ce n'est qu'au génie seulement d'une langue composée que l'on peut reconnaître sa véritable origine. Donc, puisque le génie caractéristique du français se retrouve intact dans l'anglais, c'est du français exclusivement que l'anglais procède.

C'est donc en réalité un dialecte du français que l'on parle en Angleterre. Ce qui n'empêche pas ce dialecte d'avoir si fortement altéré ou modifié les vocables français et d'avoir tant et si bien surchargé son vocabulaire de mots tirés de langues étrangères, qu'il semble, au premier coup d'œil, constituer un idiome complètement séparé.

Le latin, usant du même procédé que l'anglais, quoique d'ordre transpositif, admet assez souvent la marche

analytique. Ayant emprunté des termes à presque tous les idiomes des pays subjugués par les armes des Romains, le vocabulaire de la langue latine ressemble à une mosaïque. Mais son génie n'a jamais varié. Il est toujours demeuré essentiellement transpositif, ainsi que celui de la langue grecque.

Nous avons déjà constaté : 1° que le grec et le latin tenaient du pélasge le génie de la transposition ; 2° que l'élément pélasgique était représenté chez les premiers fondateurs de Rome seulement par les Etrusques et les Albins ; 3° que les Albins, descendants des Troyens, avaient une commune origine avec les Etrusques, puisqu'ils faisaient partie au même titre de la nation pélasgique.

Nous pouvons tirer de ces diverses observations une conclusion très-plausible : c'est que la langue des Pélasges l'emporta sur celle des Ombriens dans la procréation du latin. Donc le latin n'est et ne peut être autre chose qu'un dialecte, plus ou moins corrompu, de l'Etrusque ou pélasge, idiome qui continua de subsister presque dans sa pureté native jusqu'au temps de l'invasion des Barbares.

Ce n'est que par des documents rares et incomplets que nous connaissons le latin de la première période, qui est l'enfance ou, pour mieux dire, l'enfantement de cette langue. Il est pourtant facile de constater qu'il ne s'y

trouve qu'un petit nombre de mots qui soient restés dans le latin littéraire ou classique.

Le plus ancien de ces documents, puisqu'on en fait remonter la composition au règne de Romulus, est la *Chanson* ou *Hymne des frères Arvales*, découverte en 1777. Elle contient si peu de mots qui se soient maintenus dans le latin classique que M. Fauriel s'est demandé si ce monument doit être réellement considéré comme appartenant à la langue latine et s'il ne faudrait pas plutôt le ranger dans l'un des anciens dialectes du Latium.

Il est probable que M. Fauriel n'aurait point émis cette proposition s'il avait bien voulu remarquer que tous les termes contenus dans ce chant se retrouvent soit en grec soit en ombrien, soit en pélasge. Ce qui démontre d'une manière irréfutable que l'auteur de cet hymne, qu'il s'appelle ou non Romulus, devait parler un dialecte pélasgique, celui d'Albe vraisemblablement, déjà imprégné de mots ombriens et grecs.

Outre ce monument de la plus respectable antiquité, l'histoire de la langue latine nous offre, par ordre de date, quelques fragments des lois de Numa et une loi de Servius-Tullius, documents qui nous ont été conservés par Festus et dans lesquels on peut distinguer un peu mieux les habitudes grammaticales du latin.

Varron cite aussi quelques mots des hymnes que les

prêtres Saliens chantaient aux fêtes de Mars. Du temps de Cicéron aucun Romain n'entendait plus le latin de ces sortes de compositions.

Nous avons aussi, mais plus modernes, la loi des XII tables; les inscriptions du tombeau des Scipions; l'inscription de la colonne rostrale élevée en souvenir de la victoire remportée par le consul Duilius Nepos sur les Carthaginois; enfin le *senatus-consulte* pour l'abolition des Bacchanales, publié l'an de Rome 568.

En étudiant le latin de cette première période, le fait qui frappe le plus fortement l'attention de l'observateur, c'est que, dans un temps relativement court, la langue latine dut subir des changements tels qu'elle cessa bientôt de se ressembler à elle même. En effet, le latin des dernières inscriptions citées n'était pas plus incompréhensible aux Romains lettrés du siècle d'Auguste que ne saurait l'être pour nous le français usité sous les règnes de François I^{er} ou de Louis XI, par exemple tandis que de l'aveu de Cicéron, de Polybe, de Quintilien et d'Horace, leurs contemporains n'entendaient plus du tout le latin de la Chanson des Frères Arvales (1), ni celui des chants Saliens et des lois de Numa et de Servius-Tullius.

(1) Ou mieux, *Ambarvales*, nommés ainsi parce que la victime qu'ils conduisaient *arva ambiabat*,

..... *Ter circum ibat hostia fruges*. Virgile, (Georg. I. v. 345.)—

Ce fait si remarquable, joint à la connaissance que nous donne l'histoire de l'origine du peuple romain, nous autorise à émettre les conclusions suivantes :

1° La langue romaine, encore sans nul contact avec les idiomes étrangers, demeura forcément pendant un certain laps de temps ce qu'elle avait été dès le moment de sa formation, c'est-à-dire un dialecte du pélasge, altéré et modifié par l'élément ombrien. Il est impossible en effet de découvrir, dans les anciens monuments de cette langue, autre chose que du pélasge et de l'ombrien. Cela n'est guère surprenant, puisqu'il n'y avait alors en Italie que deux peuples et deux langues.

2° La cause du changement, qui modifia et bouleversa le latin primitif au point de le rendre méconnaissable et incompréhensible pour les Romains des âges suivants, ne doit pas et ne peut pas être exclusivement attribuée à cette mutabilité naturelle aux langues dont nous parle Horace, en son *Art poétique*. Ce changement provient, en grande partie, de l'introduction dans la langue latine d'éléments étrangers. Or, comme les seuls peuples étrangers avec lesquels Rome se soit trouvée en rapport, durant cette première période, sont les Gaulois et les Grecs, c'est principalement des idiomes gaulois et grec que le latin tira les éléments qui devaient si fortement défigurer plus tard sa physionomie primitive.

Mais, le grec est sorti de la même souche que le latin. Par conséquent il n'eût jamais pu, dans aucun cas, transformer ce dernier idiome. Son action se serait tout au plus bornée à le modifier ou à le perfectionner. C'est donc à une énorme quantité de mots gaulois, introduits dans le latin, qu'il faut attribuer l'*avatar* de la langue romaine, et la sensible différence que l'on trouve entre le vocabulaire latin des premiers âges de Rome et le vocabulaire des époques postérieures, soit à l'arrivée des Gaulois en Italie, soit aux premiers démêlés de ce peuple avec les Romains.

Quelques écrivains modernes, frappés du rôle que les Gaulois ont joué en Italie, supposent que la langue gauloise, loin d'avoir exercé la moindre influence sur la langue latine, aurait été, au contraire, supplantée d'abord, et ensuite aux trois quarts anéantie par cette dernière.

C'est, on le voit, tout l'opposé de notre thèse.

D'autres savants ont prétendu que l'idiome celtique avait fortement aidé à la formation du latin. Ceci semble nous donner raison. Malheureusement, ces savants appliquent la dénomination de gaulois à toute sorte de peuples, sauf aux seuls et véritables Celtes. Sous le nom de Celtes, en effet, ils n'entendent, les uns que les bas-bretons, les autres que les Erses et les Gaëls. Ce-

pendant ils s'accordent généralement à rattacher les idiomes de Bretagne, d'Irlande et d'Ecosse au latin, par le moyen de l'Ombrien qu'ils font celtique. Nous, nous refusons de reconnaître les Bretons, les Irlandais et les Ecossais pour Celtes. Mais nous partageons la manière de voir de leurs historiens sur le rôle que l'érse ou gaélique, seulement, à joué dans la procréation du latin, puisque nous ne pouvons reconnaître dans les individus qui parlent encore le gaélique ou l'érse que les descendants directs et légitimes des Ombriens.

Il est d'autant plus facile de découvrir les éléments ombriens qui se sont introduits et sont restés dans le latin, sous la première phase de son existence, qu'il est impossible de traduire ces éléments par le grec, avec lequel ils n'ont aucun rapport. Mais il est non moins aisé de constater que l'ombrien et l'érse ou gaélique sont une seule et même langue. En effet les éléments ombriens dont nous venons de parler se retrouvent dans les deux langues (l'ombrien et l'érse). Aujourd'hui encore, ils ont, dans l'érse, une signification identique à celle qu'ils avaient, autrefois, dans l'ombrien.

Nous avons cité plus haut, comme exemple, un certain nombre de mots conservés par les auteurs latins. Nous pouvons donner encore, pour prouver la parenté qui existe entre le phénicien (d'où vient l'érse) et l'om-

brien , quelques termes du Monologue d'Hannon , termes qui ont en Carthaginois et en Erse le même sens qu'en romain , et qui , à coup sur , n'ont pénétré dans le latin que par le canal ombrien.

C'est ainsi qu'on trouve en punique et en Irlandais :
O , lequel est aussi demeuré en latin comme la marque du vocatif.

Nimh , divinité , d'où les Romains ont fait *Numen*.

Me , moi , conservé de la Langue primitive dans une foule de langues.

Com , avec , devenu en latin , *cum*.

Umhal , humble , devenu en latin *humilis*.

Sith , repos , oubli , dont le radical s'est perpétué dans *situs* , oubli , solitude.

is , est , c'est , qui ne diffère guère du grec et du latin.

mi , ma , mon , que les romains ont gardé au vocatif , *mi fili*.

Les traces de gaëllisme , signalées dans le vocabulaire latin , peuvent se suivre aussi dans la grammaire latine. Adelung , dans son *Mithridate* , fait remarquer , d'une part , que le *D* affixe , qui se rencontre à la fin d'un si grand nombre de mots dans les spécimens que nous possédons du latin archaïque , et notamment à l'ablatif des noms , se retrouve en erse comme caractéristique du même cas , et , d'autre part , que cette dernière langue

offre encore au génitif la terminaison *AI* de la déclinaison latine primitive. De ce que dit Adelung, il ne faudrait pourtant pas conclure que la déclinaison latine est née de la déclinaison erse.

Le génie de la langue irlandaise étant très-opposé à celui du latin ne procède point de la même manière pour la distinction des cas. D'ordre analytique, cette langue agit comme toutes celles de cet ordre, et si, dans certaines occasions, elle use de terminaisons, dans la plupart des autres cas elle se sert de l'article (que n'avait point le latin et qu'elle possède) ou de prépositions. Quelquefois même, l'Erse n'emploie ni article, ni préposition, ni terminaison pour marquer le cas des noms.

On trouve, en effet, dans cette langue :

<i>Bein</i> — <i>NA</i> — <i>Grian</i> ,	coteau du soleil.
<i>Benn</i> — <i>AN</i> — <i>oir</i> ,	montagne d'or.
<i>Arr</i> — <i>NAN</i> — <i>ua</i> ,	île des caves.
<i>Straid</i> — <i>AM</i> — <i>hargai</i> ,	rue du marché.
<i>Paraic</i> — <i>NAM</i> — <i>fadh</i> ,	parc de la biche.
<i>Stach</i> — <i>IN</i> — <i>muchidar</i> ,	rocher du foulon.
<i>Squr fein</i> ,	brocs de vin.
<i>Glen elg</i> ,	vallée du daim.
<i>Ard maddie</i> ,	colline des loups.
<i>Auchinleck</i> ,	champ de pierres.

On voit par ces exemples que la langue erse, om-

brienne, sabellique, peu importe le nom qu'on lui donne, n'a pas exercé une grande influence sur la déclinaison latine, laquelle est demeurée pélasgique, puisque les flexions les plus anciennes de la langue græco-pélasgique se sont maintenues dans le latin.

L'Erse, seul représentant aujourd'hui de la langue primitive de l'Italie, diffère autant du grec et du latin par sa syntaxe que par son vocabulaire. Un seul exemple va nous en convaincre. Dans ses verbes, l'Erse n'a que trois temps, le présent, le passé et le futur. Il a six modes, qui tous se forment par flexion ou initiale ou finale. Seulement, les quatre derniers modes emploient devant le verbe une préposition caractéristique qui signifie *à, pour, afin de*. Les verbes auxiliaires y sont au nombre de cinq. Formes diverses du verbe être, leur usage y est bien différent de ce qu'il est dans les autres langues. L'infinitif est simple et impersonnel, indiquant purement l'action faite ou reçue. Le participe, qui reste indéclinable, a trois temps distingués par des prépositions. Les verbes passifs se conjuguent par des flexions finales et initiales, sans intervention d'un auxiliaire, excepté à l'infinitif. Le thème ou la racine du verbe est la seconde personne du singulier de l'impératif. C'est autour de cette racine que se placent les flexions initiales et finales qui forment le présent des différents

modes. La formation des adverbes a lieu par deux prépositions : l'une pour les substantifs, l'autre pour les adjectifs. Les prépositions forment en cette langue un système absolument différent de celui des langues modernes : elles sont ou antérieures ou postérieures, séparables ou non. Outre ces prépositions, l'érse ou gaëlique a encore un certain nombre de particules modificatives qu'on divise en quatre classes : les dérivatives, les assimilatives, les augmentatives et les diminutives.

En voilà assez, ce nous semble, pour justifier pleinement ce que nous avons avancé, savoir : 1° que l'ombrien et l'érse ne sont qu'une seule et même langue ; 2° que cette langue n'a absolument rien de commun, ni dans le fond ni dans la forme, avec la langue pélasgique ; 3° enfin qu'elle a concouru à la formation, non de la syntaxe mais du vocabulaire du latin, en y introduisant une certaine quantité de termes qui ne se peuvent retrouver ni dans le pélasge, ni dans le grec, ni dans aucun idiome autre que l'érse ou gaëlique lui-même.

Nul ne saurait nier que le latin ne soit né du mélange des deux langues ombrienne et pélasgique. Néanmoins, par le seul fait qu'on rencontre dans son vocabulaire une foule de termes étrangers au pélasge et à l'ombrien (ce qui ne pourrait être si le latin provenait uniquement de

ces deux seules langues), il faut en inférer que d'autres idiomes ont du concourir aussi à sa formation. Au nombre de ces derniers, nous mettons en première ligne l'idiome celtique ou gaulois. Mais, comme nous n'appliquons cette dénomination d'idiome celtique ou gaulois qu'à la seule *langue d'O*, ceci pourra sembler à beaucoup de lecteurs un ridicule paradoxe.

Paradoxe, soit ! le paradoxe de la veille devient souvent la vérité du lendemain. Et puis nous donnerons des preuves de la vérité de nos assertions.

Pour savoir ce que l'on pense généralement dans le monde savant de la période où l'influence du grec et du gaulois se fit sentir sur le latin, nous n'avons qu'à reproduire textuellement le passage suivant de l'article : *Langue latine*, par M. Léon Vaisse, inséré dans l'*Encyclopédie moderne* (Tom. XIX, p. 462) : « Les progrès que fait » la langue pendant cette première période de son his- » toire ont lieu à peu près en dehors de l'influence étran- » gère, ce qui fait dire à Cicéron lui-même que le siècle » des Scipions est celui de la véritable latinité. A l'époque » du grand orateur les hellénismes avaient déjà oté à la » langue sa physionomie purement latine. Quand les Ro- » mains eurent successivement acquis le sud de l'Italie » et la Sicile, la Macédoine et l'Achaïe, le grec, qui leur » devint tous les jours plus familier, exerça sur le latin

» une puissante influence, et, sous la forme nouvelle
» qu'elle prit au contact des populations soumises, la
» langue des vainqueurs ne fut plus, à proprement par-
» ler, latine : elle fut romaine. Elle offrit un idiome mé-
» langé, où à côté et souvent au dessus du vieux fonds
» latin vinrent se placer une foule de termes et de locu-
» tions grecques. C'est sous cette forme qu'elle nous ap-
» paraît dans les plus anciennes œuvres littéraires que
» nous ont laissés les Romains. Plaute, Térence, Lu-
» crèce et même Catulle sont en effet remplis d'hellénis-
» mes. L'usage de donner aux enfants des précepteurs
» grecs, qui s'établit dans toutes les familles en position
» de donner le ton à la ville, ne contribua pas peu à im-
» primer à la langue sa nouvelle direction. Du reste, ce
» qu'elle perdit du côté de l'originalité, elle le regagna
» d'un autre côté. Elle reçut des étrangers des qualités
» qui lui manquaient. Aussi est-ce précisément de l'épo-
» que du changement de physionomie du latin que l'on
» fait dater ce qu'on a appelé son âge d'or. »

Cette citation, résumant certaines opinions qui font autorité dans la science, semble, à première vue, la condamnation éclatante de notre système. Mais elle nous donne en réalité gain de cause.

En effet, si, dans cette période de son histoire, les progrès faits par le latin eussent eù lieu à peu près en

dehors de l'influence étrangère, il faudrait nécessairement en déduire le dilemme suivant :

1° Ou ces *progrès* ne pourraient être autres que ceux qui s'accomplissent dans toutes les langues assiduellement cultivées (c'est-à-dire, que le latin serait devenu plus poli, plus châtié, plus soigné, mais que les mots de son vocabulaire seraient demeurés les mêmes) ;

2° Ou bien, dans l'hypothèse que l'usage, la mode ou toute autre cause eussent fait subir à ces mots quelque modification, cette modification n'aurait pu être que légère, et, eût-elle été profonde, jamais, dans aucun cas, elle n'eût pu altérer leur physionomie primitive au point de les rendre méconnaissables et d'empêcher, même par la désuétude, les termes usités par les premiers Romains de demeurer compréhensibles pour les Romains des siècles postérieurs.

Les mots ont beau être modifiés, déformés ils gardent toujours l'empreinte de leur physionomie primitive. C'est ainsi qu'il n'est pas une seule personne en France qui ne puisse facilement comprendre le serment prononcé par Louis-le-Germanique et le traduire immédiatement dans la langue actuelle, quoique près de mille ans séparent le français parlé sous Charles-le-chauve du français du XIX siècle ? On peut s'assurer du fait à l'instant même. Voici ce serment tel que le rapporte Nitard :

Por Deu amor et por christian pople et nostre commun salvement de ste di en avant en quant Deu savoir et poir me donne , si salvarai-je cist mon frère Karle et en adjude serai en cascune cose si cum om per dreict son frère salver dist en o qui il me altresi fascet et à Lothaire nul plaid nonques prendrai qui , par mon voil , à cist mon frère Karle en dam seit.

Sauf le mot latin *di* (*dies*, *jour*) qui ne s'est point conservé dans notre langue, tous les autres mots, contenus dans le serment de Louis-le-Germanique, se retrouvent encore en français et s'y peuvent facilement découvrir, malgré les changements, la plupart considérables, que leur a fait subir l'usage. C'est pourquoi, si les Romains avaient continué de parler l'idiome de leurs ancêtres sans faire aucun emprunt aux idiomes étrangers, les termes, composant leur premier vocabulaire, auraient eu beau être modifiés, altérés même, ils n'auraient point laissé, pour cela, de conserver toujours une certaine ressemblance avec les mots transformés résultant de ces modifications ou altérations, et ces mots anciens n'eussent jamais cessé de demeurer intelligibles.

Or, il n'en a pas été ainsi. Nous lisons encore dans l'article de M. Vaïsse, cité plus haut : « Du temps de Ciceron aucun Romain n'entendait plus le latin de ces compositions. (L'auteur vient de parler du *Carmen*

» des Frères Arvales, des lois de Numa et de Servius-
» Tullius, ainsi que des hymnes des prêtres saliens).
» On ne comprenait du reste guère non plus alors la loi
» des douze tables, œuvre des décemvirs, qui fut pro-
» mulguée en l'an de Rome 304, c'est-à-dire quatre siè-
» cles et demi avant notre ère. »

Et plus bas, le même auteur ajoute : « En preuve du
» respect qu'avaient les Romains pour le texte original
» des actes authentiques les plus anciens nous avons,
» entr'autres témoignages, celui de Polybe, au livre III
» de son histoire. Parlant du premier traité fait avec les
» Carthaginois, traité signé par les consuls Lucius Junius
» Brutus et Marcus Valerius, et antérieur par consé-
» quent de vingt-huit ans à la descente de Xercès en
» Grèce, cet auteur s'exprime ainsi : La langue a éprouvé
» tant de changements depuis ce temps jusqu'aujourd'-
» d'hui, que ceux même qui sont le plus versés dans la
» science des antiquités ne peuvent comprendre qu'avec
» une très grande difficulté les termes de ce traité. »

D'où pourrait donc provenir une aussi grande révolution dans le matériel de la langue latine, si elle n'eût point subi, à cette période de son existence, d'influence étrangère ?

Cela provient-il de ce que quelques-uns des anciens mots sont abolis, *verborum vetus interit ætas* (Horace,

Art poët. V. 61.) ? de ce que de nouveaux mots sont introduits, et *juvenum ritu florent modo nata, vigent que* (id. *ibid.* v. 62.) ? ou de ce que les mots sont dans une mobilité perpétuelle, mobilité bien reconnue et parfaitement exprimée par le poète de Tibur (*ibid.* v. 70) :

Multa renascentur quæ jam cecidère, cadentque
 Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet usus
 Quem penès arbitrium est, et jus, et norma loquendi ?

Nous ne le pensons pas. Ces causes peuvent bien à la longue modifier peu à peu et jusqu'à un certain point le langage primitif, mais elles seront toujours impuissantes à le changer, par elles-mêmes, aussi radicalement que cela est arrivé pour le latin.

— Nous avons défini une langue, la totalité des usages propres à un peuple pour exprimer ses pensées par la voix. Ce sont ces usages qui fixent les mots et la syntaxe. Les mots sont les signes des idées et naissent avec elles. Ainsi une nation déjà formée et distinguée par son idiome, ne saurait faire l'acquisition d'une nouvelle idée, sans faire en même temps l'acquisition d'un mot nouveau représentant cette idée. Si c'est de son propre fonds qu'un peuple tire une nouvelle idée, ce ne peut être que le résultat de quelque combinaison des idées anciennes. Et voilà la route tracée pour aller jusqu'à la formation du mot qui en sera le type ! *Puissance* dérive de *puis-*

sant, l'idée abstraite étant prise dans l'idée concrète. *Parasol* est composé de *parer*, garantir, et de *soleil*, l'idée de ce meuble étant le résultat de la combinaison de l'idée de l'astre qui darde des rayons brulants et de l'idée de l'obstacle qui *pare* les effets de ces rayons.

Il n'y a donc en définitive, aucune idée connue chez un peuple qui ne soit désignée par un mot propre de la langue de ce peuple. Mais, par là même que tous les mots nouveaux seront tirés de son propre fonds, cette langue demeurera d'autant plus inaltérable, et, quels que soient les changements amenés par l'usage, ses plus anciens documents ne seront jamais indéchiffrables. Il sera toujours possible de les interpréter au moyen de l'étymologie.

La langue grecque nous fournit une preuve de la vérité de notre proposition. Les plus antiques monuments de cette langue ont toujours été intelligibles pour ceux qui parlaient grec, et le grec nous est encore aujourd'hui d'un puissant secours pour l'interprétation des inscriptions pélasgiques de l'Italie.

En serait-t-il de même si une nation introduit dans sa langue des vocables étrangers ? Non certes ! Et cela est facile à comprendre.

En effet, si une nation tire une idée quelconque d'un peuple voisin, elle en tirera de même le signe vocal qui

la représente, et dont, tout au plus, elle réduira la forme matérielle à l'analogie de son idiome. C'est ainsi que tant de mots anglais, espagnols, italiens, allemands se sont introduits en français et que chaque jour nos savants en prennent du grec ou du latin. De plus, si quelques-uns des anciens mots sont abolis, parce que le hasard des circonstances en montre d'autres, chez des peuples étrangers, qui paraissent plus énergiques, ou que l'oreille nationale, en se perfectionnant, choisit comme plus appropriés à ce qu'ils doivent exprimer, de nouveaux mots sont alors introduits, parce que de nouvelles idées ou de nouvelles combinaisons d'idées en imposent la nécessité et forcent de recourir à la langue du peuple, auquel on est redevable de ces nouvelles lumières. Mais, en ce cas, il arrive que les termes nouveaux font oublier les anciens, et si alors on se trouve obligé d'interpréter un document écrit à l'époque où la langue n'avait encore subi aucune modification, aucune influence étrangère, cette interprétation devient impossible, parce qu'il n'y a plus aucun rapport, aucune analogie entre les anciens mots nationaux et les mots nouveaux, de provenance étrangère, qui les ont remplacés.

Une considération d'un grand poids vient s'ajouter aux preuves que nous venons de donner (preuves déjà cependant suffisantes par elles-mêmes), que le latin n'a

pu se former et ne s'est réellement pas formé en dehors de toute influence extérieure. Si le latin, en effet, n'avait pas contracté d'emprunt, il s'ensuivrait que son vocabulaire serait exclusivement composé, du moins quant à la première période de l'histoire de cette langue, de mots pélasgiques et ombriens. Or, nous avons déjà démontré, en nous occupant des *Tables Eugubines*, qu'il n'était point un seul vocable pélasgique que l'on ne put facilement traduire au moyen du grec, ni un seul vocable ombrien qui ne se retrouvât dans l'ersé. Cependant certains documents, appartenant à cette première période et aux suivantes, jusqu'à l'époque de la disparition du latin de la scène du monde en tant que langue vulgaire, nous offrent plusieurs locutions absolument inconnues au pélasge, à l'ombrien, au grec, et par conséquent intraduisible par le seul secours de ces trois idiomes. Donc, les Romains avaient dû emprunter ces mots à des idiomes autres que les idiomes Ombrien, pélasgique et grec (1)?

(1) Il est impossible d'admettre que les Romains, à mesure qu'ils ont eu besoin de nouveaux signes pour exprimer de nouvelles idées, se soient plus à assembler des sons, arbitrairement et au hasard, pour en composer des mots. Il serait aussi absurde de le supposer qu'il serait absurde de croire qu'une nation, une peuplade, une famille même, puisse augmenter et enrichir son vocabulaire de la sorte.

On peut à la rigueur mutiler, défigurer la forme matérielle de quel-

Le linguiste M. Vaisse, a donc erré en prétendant que le latin de la première période avait progressé à peu près en dehors de l'influence étrangère ? (1)

ques signes, en dénaturer le sens, créer ainsi un langage de convention qui n'est en somme qu'un argot ; mais on ne peut pas introduire dans une langue une certaine quantité de termes, inventés à plaisir, qui n'aient aucune parenté, aucune affinité avec d'autres mots de cette langue.

Toute langue peut créer un nouveau signe pour exprimer une nouvelle idée, en accouplant les mots qui servaient à désigner les idées particulières d'où cette idée est née. Elle peut emprunter des termes à des idiomes voisins ; mais il n'est pas d'exemple, et l'histoire des langues en fait foi, qu'un peuple ait jamais inventé un seul mot de son vocabulaire.

On pourrait citer ici comme exemple le *Sabir*, sorte de jargon dont tous les marins du bassin méditerranéen se servent pour communiquer entr'eux. On trouve dans cet idiome factice des mots appartenant à toutes les langues des pays que baigne cette mer. Mais y trouve-t-on un mot, un seul mot, qui ait été créé ou inventé arbitrairement ? Non, mille fois non !

(1) Dans le premier passage que nous avons extrait de son article, M. Vaisse semble considérer le grec comme une langue étrangère par rapport au latin et lui attribuer exclusivement les changements opérés dans la langue des Romains.

Il est incontestable que le grec a sensiblement contribué à rendre le latin plus poli, plus raffiné, plus harmonieux dans son ensemble, mais le grec ne l'a point changé, ne l'a pas bouleversé. A plus forte raison n'a-t-il pas pu enlever au latin son type primitif et caracté-

D'ailleurs, par le mot d'*à peu près*, inséré dans sa phrase, ainsi que par les assertions qu'il émet plus loin sur les traces du celtique dans le latin, le collaborateur de *l'encyclopédie moderne* semble insinuer que l'idiome gaulois dut donner à l'idiome romain quelques uns de ses signes vocaux. Mais, pour M. Vaïsse, le Celtique est le gaélique. Or ce gaélique est, nous l'avons vu, tout uniment l'ombrien. Les conclusions de M. Vaïsse se retournent contre sa thèse, savoir : que les progrès du latin ont eu lieu en dehors de toute influence étrangère.

Aux surplus le contraire nous est démontré :

1° Par la présence dans le latin de la première époque de mots assez nombreux qui sont absolument étrangers aux idiomes ombrien, pélasgique et grec.

2° Par le changement, extrêmement sensible, opéré dans le matériel de la langue romaine, pendant cette même période, transformation ou changement dont on peut s'assurer en confrontant le langage des Romains sous

ristique. Sortis tous deux d'une souche commune, frères par conséquent, le grec ne pouvait faire perdre au latin les traits de la ressemblance de famille, sans les avoir au préalable perdus lui-même, ce qu'il n'a jamais fait. Donc cette prétendue influence étrangère serait tout à fait chimérique s'il était question du grec, car le titre *d'étranger*, par rapport au latin, ne saurait lui être appliqué et ne pourrait, dans aucun cas, lui convenir.

le règne de Romulus au langage de ses descendants sous le gouvernement des décemvirs, près de 300 ans plus tard.

Pour que l'on puisse mieux se rendre compte de la différence qui existait dans le latin de Romulus et le latin des décemvirs, nous croyons devoir reproduire ici les deux principaux monuments qui nous restent de l'une et l'autre époque. Ces monuments sont le *Carmen* des frères Arvales et la Loi des Douze Tables.

Carmen des frères Arvales. (1)

Enos lases ivvate.

Enos lases ivvate enos lases ivvate. neve lvaerve

Marma sins incvrrere in pleores neve

Lverve marmar sins incvrrere in

Pleores. neve lverve marmar sins

Incvrrere in pleoris. Satvr fvrere

Mars limen. Sale sta berber. Satur

Fvfere mars limen sali sta berber

Satvr fvfere mars limen sali sta

Berber. Semvnis alternei advocapit

Conctos. Semvnis alternip advocapit

Conctos. Semvnis alternip advocapit

(1) Extrait de l'ouvrage intitulé : *Gli atti e monumenti de fratelli Arvali*, par le Cardinal Marini.

Conctos. Enos marmor ivvato.

Enos marmor ivvato. Enos marmor ivvato.

Trivmpe. Trivmpe. Trivmpe.

Voici l'interprétation que donne^s Ab. Lanzi de la chanson des frères Arvales, et les explications dont il l'accompagne.

Nos (1) Lares (2) juvate.

Nos Lares Juvate. Nos Laresjuvate. Neveluerhem (3)

Mamers sines (4) incurrere in flores (5). Neve

Luerhem Mamers sines incurrere in

Flores. Neve luerhem Mamers sines

Incurrere in flores. Ador (6) fieri (7)

(1) Come *esum* per *sum*.

(2) Quint. lib. I. C. 6.

(3) Tota l'aspirazione V unita alla R, come presso i Greci. E aggiunto la finale M, si forma *luerem* per *luem*: déclinazone antica come *apollinarem*, *dierem*, etc., etc., invece di *apollinem* e *diem*. Scaliger in varr. p. 24.

(4) *Sins* per *sines*, come *Murua* per *Menerva* in patere etruscha. *Sines* e lo stesso che *sinces* in latino antico.

(5) *In pleores*: in *flures* o in *flores*, come *Purii* per *Furii*.

(6) *Atur*, ador, é nelle tavole Eugubine. qui é aggiunta l'aspirazione S.

(7) *Fufere* per *fere*. Tolta l'aspirazione e cangiata l'V nell'affine I, divien *fere*. § 1, oss. IV, no 4. *fere* olim *fieri*, Gell. XIX, 7. —

Ador fieri é grecismo, *σιτορ γινισται*, ut ador, seu fruges eve-

Mars limen. Maris (1) siste (2) berber. Ador
 Fieri mars limen. maris siste berber.
 Ador fieri mars limen Maris siste
 Berber. Semones alterni (forte) advocate (3)
 Cunctos (4). Semones alterni advocate

niant. Nello stesso versetto scrivesi anche *forere*, come nelle tavole Eugubine

(1) λοιμοις ε λυμη ακος pestilias maris, caligo, uredo.

(2) *Sta per siste*. Jupiter stator a stando, id est, sistendo milite. *Berber* é forse epiteto di Marte. *Martier*, *Bersier*, é nella tavola 2 Eugubina. Sospetto che sia laconismo: V. § 11, oss. I. n.º 2. Tolle le aspirazioni laconiche, la voce riducesi à *herher*. Ηηρηρ per Αρηρ é secondo il dialetto laconico.

(3) Verisimilmente dee supplirsi la finale come in *facul*, *difficul*: *Advocabite* pote dirsi come *perbite* in luogo di *perite*, Fest. Più oltre non so in cosa si incerta.

(4) Cangiamenti simili di V in O. Son frequenti nella seconda tavola.

S'invocano dapprima i Lari; poi Marte che qui é nominato Mamars quasi all'uso de'sabini, Mamers. Egli é anche supplicato nella formola del sacrificio rusticano presso Catone:

Mars pater, te precor, etc., etc., (R. R. cap. 41.).

Questa formola da luce al verso se qui se prega per le campagne affin che non venga *arboribus que satisque lues* (Virg. lib. III) e si potra intender de'flori, de'prodotti; la voce *plures*, cioè *flures*, secondo il gia detto nel capo precedente. *Flures* e' detto come *frundes* e *funtes*.

Siegue la invocazione degli Dei Semoni, speciali custodi delle

Cunctos. Semones alterni advocate
 Cunctos. Nos Mamuri juvato.
 Nos Mamuri juvato. Nos Mamuri juvato.
 Triumphe. Triumphe. Triumphe.

Fragments des Lois des Douze Tables, qui nous ont été conservés par plusieurs auteurs latins, notamment par Cicéron :

1. Si in jus vocet, atque (id est, statim) eat.
2. Si membrum rupsit (ruperit), ni cum eo pacit (pas-
 cicetur), talio esto.
3. Si falsum testimonium dicassit (dixerit), saxo
 dejicitor.
4. Privilegia ne irroganto : (sc. magistratus).
5. De capite (de vitâ, libertate et jure) civis Romani ,
 nisi per maximum centuriatum (per comitia cen-
 turiata) ne ferunto.
6. Quod postremum populus jussit , id jus ratum esto.
7. Hominem mortuum in urbe ne sepelito , neve urito.
8. Ad divos adeunto castè : pietatem adhibento : opes
 amovento.
9. Qui secus faxit , deus ipse vindex erit.

campagne ; l'ultimo nome é Marmor, o, come é scritto in uno de tre
 versetto, Mamor, o sia Mamuri. Mamuri fu l'artefice degli ancili,
 o scudi saliarî. etc., etc., (notes de Lanzi.)

10. Feriis jurgia amovento. Ex patriis ritibus optima colunto.
11. Perjurii pœna divina, exitium; humana, dedecus. Impius ne audeto placare donis iram deorum.
12. Nequis agrum consecrato, auri, argenti, eboris sacrandi modus esto.
13. Qui in jure manum conserunt (id est, apud judicem disceptant), secundum eum qui possidet, vindicias dato.
14. Si ensiet (si autem sit) qui in jus vocatum vindicit (vindicaverit), mittito. etc., etc.

Examinons maintenant avec attention les différences qui existent dans le latin de ces deux monuments. Voyons aussi en quoi ces différences consistent et d'où elles proviennent.

Dans le premier document, il est à peu près impossible de discerner les habitudes grammaticales du latin classique ou littéraire. Dans le second, quoiqu'on aperçoive facilement ces habitudes, la langue est encore fort éloignée d'être ce qu'elle devint au temps de Cicéron.

Dans la Chanson des frères Arvales, ce qui frappe tout d'abord, c'est que l'alphabet romain s'est déjà enrichi de deux lettres que les Pélasges ne possédaient point, comme le démontrent les Tables Eugubines et les inscriptions étrusques. Ces deux lettres sont la consonne *C* et la vo-

yelle *O*. Il est vrai que l'introduction du *C* dans le latin n'est pas, à proprement parler, la conquête ou l'acquisition d'un nouveau son, puisque, dans cette langue, au lieu d'avoir la double prononciation qu'il a en français, le *C* sonna toujours comme le *K* qu'il a remplacé. Du reste, cette lettre est tout simplement le *Caph* des Hébreux et des Phéniciens. Seulement, ces derniers tournaient l'ouverture de la consonne *C* vers la gauche. Les Romains l'ont tournée vers la droite,

Une seconde remarque très-intéressante, c'est la facilité avec laquelle l'*E* dans le vieux latin tend à se changer en *I*, et réciproquement; à cause de l'affinité de ces deux voyelles. Il en est de même du changement du *P* en *F*, et de l'*R* en *F* et en *S*. Mais inutile de nous appesantir sur ces détails. Mieux vaut, ce nous semble, rechercher la provenance des mots contenus dans les documents précités. Commençons par le *Carmen* des Arvaies.

Jvate est un verbe composé dont les deux racines se retrouvent dans le pélasge des Tables Eugubines, *vva*, *clamantes*, et *asa* ou *ase*, *servare*, *succurere*, qui est formé par agglutination, *vvase*, *vvaare* (l'*S* étant souvent employée pour l'*R*) et par transposition de lettres *evvare*. Mais comme l'*E* se change fréquemment en *I*, cela a donné *ivvare*, *juvare*, dont la signification serait *clamantem servare*, ou mieux, *clamanti succurere*.

Lvaerve, que Lanzi traduit par *luerhem* et en qui il ne voit qu'un mot simple, est encore un mot composé dont les radicaux se trouvent dans les mêmes Tables. *Loma*, contagion, *ervk*, dévaster, ont formé aussi par agglutination *lomaerveke*, et, par syncope (métaplasme fort usité chez les Romains), *luaerve*, *lues vastatrix*.

Un autre mot composé est celui de *Fvrere* ou *Fofere*, que Lanzi explique par *fieri*, *fierz*. Nous croyons que ce mot est formé de deux mots pélasgiques des Tables Eugubines, *vretv*, *uredo*, et *ere*, *servare*. *Vretv-ere* a pu se contracter en *vr-ere* ou *vre-re*. Or ce mot en y adjoignant la préposition pélasgique *ap*, *de*, dont l'*A* disparaît par apocope et dont *P* se prononçait tantôt *P*, tantôt *F*, comme le פ hébraïque, a pu devenir *fvreere*, *ab uredine serva*.

Mars, en qui Lanzi croit voir le nom du Dieu de la guerre, serait d'après nous le même mot que *mers*, des Tables précitées, mot qui signifie *enfoui*, *dispersé*, *répandu*, *submergé*. Ce qui semblerait justifier notre opinion, c'est que le nom de cette divinité ne dérive pas, ainsi qu'on pourrait le croire, du mot grec Άρης, mais qu'il provient, soit du terme ombrien *maomhair*, *terrible*, soit du verbe grec μαρμαίρω, *briller*, *reluire*, *être éclatant*. Ce ne serait plus alors qu'une simple épithète du dieu Άρης, que l'on aurait ainsi qualifié

à cause de l'éclat de ses armes. Cette épithète devrait , en pareil cas , avoir le même sens que le mot grec *μαρμαρόεις*.

Les anciens latins , pour désigner le dieu de la guerre ne se servaient que du mot de *Mamers* , ou de *Mavors* , dont leurs descendants firent *Mars* par contraction.

Or puisqu'on n'avait pas encore modifié le mot *Mamers* ou *Mavors* , on ne pouvait appliquer au dieu en question le nom de *Mars*. Ce nom doit donc avoir ici une autre signification. L'auteur du *carmen* des arvales a déjà désigné trois fois le dieu de la guerre par *Marmar* , ou *Marmor*. Dans quel but aurait-il multiplié les prétendues manières de prononcer ce mot et accumulé les épithètes. Lanzi ne va-t-il pas jusqu'à prétendre que *Berber* a un sens analogue ? Rien ne nous autorise à supposer que l'auteur de la chanson des Frères Arvales ait eu pareille intention.

D'autant plus qu'on peut trouver un sens convenable à la phrase en donnant à *Mars* la même signification qu'à *mers* , et à *Berber* , la même qu'à *therther*. Il n'y a d'ailleurs entre ces deux derniers mots d'autre différence qu'un insignifiant changement de lettres (ce qui avait fréquemment lieu dans la langue des premiers Romains). Nous pensons donc qu'il serait plus juste et plus rationnel de traduire *mars* par *mersum* , c'est-à-dire *jam in terrâ sagitum*.

Incurrere, courir sur, s'étendre, tomber, vient du verbe grec ἀναχωρεῖν, être avancé dans les terres, qui se compose lui-même de la préposition ἐν, dans, du substantif χώρα, pays, et du verbe ῥεῖν, s'étendre, se précipiter, d'où le verbe latin *ruere*.

In, vient de ἐν.

Pleores, peut dériver également, soit de πλήρης (pl. πλήρεις), complets, pleins, comblés (sous-entendus de tes biens), soit de πλαισώω, ῶ, pour βλαισῶ, courber, tourner en dehors, (c'est-à-dire, courbés devant toi pour te prier). Ajoutons cependant que l'explication que donne Lanzi de ce mot nous semble meilleure et nous paraît préférable.

Sator, se retrouve dans Σῖτος, grain de blé (on dit aussi en latin *sitos*), et par extension *pain*. Il est vrai que ce même mot existe, exactement semblable mais avec la signification de assez, dans quelques auteurs latins, dans Plaute par exemple, qui écrit : *Lavando satur*, qui s'est assez baigné.

Limen, en grec λιμήν, port. Au figuré, retraite, refuge.

Sale, serait ou Σάλος, agitation des flots, inquiétude, agitation, ou ζάλη, tempête, tourmente, ouragan, tourbillon.

Alternei semble devoir provenir du verbe grec

ἄλδαιῖνω, ou ἄλδῆσκω, *faire croître*, d'où ἄλδαινόρος, *celui qui fait croître*.

Conctos nous paraît être la prononciation barbarisée de l'ancien mot pélasgique *pvntes*, *tous*, qui devint en grec πάντες.

Quant au mot *Lases* pour *Lares*, nom des dieux protecteurs du foyer chez les Romains, on retrouve en lui le terme ombrien *Lars*, *seigneur*, *maître*, qui s'est conservé en erse, où il est devenu *Laird* dont les Anglais ont fait *Lord*.

Sans doute on peut nous objecter que le mot *Lars* était usité aussi chez les Etrusques et y avait exactement la même signification. D'où il suit que, les Etrusques étant de race pélasgique, ce nom devrait être rangé, non dans le vocabulaire ombrien, mais bien dans le vocabulaire pélasgique. Cette conclusion serait d'autant plus spécieuse que, en grec, Δαρός signifie *doux*, *agréable*, *charmant*, *gentil*, et qu'il n'y aurait rien de surprenant à ce que les anciens Pélasges eussent donné cet adjectif qualificatif en guise de nom à leurs divinités tutélaires. Pareil fait ne serait pas d'ailleurs sans précédents, et il rentre complètement dans le génie de leur langue.

Cependant, tout nous porte à croire que ce n'est point du mot Δαρός que provient le mot *Lars*, beaucoup

plus archaïque et dont on a fait peut être *Laros* ; car la flatterie ne date pas d'hier, et le *maître* s'est toujours vu donner, par ses inférieurs ou ses subordonnés, des épithètes agréables, propres à flatter son amour-propre. Rien ne prouve, au surplus, que les Ombriens aient pris ce mot des Etrusques. L'opinion contraire ne nous paraît donc point répréhensible, elle ne choque ni la vraisemblance ni la logique.

Nous allons plus loin. Si *Lars* appartenait réellement à la langue étrusque ou pélasgique, ce mot, considéré en lui-même et dans ses rapports avec les autres mots de la même langue destinés à signifier toutes les idées accessoires dont l'idée individuelle, qui leur a donné naissance, est susceptible, serait arbitraire, sans racine, sans parenté, sans affinité avec les termes dont les étrusques se servaient pour exprimer l'idée de possession, de domination, de puissance. Il y serait sans tenants, sans aboutissants.

C'est un fait incontestable que les mots, dont on se sert pour exprimer les idées particulières procédant d'une idée principale commune, possèdent tous le même radical et ne diffèrent entr'eux, suivant les idiomes, que par des terminaisons ou des affixes et des postfixes. Ces désinences varient la forme du radical commun, mais conservent cependant à chaque mot sa

ressemblance spécifique avec d'autres mots provenus du même radical, tout en donnant à chacun des termes qu'ils affectent des traits différentiels qui empêchent qu'on puisse les confondre avec tel ou tel autre terme sorti de la même source et destiné à peindre une autre modification, une autre nuance de l'idée mère ou type.

Or, cette loi serait violée si le mot *Lars* était réellement pélasgique ou étrusque. Elle est confirmée au contraire, si l'on restitue ce mot à l'idiome ombrien, représenté aujourd'hui par l'erse.

Si l'on consentait à admettre l'explication du *carmen* des frères Arvales par le secours du grec, ce qui serait en somme fort rationnel, le grec n'étant qu'un dialecte du pélasge, on obtiendrait en latin :

1. Nos, Lares, clamantes servate, *vel*, nobis, Lares, clamantibus succurrite.

2. Neve luem vastatricem, Terribilis (id est Mars) sines incurrère (irruere) in cumulatos (in quos plenâ manu bona conguessisti), aut inclinatos (sc. tibi summissos), *seu* in flores (fructus terræ).

3. Adorem (employé ici dans le sens de grain de froment ou de blé πυροῦ ou σίτου κόκκος, ou dans le sens de *adorea*, biens de la terre) ab uredine serva mersum (id est, jam satum).

4. Limen (propugnaculum) tempestatis aut inundationis esto percursæ (victæ).

5. Semones cretores advocatote omnés.

6. Nos, Terribilis (Mars), Juvato.

Ceci, on le voit, ne diffère guère de l'explication donnée par Lanzi.

Par le moyen du grec, il est donc possible et facile de traduire tous les mots contenus dans la Chanson des Arvales.

Il nous reste à prouver, en nous servant encore du procédé dont nous venons de faire usage, qu'une certaine quantité de vocables, employés par les décemvirs dans les fragments des lois des Douze Tables que nous avons rapportés, ne peuvent se traduire ni par le grec, ni par l'ombrien.

Par exemple, il y a dans ces fragments un certain nombre de mots tirés du pélasge ou grec ancien, comme *vocet* (vocare) qui dérive de *vvem*, *clamate*, *vocate*; *Urito* (urere) venant de *vstite*, *incendite*.

D'autres mots viennent du grec, déjà modifié par ses éléments étrangers, comme: *Jus*, qui provient évidemment de Ἰωξίς et (en supprimant la terminaison) d'Ἰωξ, abri, refuge; d'où l'on a sorti l'idée de *droit*, de même que les Grecs ont tiré δίκη, qui exprime la même idée, de δικαίω, *croire juste ou convenable, réclamer*,

exiger une chose juste. Il y a aussi *Eat*, (ire) qui vient de εἶμι, εἶναι, *aller*. Quelques-uns enfin dérivent de l'Ombrien.

Par contre, il en est un certain nombre qui ne sont ni pélasgiques, ni ombriens, ni grecs, et dont on ne peut expliquer la présence en ces fragments si l'on persiste à soutenir que, pendant sa première période, le latin s'est développé à l'abri de toute influence étrangère.

Or, ces mots étrangers sont, d'après nous, au nombre de quatorze et n'ont aucun rapport ni avec le pélasge, ni avec l'ombrien, ni avec le grec, ni par suite avec le latin, puisque ce dernier idiome est censé, à l'époque dont nous parlons, n'avoir été formé que par ces trois seuls idiomes.

Citons quelques uns de ces mots que nous affirmons être d'origine étrangère :

Membrum, *membre*. Ce mot se dit en latin *Artus*. Il est vraisemblable que ce dernier mot, *artus*, ne pouvant trouver son équivalent en aucune autre langue, est d'origine pélasgique. Mais *membrum* est un mot d'emprunt.

Talio, *talion*. Il est impossible de trouver dans le pélasge, l'ombrien ou erse, et le grec archaïque, un mot, ayant le même sens, lequel offre même un sem-

blant d'analogie avec celui-ci. *Talio* est comme *membrum* un mot hétérogène.

Dicassit (dicere). Le latin exprime aussi la même idée par *loqui*, qui se rapproche davantage du grec λέγειν.

Homo, se disait en pélasge *vr* ou *vrt* (au pl. *vrtes homines*) qui devint le mot latin *vir*. Les Grecs signifiaient le même objet par ἀνὴρ ou ἄνθρωπος dont la racine est ἀνὴρ, *homme*, ὤψ, *figure, aspect, œil*. Les Ombriens rendaient la même idée par le mot *Ach*.

Ces termes-là ne sont évidemment que des emprunts. Mais pour qu'une nation emprunte des idées et des vocables à une autre nation il est absolument nécessaire qu'elle soit en contact ou en communication avec elle. A l'époque où furent promulguées les lois des Douze Tables, Rome n'avait de rapports qu'avec les Etrusques, les Ombriens, les Grecs et les Gaulois, c'est-à-dire avec les quatre peuples (1) qui se partageaient la péninsule italique. Or les termes précités n'appartiennent ni au vocabulaire des Etrusques, ni à celui des Ombriens, ni à celui des Grecs. C'est donc du vocabulaire gaulois que les Romains ont tirés ces termes étrangers. L'asser-

(1) Avec les trois peuples, devrions-nous dire, puisque les Etrusques et les Grecs, sortis tous deux d'une souche commune, ne sont en réalité qu'une seule et même race, la race Pélasgique.

tion est d'autant plus vraisemblable que les termes en question ne se trouvent que dans le seul idiome celtique ou gaulois et qu'ils y sont sans synonymes.

Résumons-nous :

1° Il est impossible d'admettre que le latin se soit formé, pendant sa première période de gestation, sans subir d'influence étrangère, puisqu'on trouve dans les documents qui nous restent de cette époque de nombreux mots étrangers aux langues d'où provient le latin, nous voulons parler du pélasge, de l'ombrien et du grec.

2° Ces mots étrangers ayant toujours existé et existant encore dans le celtique ou gaulois, c'est au gaulois ou celtique que le latin les a réellement empruntés.

Une importante considération vient d'ailleurs corroborer cette dernière conclusion.

Les Gaulois se sont implantés en Italie l'an 465 de Rome, environ 600 ans avant l'ère chrétienne ; ils y ont, dès cette époque, fondé des établissements importants presque aux portes de la cité romaine avec laquelle ils n'ont jamais cessé d'avoir des démêlés. Or, il se trouve que les rares fragments de la langue latine antérieurs à l'apparition des Celtes dans la péninsule italique ne contiennent pas un seul mot qui n'ait une analogie frappante avec les mots Grecs ou Ombriens destinés à

peindre les mêmes idées chez les Ombriens et les Grecs, tandis qu'il n'existe aucune analogie entre les termes latins de ces documents et les termes Gaulois correspondants. Dans les monuments romains, au contraire, postérieurs à l'établissement des Gaulois en Italie, il est facile de constater l'existence d'un grand nombre de termes absolument identiques servant dans les deux idiomes à désigner un objet analogue.

Devons-nous conclure de ceci que les Celtes ont emprunté ces termes aux Romains ? Oui ! si ces termes proviennent du pélasge ou de l'ombrien. Non ! s'il existe dans ces deux dernières langues, pour exprimer la même idée, d'autres vocables sans affinité, sans analogie avec ceux qui sont devenus communs aux Latins et aux Gaulois.

On voit dans le celtique quelques termes qui sont incontestablement d'origine pélasgique. Dans le latin, on trouve une infinité de mots qui n'ont aucun rapport avec le Pélasge, l'Ombrien et le Grec. On en trouve même un certain nombre qui font double emploi avec le vocable de provenance grecque, ombrienne ou pélasgique, servant à désigner le même objet ou à peindre la même pensée. Par exemple :

Homo, employé concurremment avec *Vir*, pour désigner un *homme* ;

Membrum employé concurremment avec *Artus*, pour désigner un *membre* ;

Mors employé concurremment avec *Interitus*, *obitus*, *lethum*, pour désigner la *mort* ;

Imprudens employé concurremment avec *Improvidus*, *incautus*, pour désigner un *imprudent* ;

Donc, il y a eu entre Celtes et Romains échange d'idées et de vocables. Donc, le latin a subi une influence étrangère, quoiqu'on en dise, ce qu'il fallait démontrer.

Il resterait à rechercher lequel des deux idiomes, latin et gaulois, exerça sur l'autre une plus grande et plus profonde influence. Mais, nous aurons à revenir sur cette question quand nous nous occuperons de la langue celtique. Pour le moment, contentons-nous d'exposer, (quitte plus tard à justifier notre proposition), que la langue latine subit fortement l'influence de la langue gauloise, sur laquelle elle n'eût, à son tour, aucune action. Le latin, qui ne devait son existence qu'à un mélange d'idiomes différents et ne subsista que grâce à sa remarquable faculté d'assimilation, ne fut et ne pouvait être ce qu'était le Celte ou Gaulois, c'est-à-dire essentiellement et invinciblement réfractaire aux usages étrangers,

Empruntons encore quelques citations à M. Vaisse,

un des auteurs qui résume le mieux les faits acquis à la science : « ... Rome, dit-il, n'en continua pas moins de » faire des emprunts à tous les peuples avec lesquels elle » fut en rapport, et l'invasion des termes exotiques ne » connut plus de bornes lorsque, sous les derniers em- » pereurs, après les Antonins, les étrangers affluèrent » de toutes les parties du monde romain dans la capitale. » L'altération qui en résulta pour la langue marcha d'au- » tant plus rapidement alors, que depuis les deux Pline » il n'existait plus d'écrivain capable de la modérer. »

Le même auteur avait écrit quelques lignes plus haut : —

« Mais l'élément barbare qui existe dans le latin ratta- » che cette langue non-seulement au celtique de la Gaule, » mais encore au cantabre de l'Ibérie et au teuton de » la Germanie. »

Que le Cantabre et le Teuton aient concouru à enrichir l'idiome romain de nouveaux termes, c'est ce dont nous n'avons pas à nous préoccuper. Ce qui nous importe, c'est de voir notre prétention relativement au celte justifiée.

Or, de l'avis de M. Vaisse lui-même, il est avéré que l'élément celtique a aidé à la formation et au développement du latin littéraire ou classique et que l'infiltration de mots gaulois dans le latin a commencé pendant la

première période de perfectionnement de cet idiome et s'est continuée sans interruption jusqu'à la chute définitive du latin en tant que langue vulgaire.

Nous voici amenés à parler du Celtique ou Gaulois. — Voyons ce qu'était cet idiome.

CHAPITRE CINQUIÈME

LANGUE CELTIQUE OU GAULOISE.

QUELLE EST-ELLE ?

Dans la partie historique de cet ouvrage, nous avons démontré que les habitants de la France actuelle (abstraction faite des Flamands, des Bretons, des Basques et des Allemands), sont les légitimes fils des Gaulois ou Celtes et qu'ils ont, seuls, le droit de revendiquer le nom de leurs ancêtres. Cela ne saurait pourtant nous suffire. Si personne ne nous conteste l'authenticité d'une pareille origine, personne aussi ne consent à admettre que nous parlions encore la vieille langue des druides, le Gaulois.

Qui , de tout le monde ou de nous , se trompe ? C'est ce qu'il nous importe de rechercher avec tout le soin imaginable.

Nous avons vu qu'on nomma tout d'abord Celtique à peu près toute l'Europe. « La Celtique des géographes » grecs , écrit M. le Général de Vaudoncourt , postérieurs à ceux qui avaient fait cette première classification , ne comprit plus que les peuples habitant la Germanie , la Gaule , les îles britanniques et l'Espagne. » C'est ainsi qu'on les trouve en effet désignés depuis » Strabon. Lorsqu'à la renaissance des lettres on reprit » l'étude de la géographie ancienne , cette nouvelle classification resta en usage et on ne s'occupa plus que de » rechercher quelle avait été la langue commune des » peuples de l'Europe occidentale ; car , puisqu'ils étaient » tous Celtes , ils devaient tous avoir parlé la même langue , qu'on consentit à diviser cependant en plusieurs » dialectes. Le Français et l'Espagnol sont évidemment » dérivés du latin , de même que l'anglais du germanique. Mais le germanique était une mère-langue : Dans » les montagnes du pays de Galles et dans celles de l'Écosse , dans les Pyrénées se parlaient d'anciens langages qui s'y étaient conservés depuis un temps immémorial. Des mots appartenants à ces divers idiomes se » trouvent dans le français , l'anglais , l'espagnol et même

» dans l'italien. Que pouvait-on, dans le système qu'on
» avait adopté, faire de mieux que de réunir des idiomes
» dans une seule langue appelée celtique, dont ils for-
» maient quatre dialectes ? C'est sur cette base que fut
» composé le dictionnaire celtique, qui se trouve, tomes
» II et III, dans l'ouvrage du théologien Bullet. On y
» voit réunis, sous le nom de celtiques, une foule de
» mots des langues germanique, gaëlique, kymrique et
» basque. De la même manière, on pourrait réunir quel-
» ques milliers de mots chinois, mandschous, tatars,
» mogols, etc., dans une même compilation à laquelle
» on donnerait le nom de dictionnaire Scythique. Cette
» idée hétéroclite passa cependant à la faveur des préju-
» gés religieux et sous la bannière de Gomer et d'Asch-
» kenaz. Au lieu d'éveiller une critique raisonnée et de
» faire naître des recherches mieux approfondies, les
» hypothèses de Bullet n'excitèrent que des discussions
» d'amour propre. On admit la langue celtique telle qu'il
» l'avait inventée, avec ses quatre dialectes, et l'on ne
» se disputa plus que sur la priorité entr'eux.....
» Tous se sont contentés de comparer des mots pris iso-
» lément, sans égard à leurs flexions, sans considération
» des règles qui président à leurs combinaisons ; et nous
» venons de voir que cette méthode, ou plutôt cette ab-
» sence de méthode, ne pouvait les conduire à rien.....

» Nous allons examiner grammaticalement , plus encore
 » que lexicographiquement , les prétendus dialectes d'une
 » seule langue , qui serait le celtique , et nous livrerons
 » au jugements de nos lecteurs les conséquences qu'on
 » peut tirer de notre travail. Ces idiomes sont au nom-
 » bre de quatre : le galique , le kymre ou kymrique , le
 » vasque , et le germanique. Le premier est parlé dans
 » le nord de l'Ecosse et dans l'Irlande ; le second dans le
 » pays de Galles , le Cornouailles et la Bretagne armori-
 » caine ; le troisième dans la Biscaye et les Pyrénées ; le
 » quatrième dans l'Allemagne , le Danemarck , la Suède ,
 » la Norwège , l'Islande et l'Angleterre. Les limites dans
 » lesquelles nous sommes obligés de nous renfermer ne
 » nous permettent pas de donner à l'analyse qui va sui-
 » vre tous les développements que nous aurions désiré ;
 » nous tacherons cependant d'y réunir tous les maté-
 » riaux qui pourront , en justifiant nos assertions , asseoir
 » l'opinion de nos lecteurs.

Comparaison grammaticale.

» Caractères. 1^o Le nombre des caractères exprimant
 » des sons divers n'est pas le même : le galique en a 41 ,
 » le kymre 37 , le vasque 26 , le germanique 30 dans l'o-
 » rigine et 34 dans les temps postérieurs. 2^o Les sons vc-
 » caux sont au nombre de 46 dans le galique , 43 dans

» le kymre , 7 dans le vasque et 10 dans le germanique.
» Leur valeur n'est pas la même dans chacune de ces
» langues où ils se prononcent d'une manière différente ,
» en sorte que ce qui est une voyelle simple dans une de-
» vient une diphtongue dans les autres. 3° Les consonnes
» de même figure n'ont également pas toutes la même
» valeur dans les quatre langues. Ce que nous venons
» d'exposer suffit pour démontrer la différence radicale
» qui existe entre les quatre langues que nous compa-
» rons, sous le rapport des caractères ou plutôt des
» sons dont elles se servent pour composer les mots.
» La similitude des caractères écrits qu'elles emploient
» disparaît dès que la voix doit exprimer ce que l'œil a
» vu. Chaque individu Gaulois , Kymre , Vasque , Ger-
» main , peut bien lire les mots tracés dans une langue
» qui n'est pas la sienne, si on appelle lire la faculté
» d'épeler, en donnant à chaque lettre la valeur ou le
» son auquel il est accoutumé ; mais il ne se fera pas
» comprendre de celui dans la langue duquel il croit
» lire, et qui, à la vue des mêmes lettres , est habitué
» à d'autres sons.

» *Noms et leurs déclinaisons.* 1° Il existe des différen-
» ces essentielles dans le nombre , l'emploi et la décli-
» nation ou flexion des articles. 2° La déclinaison des
» noms présente des différences non moins sensibles, en

» ce que dans les uns l'article est nécessaire, dans d'autres il est facultatif ou même n'existe pas. La même variété existe dans les pronoms et les adjectifs.

» *Verbes et leurs conjugaisons.* La classification générale des verbes en actifs et passifs, selon qu'ils se rapportent au sujet qui agit ou à celui qui reçoit l'action, et leurs subdivisions en personnels, impersonnels ou neutres, directs ou réciproques, sont, relativement aux langues dont nous nous occupons, l'œuvre d'un temps assez rapproché de nous. Cette théorie n'a pu naître qu'à une époque où la civilisation était assez avancée pour qu'on s'occupât de la fixation des règles grammaticales des langues; et cette époque a du être postérieure, dans notre Europe occidentale, à celle de l'établissement du Christianisme, première cause du rapprochement des peuples à demi sauvages de ceux qui étaient civilisés. De là naît la similitude presque complète qu'on observe entre les grammaires de tant de peuples européens et celle de la langue latine. Nous ne nous en occuperons donc pas, et nous choisirons des points de comparaison qui répondent mieux au but que nous nous proposons. 1° Les pronoms je, tu, il, etc., sont également en usage dans le galique, le kymre et le germanique, mais l'emploi en est différent dans chacune de ces langues; 2° les

» nombres ne sont dans ces quatre langues qu'au nombre de deux, le singulier et le pluriel; 3° les temps : le galique n'a que le présent, le passé et le futur : le kymre a pour l'indicatif six temps; le vasque à également six temps, mais au lieu du parfait indéfini il a un second futur; le germanique n'a que cinq temps; 4° les modes : le galique en a six, qui tous se forment par flexion ou initiale ou finale, seulement les quatre derniers emploient devant le verbe la préposition caractéristique qui signifie à, pour, afin de; le kymre n'a que quatre modes, qui se forment par flexion finale; dans le vasque, la grande complication des conjugaisons a fait adopter aux grammairiens qui s'en sont occupés un grand nombre de modes, dont le nombre s'élève jusqu'à onze, et dont la dénomination est plus ou moins arbitraire; le germanique a six modes dont trois se forment directement du verbe; 5° les auxiliaires : le galique a cinq verbes auxiliaires, qui ne sont que des formes diverses du verbe *être*, mais leur usage y est bien différent de ce qu'il est dans les autres langues; le kymre n'a que les auxiliaires être et avoir, dont le dernier sert à la conjugaison du parfait indéfini et du plus-que-parfait; le vasque n'a également que les auxiliaires être et avoir, dont le premier appartient aux formes passives et le second

» aux formes actives ; le germanique a pour la conjugai-
» son du parfait et du plus-que-parfait l'auxiliaire avoir,
» pour le futur l'auxiliaire devenir, pour la formation
» de l'optatif, du subjonctif et du potentiel, vouloir,
» devoir, être disposé, pouvoir et falloir, pour la forma-
» tion du passif être ; 6° l'infinitif : dans le galique et
» dans le kymre, l'infinitif est simple et impersonnel,
» indiquant purement l'action faite ou reçue ; dans le
» vasque il en est autrement : le sujet régissant l'action
» au lieu d'être régi par elle, l'infinitif n'est qu'une
» modification impersonnelle du participe ; dans le ger-
» manique il y a, à proprement parler, trois infinitifs :
» le primitif, qui indique l'action ; le dérivatif, qui en
» indique la tendance ou la destination, et le gérondif,
» qui en indique la convenance ou la nécessité ; 7° les
» participes : dans le galique, le participe, qui reste in-
» déclinable, a trois temps, qui sont distingués par des
» prépositions ; dans le kymre, il y a deux participes
» présents, il n'y a qu'un participe passé et point de
» futur ; dans le vasque, le nombre des participes peut
» être considéré comme indéfini par la facilité qui existe
» dans cette langue de changer chaque personne de
» chaque temps, mode ou conjugaison, en un participe ;
» le germanique a les trois participes, passé, présent
» et futur, qui tous se rapportent au sujet ; 8° Verbes

» passifs ; dans le galique, les verbes passifs se conju-
» guent par des flexions finales et initiales, sans inter-
» vention d'un auxiliaire, excepté à l'infinitif ; dans le
» kymre, ils se conjuguent par l'intervention de l'auxi-
» liaire être ; dans le vasque, le passif se forme également
» par l'auxiliaire être, mais d'une manière qui n'a rien
» de commun avec les autres langues ; dans le germa-
» nique, le passif se forme par l'adjonction des auxiliaires
» être et devenir, dont le second remplace, dans les
» prétérits surtout, l'auxiliaire avoir, qui disparaît tout
» à fait du passif ; 9^o système général des conjugaisons :
» dans le galique, le thème, ou la racine du verbe, est
» la seconde personne du singulier de l'impératif ; c'est
» autour de cette racine que se placent les flexions
» initiales et finales, qui forment le présent des différents
» modes ; dans le kymre, le thème ou la racine du verbe
» est l'infinitif ; les flexions de cette racine sont toutes
» finales, sans exception, mais le système de conjugai-
» son, dans cette langue, est tout à fait différent de ce
» qu'il est dans les autres. Il n'y a qu'une seule règle de
» conjugaison pour la formation des modes et des temps ;
» mais chaque verbe se conjugue de quatre manières
» différentes, selon les différentes positions ou les dif-
» férents régimes. Dans le vasque, le thème ou la racine
» du verbe est son substantif, dont la première syllabe

» sert à la composition de l'infinitif et des participes.
» Dans le germanique, la racine ou le thème du verbe
» n'est pas le même dans les différents dialectes. Dans
» le suéviqne ou scandinave, et dans le francique ou
» allemanique, c'est l'infinitif. Dans le mœsogothique,
» où les flexions sont plus marquées, et qui, n'ayant
» qu'un seul prétérit, n'admet point l'auxiliaire, même
» pour le futur, cette racine nous paraît être le sub-
» tantif.

» *Adverbes et prépositions.* Dans le galique, la for-
» mation des adverbes a lieu par deux prépositions,
» l'une pour les substantifs et l'autre pour les adjectifs.
» Dans le kymre elle a également lieu par des préposi-
» tions, mais elles se placent indifféremment devant les
» substantifs et les adjectifs. Dans le vasque, les adjectifs,
» comme toutes les modifications de noms, s'indiquent
» par des postpositions ou inflexions. Dans le germani-
» que, les adverbes dérivés des verbes se forment par
» une flexion de l'infinitif, et ceux dérivés des noms par
» une terminaison fixe. Dans la langue galique, les pré-
» positions forment un système tout à fait différent de
» celui des langues modernes. Elles sont ou antérieures
» ou postérieures, séparables ou non. Outre ces prépo-
» sitions, le galique a encore un certain nombre de par-
» ticules modificatives, qu'on divise en quatre classes :

» les dérivatives, les assimilatives, les augmentatives
» et les diminutives. Dans le kymre et dans le germani-
» que, les prépositions sont également de deux classes,
» séparables ou conjointes, mais le système de leur
» formation est beaucoup moins étendu que dans le
» galique. Dans le vasque, il y a aussi des prépositions
» conjointes et disjointes ; mais il y a en outre un grand
» nombre de particules modificatives qui ajoutent beau-
» coup à la richesse de la langue.

» La comparaison grammaticale que nous venons
» d'établir suffit pour démontrer jusqu'à l'évidence
» que le galique, le kymre, le vasque et le germanique,
» loin d'être des dialectes d'une même langue, qu'on
» appellerait celtique, sont des langues distinctes, et
» auxquelles on ne saurait assigner une origine com-
» mune. Elles diffèrent réellement par les sons qu'elles
» emploient pour former les mots, par le système des
» flexions qui représentent les modifications des noms
» et des verbes, par la classification des noms et des
» verbes, par l'espèce et l'emploi des auxiliaires du dis-
» cours. Si les limites imposées au présent ouvrage ne
» s'y opposaient pas, nous présenterions à nos lecteurs
» un vocabulaire des mots qu'on peut appeler radicaux,
» parce qu'ils appartiennent à des choses et des idées de
» première nécessité, dont l'expression se trouve dans

» la langue des peuples dont la civilisation est le moins
» avancée. La comparaison lexicographique qui en ré-
» sulterait fournirait une nouvelle preuve de la différence
» essentielle qui existe entre les langues que nous exa-
» minons. On n'y voit aucun signe d'une idée systéma-
» tique commune, dont l'unité n'aurait pu manquer de
» présenter quelques traces que l'analyse aurait recon-
» nues et saisies. Au contraire il est facile de se convain-
» cre qu'un autre ordre d'idées a présidé à la formation
» de chacune. »

Cet extrait de l'article du Général de Vaudoncourt, est un peu long. Mais il nous a paru indispensable pour arriver à la découverte de l'idiome qui, seul, a droit de se nommer celtique. Le passage en question est loin cependant de terminer nos incertitudes; car il ne traite que de langues absolument étrangères à la véritable langue gauloise.

Partant d'une idée préconçue, le Général de Vaudoncourt ne nous donne à choisir qu'entre plusieurs langues qui ont induement usurpé la dénomination de langues celtiques. Il prouve bien à la vérité qu'entre ces divers idiomes il ne peut y en avoir qu'un qui soit le celtique, puisque tous diffèrent radicalement dans leur apparence spécifique, respective; mais il affirme que le véritable gaulois, c'est le gaélique d'Ecosse.

Pourquoi donc cette langue serait-elle , plutôt qu'une autre , le vrai gaulois ?

D'après Larramendi , le véritable celtique est le basque ; d'après Bécán , c'est le hollandais ; d'après Rudbeck , c'est le suédois ; d'après le Général de Vaudoncourt , Mar-Pherson et autres philologues , c'est l'Erse ou gaélique. Enfin Freret , Bullet , Pezron , Cluvier , Baxter , A. Thierry et la généralité des linguistes de notre époque sont convaincus que le celtique n'est représenté aujourd'hui que par le bas-breton et le kymrique du pays de Galles , en Angleterre.

En face d'opinions aussi diverses , toutes appuyées sur des preuves plus ou moins sérieuses et des raisonnements plus ou moins spécieux , on serait en droit de supposer que rien n'est moins connu en réalité que la langue celtique ou gauloise. En effet , de toutes ces preuves , il n'en est aucune , de tous ces raisonnements , il n'en est aucun qui puissent résister à un examen consciencieux et impartial.

Ne parlons que pour mémoire des savants qui croient trouver la langue celtique dans le basque , le hollandais ou le suédois. Restent ceux qui nomment gaulois les idiomes erse et bas-breton. Ceux-la ne sont guère plus formidables. Il est facile , en effet , de prouver que leurs suppositions ne reposent sur aucune base solide.

Dans la première partie de ce travail , nous avons démontré que les Basques , les Ecosseis et les Bretons sont trois peuples distincts , n'ayant rien de commun ensemble, ni origine, ni mœurs, ni usages, ni traditions. Inutile de revenir donc sur ce sujet. Nous ne voulons en tirer que cette conséquence, c'est que , par la même qu'ils étaient d'origine diverse , ces peuples ne pouvaient parler la même langue , pas même des dialectes d'une même langue.

Il est extrêmement aisé de se convaincre que les idiomes gaélique ou erse , bas-breton ou kymrique , basque ou euscara , n'ont pas le moindre rapport entr'eux et sont aussi nettement tranchés que possible. Or , si l'un d'entr'eux était le celtique ou gaulois, les autres ne sauraient évidemment élever la moindre prétention à partager ce privilège. En d'autres formes, dans l'hypothèse qu'on puisse retrouver l'idiome gaulois au fond d'un des trois idiomes en question , il y en aura toujours forcément deux qui devront être éliminés.

Quels sont-ils ?

C'est ce que nous allons sommairement examiner.

Les savants travaux de M. de Humboldt , de l'abbé Darrigol et d'autres érudits, ont trop bien prouvé que la langue basque ou euscara était l'ancien langage des Ibères pour qu'il soit nécessaire de s'en préoccuper davantage.

Or comme aucun auteur sérieux n'oserait prétendre que les Ibères appartiennent à la nation celtique et que leur langue à été un dialecte du gaulois nous sommes forcés de conclure que l'euscara ou basque n'a aucune affinité avec le gaulois et ne peut pas, conséquemment, être pris pour son représentant direct et légitime.

Quant à la langue Erse, nous pensons avoir surabondamment démontré que cette langue n'est que l'antique langue ombrienne, langue affiliée de très près au phénicien, si ce n'est pas réellement le phénicien lui-même. En aucun cas d'ailleurs, on ne saurait soutenir que l'erse ou gaélique ait un droit quelconque au nom de celtique ou de gaulois.

Nous devons donc rejeter, comme improprement nommés gaulois, les deux idiomes que nous venons de mentionner. Mais, puisqu'il ne reste plus en ligne que le bas-breton, il semble que c'est à lui seul que nous devrions appliquer le nom de celtique.

Si nous nous bornons à consulter l'opinion publique, nous pourrions, comme la généralité de nos linguistes, croire que le bas-breton et le gaulois ne sont qu'une seule et même langue. Le plus grand nombre de nos savants contemporains, pour ne pas dire la totalité, consultés à ce sujet, n'hésiteraient point à répondre affirmativement.

Donc, étudions l'idiome de Bretagne.

CHAPITRE SIXIÈME.

LANGUE KYMRIQUE OU BRETONNE.

M. Brachet, dans l'introduction de sa *Grammaire historique de la langue française* (à la note placée au bas de la page 21) écrit ceci :

« Refoulée dans l'Armorique par les conquérants romains, la langue gauloise y vécut pendant plusieurs siècles à la faveur de son isolement; cette tradition du celtique fut ravivée au septième siècle par une immigration des Kymris chassés du pays de Galles. Les

» Bretons furent aussi réfractaires à la conquête franke
» qu'ils l'avaient été à la conquête romaine ; et ce qu'on
» nomme aujourd'hui patois bas-breton n'est autre chose
» que l'héritier de la langue celtique. »

Il est surprenant que M. Brachet n'ait pas remarqué l'erreur historique qu'il commet dans ces quelques lignes. Les Bas-Bretons et les Gallois descendent des Cimbres ou Kymrys ; c'est un fait certain et M. Brachet le reconnaît. Mais alors, puisque les Kymrys et les Celtes ont, selon lui parlé la même langue, il faudrait admettre que les Celtes et les Kymrys ne formaient qu'un seul peuple, dont ils auraient été deux tribus particulières.

D'après M. Brachet il en serait ainsi en effet :

« César, dit-il (*introduc*t à la *Gramm. hist.* p. 13)
» rapporte qu'à son arrivée en Gaule il trouva trois peuples distincts de langue, de mœurs et de lois : les Belges au nord, les Aquitains entre la Garonne et les Pyrénées, au centre les Gaulois proprement dits ou Celtes. De ces peuples, les Celtes et les Belges, comme nous l'apprennent d'autres sources, étaient de même race. »

Ceci posé, si l'on a prouvé ou si l'on peut prouver que les Celtes et les Belges avaient une commune origine, comme les Cambriens d'Angleterre et les Bretons de France proviennent de ces Belges, la langue des Cam-

briens et des Bretons ne saurait différer de celle des Celtes ou Gaulois. Conséquemment le bas-breton ou kymrique serait (et il ne pourrait être autre chose) l'idiome celtique pur.

Mais cette unité d'origine des Celtes et des Belges, l'a-t-on prouvée? Là est la question.

Nous professons sur ce point un sentiment diamétralement opposé à l'opinion de M. Brachet.

Voici sur quoi nous nous fondons :

I. — César, qui a pendant longtemps séjourné dans la Gaule et s'est trouvé en contact permanent avec les divers peuples qui l'habitaient, déclare *formellement*, dans ses *commentaires*, que les Belges et les Gaulois différaient de mœurs, de lois et de *langage*. On ne saurait sérieusement nous objecter que le conquérant des Gaules n'était pas à même de discerner les différences existantes entre les divers idiomes parlés chez les Gaulois et les Belges, et qu'il a pu prendre pour des langues distinctes, des dialectes d'une même langue. Cette objection peu sérieuse serait immédiatement réfutée par César lui-même, lequel affirme catégoriquement que les Belges étaient de race et d'origine teutonne, ce qu'il n'a garde de dire des Celtes ou Gaulois.

Il nous semble qu'à un pareil témoignage on ne devrait opposer que des faits patents et irréfutables, seuls capa-

bles de l'infirmier. C'est aussi ce que quelques auteurs ont essayé de faire (bien en vain, hélas! en rapportant l'aventure de Sertorius, qui, grâce à quelques mots de la langue *gauloise* (?) qu'il avait pu apprendre, serait allé espionner les Cimbres dans leur propre camp.

Cette anecdote serait-elle authentique, (et nous sommes loin de la contester), ne prouverait en somme pas grand chose. En effet, ou les mots usuels, appris par Sertorius, appartenaient à l'idiome Cimbrique ou Teuton, et il est alors facile de comprendre qu'il ait pu aisément remplir son rôle d'espion; ou bien ces termes appartenaient à la langue gauloise et on peut alors tout aussi facilement admettre qu'une certaine quantité de cimbres ou de teutons parlent cette dernière langue, de façon du moins à pouvoir converser avec celui qu'ils devaient prendre pour un ennemi-né de la puissance romaine. Dans les deux cas, cela ne saurait prouver l'identité des idiomes Cimbrique, teuton ou gaulois.

Nous sommes d'autant plus autorisés à émettre cette conclusion, qu'il est tout à fait impossible à deux dialectes d'une même langue d'en arriver, dans un court ou long espace de temps, à différer assez complètement entr'eux de manière à devenir deux langues distinctes et nettement séparées.

C'est pourtant ce qui serait arrivé à ces trois dialectes

de la langue celtique (le Kymre, le Teuton et le Celte, en admettant qu'ils fussent trois dialectes d'une même langue).

Et que penser alors de l'affirmation de César (*Bell. gall.*) disant que les Germains et les Gaulois parlaient chacun une langue différente.

Ayant une notification à faire à Arioviste, chef des Marcomans, César lui envoya un Gaulois nommé Procillus, non-seulement parce qu'il pouvait se fier à lui, mais parce qu'Arioviste, instruit par un long usage, commençait à parler la langue gauloise.

Un témoignage aussi précis aurait dû, non-seulement faire cesser, mais encore prévenir toute controverse systématique. En effet, on ne saurait admettre, que dans le court espace de temps qui sépare Marius de César, deux dialectes d'une langue unique, aient pu former deux langues absolument différentes.

II — Plusieurs auteurs, tant anciens que modernes (nous en avons mentionné quelques uns dans la partie, historique de cet ouvrage qui traite des *Aquitains et des Belges*) démontrent, preuves à l'appui, que les Bas-Bretons descendent des Kymrys ou Cimbres; que ces Cimbres étaient tout uniment les habitants de la Gaule, nommés Belges par César; et que les Belges ou Cimbres appartenaient de fort près à la nation teutonique

ou allemande tandis qu'ils différaient complètement de la nation Gauloise.

III. — L'histoire nous a conservé la date précise des diverses immigrations et de l'établissement définitif des Cimbres sur le sol de la Bretagne française ; sol qui appartenait auparavant aux Gaulois, seuls, et qui n'était peuplé que par des Celtes.

IV. — Il est impossible de ne pas remarquer, à moins d'être de mauvaise foi ou d'agir de parti pris, les différences physiques et morales, qui existent encore, aussi tranchées que possible, entre les Bas-Bretons et les autres habitants de la France. Or, le caractère et le type physique des Gaulois d'aujourd'hui n'ont pas cessé d'être ce qu'ils étaient chez les Gaulois d'autrefois. Les statues, les médailles, les écrits des anciens historiens et ceux des historiens contemporains sont là pour faire foi que ni type ni caractère n'ont éprouvé aucune modification, aucun changement, et que, malgré les siècles, les Gaulois sont, sous ce rapport, demeurés immuables. Comment donc expliquer la différence à laquelle nous faisons allusion ?

On connaît à peu près toutes les descriptions que les anciens nous ont transmises sur les mœurs et les coutumes des Celtes.

Ammien Marcellin, qui semble avoir voulu caractéri-

ser davantage les anciens gaulois, dit qu'ils avaient la chair blanche et la tête haute, les cheveux blonds dorés (*ce qui n'est point la couleur filasse des Teutons*) et le regard affreux; qu'ils étaient prompts, querelleurs et tenaient haut la main; qu'une troupe d'étrangers n'eût osé en attendre un seul quand il était en colère, tant ils étaient redoutables; que rien surtout ne leur résistait quand ils étaient aidés de leurs femmes, qui se mêlaient hardiment à leurs querelles et frappaient à coups de poings et à coups de pieds aussi rudement que leurs maris; que leur voix était effroyable et menaçante, lors même qu'ils n'avaient aucun sujet d'être émus; qu'ils étaient propres en leurs habits, dans l'Aquitaine beaucoup plus qu'ailleurs n'y ayant point de femme qui ne se piquât d'une grande propreté, quelle que fut sa misère.

Les Gaulois étaient braves, mais capricieux et amis du changement; spirituels, mais crédules et hableurs. Ils recherchaient ce qui venait de loin et dédaignaient ce qu'ils possédaient. Ils aimaient beaucoup leur liberté individuelle, mais fort peu leur sol natal. Ils étaient fanfarons, enfin (1).

(1) On doit se rappeler cette magnifique gasconnade qui suffrait à elle seule à peindre l'esprit de ce peuple aussi vaniteux que follement brave: — « *Que craignez-vous?* » leur demandait-on. — « *Rien!* » répondirent les Gaulois. — « *Pas même la chute du ciel?* » interro-

Les Gaulois avaient cependant ceci de louable qu'ils étaient généreux et francs et qu'ils ne pouvaient souffrir ni le mensonge ni la supercherie. Ils faisaient gloire d'imiter en cela leurs ancêtres, qui avaient méprisé la ruse et ne s'étaient jamais fiés qu'à leur valeur.

Voici maintenant ce qu'un Breton écrit de ses compatriotes :

« D'une imagination vive et néanmoins mélancolique ;
» d'une humeur aussi mobile que leur caractère est obs-
» tiné, les Bretons se distinguent par leur bravoure, leur
» indépendance, leur fidélité, leur attachement pour la
» religion, leur amour pour leur pays. Fiers et suscepti-
» bles, sans ambition, peu faits pour les cours, ils ne
» sont avides ni d'honneurs ni de places. Ils aiment la
» gloire, pourvu qu'elle ne gêne en rien la simplicité de
» leurs habitudes ; ils ne la recherchent qu'autant qu'elle
» consent à vivre à leur foyer, comme un hôte obscur et
» complaisant qui partage les goûts de la famille. »
(*Chateaubriand, Analyse raisonnée de l'Histoire de France. p. 170.*)

Quoique singulièrement flatté, ce portrait ne ressemble guère, on l'avouera, à celui des anciens Gaulois. Il

gea-t-on. *Pas même ! car si cela arrivait nous le soutiendrions avec nos piques !* —

lui ressemblerait encore moins, si — ce qui est vrai — nous ajoutions que les Bretons sont accusés, par tous ceux qui les ont visités, d'être d'une saleté proverbiale.

Très-différents des Gaulois par les tendances de leur esprit, les Bretons s'en éloignent encore beaucoup par la structure de leur corps et la forme de leur crane. Or, ces dissemblances caractéristiques ont existé de tout temps et existent encore entre les descendants directs des Gaulois ou Celtes, et les Bretons qu'on veut, à tout prix, faire passer pour une tribu celtique.

En effet, on ne peut constater aucune ressemblance morale ou physique entre les Celtes et les Bretons d'aujourd'hui. Cela serait-il possible s'ils étaient tous deux sortis d'un même tronc ? Donc, si la majeure partie des Français actuels sont de race Celtique ou Gauloise, les Bretons ne sauraient appartenir à cette race ; si les Bretons, au contraire, proviennent des Celtes, ces mêmes Français n'ont aucun droit à la même origine. Non, Gaulois et Bretons ne sont pas une même race. D'un examen comparatif, même superficiel, établi entre ces deux peuples, il ressort clairement qu'ils n'ont rien de commun ensemble.

Le vrai Gaulois actuel, ou Français de la langue d'O, est spirituel, léger, expansif. Le Breton est sérieux, concentré, entêté, superstitieux.

Le premier aime les voyages, le changement. Il s'implante partout et apporte en tous pays les usages du sol qui l'a vu naître. S'il ne peut ou ne veut quitter le sol natal, il accueille avec joie l'étranger qui le visite ou vient s'installer près de lui.

Le second, au contraire, se plaint chez lui ; il est atteint de nostalgie, si un motif quelconque le force à désertier son pays. Quant aux étrangers qui le visitent, il ne les reçoit qu'avec défiance et d'une façon presque hostile.

Les Gaulois et une partie des Bretons ont conservé leur idiome national à peu près intact, mais par des procédés distincts.

Têtu, rancuneux et farouche, animé par ses poètes qui lui rappelaient sa grandeur passée et son abaissement présent, dont les Saxons et les Francks furent la cause, le Breton se cramponna longtemps à sa langue, un peu par patriotisme, beaucoup par haine de l'étranger. Peut-être reconnaissait-il aussi que la conservation intégrale de son idiome national et l'attachement inviolable à cet idiome étaient les seuls liens capables de maintenir toujours unis entr'eux les membres disjoints de la famille kymrique.

Cependant ces défauts, ou ces qualités si l'on veut, du Breton, qui auraient dû être un gage de stabilité pour sa langue, ont été impuissants à la préserver d'une des-

truction partielle. Et, dans un temps plus ou moins éloigné, cette destruction partielle se changera en une destruction totale. Cela tient à ce que les idées, les usages étrangers, ne glissent pas sur le Breton, comme ils font sur le Gaulois. Ces idées, ces usages sont longs, très-longs à s'introduire chez le premier. Mais, par suite même de son caractère, quand un usage est parvenu à s'implanter chez le Breton, il n'en sort plus; il est naturalisé chez lui. Et cette cause permanente de modification des usages nationaux kymriques, amène forcément la langue bretonne vers une ruine inévitable.

C'est ainsi que, en Angleterre, on a cessé de parler l'idiome kymrique ou breton dans la comté de Cornouailles, dont tous les habitants sont pourtant kymres ou bretons.

C'est ainsi que, en France, le breton n'est plus parlé que dans quelques cantons de la Bretagne, les plus éloignés du centre du royaume et les plus rapprochés de l'Océan, tandis qu'il était parlé autrefois dans toutes les parties de cette vaste province, avant sa réunion à la couronne de France.

Et chose remarquable, non-seulement les deux tiers à peu près des Bretons français d'aujourd'hui ne parlent point et ne comprennent même plus l'idiome de leurs ancêtres, mais encore ces Bretons-francisés en sont ve-

nus au point de désigner, sous un appellatif injurieux, ceux de leurs frères restés fidèles à l'usage de leur langue nationale. Les premiers, les *Gallégerien* (*ceux qui parlent le français*) désignent, en effet, les seconds, les *Breiz-Izéliz* (*Bas-Bretons ou Bretons bretonnants*) sous le nom de *Bretons pouilleux*.

A l'inverse du Breton, le Gaulois, pour des motifs que nous n'avons pas à rechercher, échappe facilement à toute influence étrangère.

Curieux, remuant, impressionnable, avide de savoir et de paraître, le Gaulois apprend facilement les langues étrangères dont il peut avoir besoin et les balbutie sans vergogne. Mais il ne délaisse jamais celle qui lui est propre; il y revient toujours; il la chérit; il aime à s'en parer. Sa langue, c'est lui-même, et il ne peut renoncer à la parler qu'en cessant d'être.

Mû par un sentiment d'orgueil, exagéré peut-être, mais respectable à coup sur, le Gaulois dédaigne les idiomes étrangers. S'il en étudie quelques mots, c'est poussé par la nécessité de le faire, et, pour ainsi dire, à son corps défendant.

Il impose sa langue aux autres peuples et refuse d'accepter la leur.

N'est-ce dont pas un fait universellement connu que la France est, de toutes les nations, celle où l'on prati-

que le moins l'étude des langues vivantes et même des langues mortes ?

Mais, précisément parce que le Gaulois est essentiellement réfractaire aux usages étrangers, il s'attache plus fortement aux siens. Aussi, partout où les Celtes se sont établis, ils y ont imposé leur idiome et cet idiome s'y est maintenu, à travers les âges, malgré tous les bouleversements, toutes les commotions sociales, toutes les révolutions. Peut-on citer un seul pays, dans lequel les Celtes se soient établis, où l'on ait cessé de faire usage de la langue Gauloise ? Là où se parla le Celtique autrefois, parle-t-on tout autre langue aujourd'hui ? Non, quoiqu'on en dise.

Ce rapide exposé nous permet, d'ores et déjà, de pressentir lequel du Gaulois ou du Breton est de pure race celtique.

V. — Une chose enfin digne de remarque, c'est la persistance, bien singulière, que mettent les Bretons à ne pas vouloir être Gaulois, c'est-à-dire Celtes, et surtout à ne jamais se donner cette dénomination, que quelques savants leur attribuent si généreusement.

Pourquoi se nomment-ils Bretons, s'ils sont Celtes ?

Pourquoi se désignent-ils sous le nom de Kymrys, s'ils sont Gaulois ?

Il est évident que, si ce nom de Celte ou Gaulois leur

eut légitimement appartenu , au moins un de leurs écrivains s'en serait servi pour qualifier ses compatriotes. Quelqu'un d'entr'eux l'a-t-il fait ?

On n'a, pour se convaincre du contraire , qu'à lire les ouvrages des auteurs bretons. On ne tardera point à s'appercevoir que , toutes les fois qu'ils veulent désigner leur nation , ils n'emploient que les noms de *Kymri* ou de *Brython*. Témoin , par exemple , un de leurs poètes , Goliddan , déjà cité. Ce Goliddan termine ainsi un chant patriotique, *Arymes prydain vawr*, dans lequel il appelle ses compatriotes 11 fois *Cymry* et 3 fois *Brython* ou *Vrython* , mais pas une seule fois *Celtes* ou *Gaulois* :

« Dygorvu Cymry trwy gyvergyr ,
 » yn gywair , gydair , gydson , gydfydd :
 » Dygorvi Cymry i beri cad ,
 » a llwyth lliaws gwlad a gynhullant ,
 » a lluman glan Dewi a ddyrchavant ,
 » I dywysaw Gwyddyl drwy lieingant :
 » A gynhen Dulyn genhyn a savant ,
 » pan ddyfont i'r gâd nid ymwadant. » (1)

(1) — Les Kymris ont été victorieux dans le combat. Ils n'ont qu'une seule cause , qu'une seule parole , qu'une seule langue , qu'une seule foi. Les Kymris sont encore vainqueurs; ils veulent combattre; ils rassembleront leurs forces ; ils déploieront la bannière de Saint-

Il est vrai qu'on trouve, à plusieurs reprises, dans le chant dont nous venons de donner un extrait, le nom de *Gwyddyl*, qui semblerait indiquer les *Gaulois*, car ces deux noms ont une étrange ressemblance entr'eux. Mais Goliddan n'entend désigner par ce nom que les habitants de l'Irlande, les *Erses*, dont une partie, déjà établie en Ecosse, portait aussi ce nom de *Gwyddyl*, *Gaëls*, sous lequel on les distingue aujourd'hui de leurs frères d'Irlande.

Enfin, n'est-ce pas en Bretagne qu'existe ce dicton : — *Brô-c'hall n'a zeûé Két bêtég aman* ; « la Gaule ne venait pas jusqu'ici ? »

Donc, puisque les Bretons, de leur propre aveu et d'après les témoignages des anciens historiens, sont de race Kymrique, ils n'ont habité, dans la Gaule, que la Belgique seulement, et ce que César nous dit de ce peuple est vrai de tous points. D'où il résulte que l'établissement des Bretons sur les côtes armoricaines ne commença que vers l'an 284 de notre ère et que leur langue n'y prédomina pas avant le septième siècle après Jésus-Christ.

David qui guidera les Gaëls d'Irlande à travers les mers. Avec nous se lèveront les Chefs de Dublin, qui ne lâcheront pas pied dans le combat (Traduction de M. de la Villemarqué).

Les Bretons ne sont donc pas de race celtique ou gauloise. Partant, l'idiome qu'ils parlent n'est pas et ne peut pas être l'idiome celtique ou gaulois, à moins de prétendre que les bretons, une fois établis dans l'Armorique, oublièrent leur idiome national pour ne plus faire usage que de l'idiome des Celtes. Cette supposition ridicule serait immédiatement invalidée par la similitude de langage qui existe entre les Bretons de France et les Gallois d'Angleterre.

Nous avons, on le voit, raison de nous étonner que des auteurs éminents persistent à prendre les Cimbres pour une tribu celtique et osent écrire les lignes suivantes : « Le territoire actuel de la France était donc pres- » qu'entièrement occupé par ces peuplades que les Ro- » mains appelaient Celtes (du nom d'une de leurs plus » importantes confédérations). » Et au bas de la même page, à la note 2 : « En revanche, la philologie nous » a appris d'une façon sûre d'où ils (*les Celtes*) venaient » et à quelle race ils appartenaient. En comparant » entr'eux le celtique, le grec, le latin, le slave, le » gothique, le sanscrit, les savants ont reconnu que ces » langues forment six rameaux d'un même tronc, et » qu'elles viennent toutes de la langue aryenne, aujour- » d'hui disparue, parlée il y a six mille ans sur les » bords de l'Oxus : comme la filiation des langues prouve

» la filiation des peuples, il est certain qu'entre le qua-
» rantième et le vingtième siècle avant notre ère, la
» famille des peuples connue sous le nom d'Aryens
» quitta la Bactriane et les plateaux de l'Asie centrale
» pour se diriger vers l'Europe, et par la séparation
» successive de ses principales tribus, forma les Celtes,
» les Germains, les Slaves, les Grecs et les Latins. C'est
» ainsi que l'origine des Gaulois nous a été révélée par
» le seul fait que leur langue entre dans le concert des
» langues *Indo-européennes*. » (Brachet, *Gram. hist. de
la lang. Franç. introd. p. 15*).

La conclusion que M. Brachet tire de l'étude compara-
tive des idiomes qu'il dénombre serait parfaitement et
rigoureusement exacte, s'il ne s'agissait que des Cimbres
et de leur langage au lieu des Gaulois et de la langue
celtique.

D'un côté, César, Strabon, Tacite, Luden, le Général
de Vaudoncourt, etc. n'hésitent point à reconnaître une
certaine parenté entre les Cimbres et les Teutschs; d'un
autre côté, on prétend que les Gaulois sont d'origine
aryenne et l'on fait d'eux une branche, une confédéra-
tion de la nation germanique. On agit évidemment ainsi
parce que la langue qu'on attribue aux Celtes offre réel-
lement un tel degré d'affinité avec l'ancien gothique que
refuser d'admettre qu'il y a entre ces deux idiomes

communauté d'origine, cela équivaudrait à nier l'évidence.

Mais, quel est l'historien sérieux et digne de ce nom qui oserait confondre ensemble les Celtes et les Cimbres, et de ces deux peuples n'en former qu'un? Nous avons la conviction qu'il est impossible de démontrer que les Kymris aient jamais appartenu de près ou de loin à la nation celtique et nous avons donné assez de preuves du contraire. Par suite, les Kymris n'ont pas pu parler la langue celtique et la conclusion de M. Brachet, quoiqu'exacte en tant qu'elle s'applique aux Cimbres, pêche par la base et devient fautive de tous points du moment où il est question des Celtes ou Gaulois.

En effet, ce n'est que grâce à une inconcevable erreur que le nom national des Gaulois est exclusivement attribué aux Cimbres. La prétendue langue celtique de M. Brachet et des auteurs qui partagent sa manière de voir n'est en réalité que la langue Kymrique, c'est-à-dire un des grands dialectes, très aisément reconnaissable encore; de l'antique idiome teuton.

Quiconque voudra se donner la peine de feuilleter et de comparer les grammaires allemande et bretonne, ne tardera point à s'apercevoir qu'il existe de telles analogies entre ces deux langues qu'on ne saurait leur refuser une communauté d'origine.

La langue allemande, chacun le sait, est transpositive uniforme. Nous disons *uniforme*, parceque la construction de la phrase y est constamment réglée par l'usage, qui n'a rien abandonné à la décision du goût ou de l'oreille.

La langue bretonne ou kymrique est aussi en réalité, d'ordre transpositif uniforme. Cependant la construction bretonne de la phrase n'est pas, en général, identique à la construction allemande. Le breton semble même se rapprocher, en bien des cas, de l'ordre analytique. S'il était permis de parler ainsi, en linguistique, on pourrait dire que le breton, qui n'est ni franchement analytique ni franchement transpositif, mais qui tient de l'un et de l'autre ordre, est d'ordre mixte ou composite.

En résumant les règles de construction de la langue allemande, on peut les réduire à trois principales. Elles portent toutes les trois sur la place du verbe dans la proposition.

1° Tout verbe à un temps de l'infinitif se met après ses compléments. Il en est de même des adjectifs et des participes employés comme adjectifs. Exemple :

Gott hat die welt geschaffen.

Dieu a le monde créé.

Pour : Dieu a créé le monde.

2° Tout verbe d'une proposition subordonnée occupe la dernière place de cette proposition. Exemple :

Gott sah dass das licht gut war.

Dieu vit que la lumière bonne était.

Dieu vit que la lumière était bonne.

3° Tout verbe d'une proposition principale précède le sujet, quand cette proposition commence par un autre mot que le sujet, ou qu'elle est précédée de sa proposition subordonnée. Exemples :

Am anfang schuf Gott himmel und erde.

Au commencement créa Dieu ciel et terre.

Au commencement Dieu créa le ciel et la terre,

Ces mêmes règles existent dans la langue kymrique ou bretonne. Exemples :

1° Grid ann drâ-zé ével ma eo dléet.

Faites la chose-là ainsi que est due.

Pour : faites cela comme il faut.

Eur stéréden a wélan.

Une étoile je vois.

2° Eum drâ vâd eo.

Une chose bonne est.

C'est une bonne chose.

3° Ra rai ann Aotrou mäd-obériou d'éz-han.

Que fera le Seigneur bienfaits à lui.

Que le Seigneur le bénisse.

Nous ne poursuivrons pas plus loin la comparaison grammaticale entre ces deux langues. Cela nous écarterait trop de notre sujet. Nous abandonnons volontier le

soin de ces études comparatives au lecteur désireux de s'assurer de la réalité du fait en question.

Mais plus la langue bretonne se rapproche de la langue allemande, plus elle s'écarte des idiomes français, espagnol, italien et portugais, dont le génie, essentiellement et absolument analytique, ne saurait se prêter aux inversions usitées dans l'allemand et le breton.

Afin qu'on puisse juger plus facilement de la façon dont se comporte le génie de la langue Kymrique, nous ne saurions mieux faire que de copier tout au long deux ou trois passages du *Livre de Ruth*, traduit en breton par le savant Le Gonidec.

Buez Ruth
vie (de) Ruth.
Kenta pennad,
 Premier chapitre.

Enn amzer eur barner, pa c'hourc'hémenné ar
 En le temps un juge, quand commandait les
Varnerien, c'hoarvezaz naounégez er vró. Eunn
 juges, arriva famine en le pays. Un
dén a guitaaz Bethléem Juda, évid mond é bró ar
 homme quitta Bethléem Juda, pour aller en pays les
Voabited, gand hé c'hrég hag hé zaou vdb.
 Moabites, avec sa femme et ses deux fils.

Elimélek a read eûz hé-man, ha Noémi eûz Elimélech on faisait de celui-ci, et Noémi de hé c'hrég : hé zaou vâb a oa hanvet, unan anézhô sa femme: ses deux fils était nommé, un d'eux Mahalon, hag egilé Chéliou. Génidig é oant eûz a Mahalon, et l'autre Chéliou. Natifs étaient de Efrata e Bethléem Juda. Ead é brô ar Voabited é Ephrata en Bethléem Juda. Allé en pays les Moabites choumzond éno. etc., etc. restèrent là. etc., etc.

Dans le temps des Juges, sous le gouvernement de l'un d'eux, il survint une famine dans le pays. Un homme abandonna Bethléem de Juda, pour se retirer dans le pays des Moabites, avec sa femme et ses deux fils.

Celui-ci se nommait Elimélech, et sa femme Noémi: ses deux fils s'appelaient, l'un Mahalon, l'autre Chéliou. Ils étaient natifs d'Ephrata en Bethléem de Juda. Etant entrés dans le pays des Moabites, ils y restèrent.

Cet exemple, croyons-nous, suffit à démontrer d'abord, que le Breton offre assez d'analogies avec l'Allemand, pour pouvoir être considéré comme un dialecte de l'antique langue teutonne, ce qui vient confirmer la communauté d'origine des Belges ou Cimbres et des Teutchs, reconnue et signalée par César.

Il est vrai cependant qu'on peut trouver quelques

dissemblances entre la syntaxe et surtout le vocabulaire respectifs des idiomes Kymrique et Teuton. Mais ces différences ne nous semblent provenir que du plus ou moins d'influence exercée sur ces idiomes par les idiomes des peuples avec lesquels Teutschs ou Kymrisse sont trouvés en rapport. En effet , le dictionnaire breton est bariolé d'une foule de termes appartenant à diverses langues , telles que l'Erse , le Latin , l'Hébreu, l'Anglais , le Gaulois , (4) le Basque , le Français lui-même. Il n'est

(1) Dans les 3 premières lettres , A, B, K, du *Dictionnaire breton-français* de le Gonidec nous avons relevé environ 150 mots , qui sont communs à la langue d'O et à la langue Kymrique.

Evidemment ces vocables ne sont entrés pour la majeure partie dans le dictionnaire breton que par voie d'emprunt. En effet , ou ces termes appartenaient, ce que nous nions, au vocabulaire du latin populaire, comme le prétendent nos romanisants modernes, et alors les Cimbres les ont empruntés aux colons romains ou aux Gaulois parlant ce latin; ou bien , ces mots étaient gaulois , ce que nous affirmons , et alors les Bretons les ont reçus du peuple sur le territoire duquel ils avaient cherché asyle , et avec lequel ils avaient d'incessants rapports et un contact permanent depuis plus de 800 ans. Dans aucun cas , on ne peut admettre que ces signes soient passés du breton dans la langue d'O , du moins quant à un grand nombre de ces locutions.

Le peuple Kymrique , l'histoire le démontre , n'ayant jamais joué que des rôles secondaires, sauf pendant cette courte période de son histoire où il ruina et saccagea la Gaule et l'Espagne, ne vivant que pour lui , presque toujours opprimé , rarement oppresseur , peu fait pour le

donc pas étonnant que cette bigarrure donne au vocabulaire Kymrique une physionomie si peu ressemblante , en apparence , à celle de l'allemand.

De l'exemple cité plus haut , on peut encore inférer que le breton n'a exercé aucune espèce d'influence sur les syntaxes des idiomes français , espagnol , italien , portugais. Ce qui infirme le sentiment de certains auteurs, désireux d'attribuer au breton , qu'ils s'obstinent à nommer langue celtique , une part quelconque dans la procréation du français.

Nous n'insisterons pas là-dessus. M. Brachet a d'ailleurs parfaitement démontré l'inanité d'un pareil système.

Disons , pour rester dans notre thèse , qu'il n'est pas possible de pouvoir confondre entr'elles les langues celtique et Kymrique , et , des deux , n'en faire qu'une.

En effet , si nous considérons les Kymris et les Celtes comme deux tribus d'un seul peuple (malgré les preuves que nous avons données du contraire) , et conséquemment comme parlant la même langue ou du moins deux

progrès , fruste et ignare , n'a exercé qu'une influence très-faible sur ses voisins , tandis qu'il a toujours subi les influences étrangères. Donc , si ce n'est point la vérité , il est du moins très-vraisemblable que les Bretons ont pillé les Gaulois plus civilisés , plus éclairés , plus instruits qu'eux , et que les mots , communs au Kymrique et à d'autres idiomes , lui ont été plutôt donnés que reçus.

dialectes de la même langue, comment ne pas être choqué de voir un auteur sérieux, soutenant pareille théorie, se mettre en contradiction flagrante avec lui-même et écrire des choses comme celles-ci :

« Refoulée dans l'Armorique par les conquérants romains la langue gauloise y vécut pendant plusieurs siècles à la faveur de son isolement ; cette tradition du Celtique fut ravivée au septième siècle par une immigration des kymris chassés du pays de Galles. Les Bretons furent aussi réfractaires à la conquête francke qu'ils l'avaient été à la conquête romaine ; et ce qu'on nomme aujourd'hui patois bas-breton n'est autre chose que l'héritier de la langue celtique. »

Pour quelle raison ces prétendus Celtes de Bretagne eussent-ils été plus réfractaires aux conquêtes romaine et francke que les autres Gaulois ?

Serait-ce à cause de leur isolement ?

Nous ne pouvons ignorer que les Romains dominaient tout autant en Bretagne que dans le restant de la Gaule, et qu'ils y exerçaient une pression égale à celle qu'ils exerçaient partout ailleurs.

Serait-ce par suite d'une disposition spéciale et particulière du caractère national des Bretons ?

Mais, s'ils eussent appartenu à la nation celtique, tous les Gaulois auraient eû ce même caractère, qui eût

été , en ce cas , le trait distinctif de la race Gauloise. Comment alors les uns eussent-ils pu se montrer réfractaires à la domination romaine et les autres non ?

Pour faire dériver du latin les langues romanes , de concert avec tous les érudits qui partagent sa manière de voir , l'auteur en question met en avant l'influence irrésistible du latin populaire. Cette influence ne devait certes pas être aussi irrésistible qu'il le prétend, puisque le soi-disant celtique de Bretagne lui a victorieusement résisté, tout comme l'euscara. Or , ce que les uns ont pu faire , pourquoi donc les autres ne l'auraient-ils pas pu ?

M. Brachet écrit : « Depuis mille ans , pressé sans » relâche dans son dernier refuge par la langue française » comme il l'a été , le bas-breton , on le comprend , » est aujourd'hui bien loin du celte primitif , outre que » les éléments d'origine celtique ont dû se corrompre par » un usage de dix-huit siècles , ce patois à été forcé » d'admettre une foule de mots *étrangers* , c'est-à-dire » français. »

Mais, en ce cas, le breton n'est donc pas aussi réfractaire qu'on veut bien le dire ? M. Brachet prétend que ce patois se corrompt (ce qui du reste est parfaitement exact) par l'introduction d'éléments français. Alors, pourquoi le latin , populaire ou classique (si le latin eût eu réellement le pouvoir qu'on lui prête d'avoir fait

disparaître plusieurs idiomes divers pour se substituer à eux), n'eût-il pas pu bouleverser ou modifier ce faible reste du celtique, lui qui passe pour avoir détruit le celtique partout où les Gaulois l'avaient apporté avec eux, en Italie, en Gaule, en Espagne, en Portugal, en Dacie ?

Pourquoi ce latin populaire se serait-il précisément établi dans les seuls pays où habitaient et prédominaient les Gaulois, sans pouvoir parvenir à en faire autant chez les Basques, en Bretagne, en Angleterre, en Allemagne, en Irlande, en Thrace, en Grèce, en Asie-mineure, en Afrique ?

Cela est vraiment extraordinaire, on l'avouera.

La vérité est que la domination romaine, nous l'avons historiquement prouvé, ne laissa rien derrière elle, quand elle s'écroula. La langue romaine, de son côté, ne détruisit aucun idiome, n'en modifia même aucun et ne survécut point à la catastrophe qui arracha le sceptre du monde des mains du peuple qui la parlait.

De tout cet exposé il ressort :

1° Que, puisque les Bretons, les Basques et les Allemands, par exemple, ont été réfractaires à l'influence romaine, c'est que cette influence a été nulle et n'a jamais existé que dans l'imagination des auteurs qui en avaient besoin pour étayer leurs systèmes.

2° Que, puisqu'on ne retrouve rien du breton ailleurs que dans la Bretagne, dans la comté de Galles en Angleterre, dernières stations du peuple Kymrique, et dans le Jutland septentrional, où ont habité les Cimbres, les Bretons sont réellement Kymris et non Celtes, et conséquemment n'ont jamais parlé le celtique.

3° Enfin que, puisque les Gaulois et les Bretons appartiennent à deux races distinctes, et que leur langue n'a jamais pu être la même, le vrai celtique étant la langue d'O, comme nous espérons le démontrer, l'idiome Kymrique ou breton n'a aucun droit à porter la dénomination de celtique et c'est par suite d'une inconcevable erreur qu'on lui donne ce nom.

Cependant l'erreur dont nous venons de parler n'a pu naître et se développer sans raison plausible. Recherchons la cause qui lui a donné naissance.

La cause, ou plutôt les causes (car il y en a plusieurs) de cette fausse manière de voir seraient, d'après nous :

1° La trop grande confiance qu'on a coutume d'accorder aux récits, admis sans contrôle, de certains écrivains de l'antiquité, lesquels ont parlé des Gaulois sans les connaître et ont rangé sous le nom collectif de Celtes (comme le fait Tite-Live par exemple) une foule de nations, reconnues depuis lors n'avoir rien de commun avec les Celtes.

2° L'imprudente légèreté avec laquelle de profonds et graves historiens donnent indifféremment ce nom de Celtes à des peuples qui n'appartiennent point à la nation celtique, ce que ces historiens savent parfaitement, puisque, pour s'excuser d'introduire ainsi dans l'histoire une cause permanente d'obscurité et de confusion, ils avouent naïvement, comme M. Augustin Thierry, entr'autres, *qu'on est souvent obligé, faute de termes, d'appliquer ce nom indifféremment aux populations d'origine Cambrienne et Gallique.*

3° Enfin, et ceci est la cause première de toutes les erreurs dans lesquelles les savants sont tombés, l'ignorance complète, absolue de la langue d'O.

Il est facile de démontrer que les causes d'erreur que nous signalons proviennent en grande partie de cette cause primordiale.

La plus grande partie des habitants de la France actuelle est, de l'aveu unanime, d'origine gauloise. Or, ce fait admis, et l'on ne saurait le contester, en entendant parler à ces fils directs et légitimes des Celtes, surtout à ceux du centre et du midi de la France, un idiome tout à fait distinct des autres idiomes européens, on aurait dû en conclure qu'ils avaient conservé l'usage du celtique ou gaulois.

C'eut été logique et rationnel.

Mais, tous les anciens auteurs qui avaient mentionné ce langage s'accordaient à le nommer *lingua romana*, *rusticus* ou bien *rusticanus sermo*. Or, comme ce parler, entièrement abandonné, en apparence, aux basses classes de la société, contenait une foule de mots qui semblaient extraits du vocabulaire latin, on ne prit point la peine de contrôler les assertions de ces auteurs et on les admit sans conteste. De là, à chercher la langue celtique partout ailleurs qu'aux sources où elle se trouvait réellement, il n'y avait qu'un pas. Ce pas fut fait, et nous avons vu qu'on nomma celtiques les idiomes Basque, Erse, Cimbrique, Teuton. Cela tint à ce que les érudits en question, induits en erreur par les anciens auteurs, furent persuadés qu'on ne parlait plus gaulois dans la Gaule. Retrouvant d'ailleurs en ce pays des noms de lieux appartenant aux divers idiomes, mentionnés plus haut et ne rencontrant pas trace, dans l'histoire, du nom national que les peuples erse, kymri, euscara, etc. se donnent aujourd'hui à eux-mêmes, nos érudits en inférèrent que ces divers peuples devaient faire partie de la nation celtique ou gauloise et que leur langue ne pouvait nécessairement être que la langue gauloise ou celtique.

Pendant, le désaccord qui existe entre les savants, touchant l'idiome celtique (que chacun d'eux cherche à

attribuer à des peuples différents) et les preuves évidentes, fournies par l'histoire, qu'aucun de ces peuples ne peut être rangé parmi les Celtes, auraient du suffire à prouver le peu de cas qu'on doit faire de ces propositions et la fragilité de ces systèmes.

Mais on tient à sa théorie beaucoup plus qu'à la vérité.

Quoiqu'il en soit, résumons notre démonstration :

1° L'Erse est l'antique ombrien ; l'ombrien et le Carthaginois ont une parenté assez rapprochée ; les Irlandais et les Ecossais, en dépit de Servius, du Général de Vaudoncourt et de Mac-Pherson, ne sont pas de race celtique, mais de race punique ; ils ne parlent point le Celte, mais le Phénicien.

2° Les Basques descendent des Ibères et non des Gaulois, et Larramendi se trompe en croyant les Basques de race celtique.

3° Les Bas-Bretons sont les descendants des Belges dont parle César ; ces Belges étaient de race et de nationalité Cimbrique ; ils se nomment encore eux-mêmes Kymris ; la langue des Cimbres était nettement distinguée de la langue des Celtes ; l'idiome Kymrique n'est parlé en Bretagne que depuis l'établissement en ce pays des soldats gallois de Conan-Mériadec ; le bas-breton n'est pas et ne saurait être la langue celtique.

Qu'est donc devenue cette langue? N'existerait-elle plus? Y a-t-il eu même un idiome de ce nom?

L'existence d'une langue celtique ou gauloise ne saurait être révoquée en doute. Tous les historiens de l'antiquité qui font mention des Celtes s'accordent à leur attribuer un langage distinct et particulier. Sans parler de César et de plusieurs autres auteurs certifiant le fait, nous lisons, dans les *Dialogues* de Lucien, que Mercure, chargé d'inviter les dieux gaulois à assister au grand conseil des Dieux, avoue n'avoir pu s'acquitter de sa mission, parce que les dieux celtiques parlent une langue inconnue et qu'il ignore même leurs noms.

Julien l'apostat dit formellement que, de son temps, le gaulois était encore en usage. Il compare même, avec aussi peu d'urbanité que d'exactitude, les sons de cette langue aux croassements des corbeaux.

Vers le commencement du cinquième siècle de notre ère, la langue celtique ou gauloise florissait encore. Sulpice-Sévère, qui écrivait à cette époque, nous en fournit la preuve, en faisant dire à Posthumien : *Tu vero, vel celticè, vel si mavis gallicè loquere.*

Nous ne croyons pas nécessaire de multiplier les preuves de la réalité d'une chose que nul esprit sérieux ne songe à contester. Mais, si la langue celtique a existé, qu'est-elle devenue? Où la parle-t-on encore?

D'après les idées généralement admises, les idiomes réputés celtiques jusqu'à ce jour n'étant pas et ne pouvant pas être regardés comme les représentants du langage des Druides, on n'aurait qu'à répondre « nulle part ! »

Cette réponse, qui, au premier abord, semblerait rigoureusement logique, serait, en réalité, d'une fausseté absolue.

L'idiome celtique existe encore et il existera tant qu'il demeurera un Gaulois pour le parler. La véritable langue celtique, c'est la langue d'O.

Notre affirmation est si diamétralement opposée à ce que pensent sur cette question la généralité des philologues modernes, que nous sommes à peu près sûrs de la voir prise pour un paradoxe. Nous tacherons de démontrer pourtant que ce n'est ni un paradoxe, ni une hypothèse, mais un fait réel et rigoureusement vrai.

Mais, avant d'en venir aux preuves, examinons ce que l'on pense, dans le monde savant, de cette langue d'O, nommée aussi patois et langue provençale ou langue limousine, du nom d'un de ses dialectes.

CHAPITRE SEPTIÈME.

CE QUE L'ON PENSE DE LA LANGUE D'O.

Les auteurs de la basse latinité s'accordent à nommer la langue d'O *lingua romana*.

Dans le concile de Tours, tenu en 812, on l'appelle *lingua romana rustica*.

Dans les *Acta sanctorum*, vie de St. Adalhard (750), elle est désignée par le nom de *romana lingua*.

Rhéginon, en sa chronique de l'an 844, la qualifie de *plebeius et rusticanus sermo*.

Eginhard la nomme *barbara*, par opposition peut-

être à la vraie langue romaine en laquelle il était très-versé.

Helganct, moine de Fleury, dans la *Vie du roi Robert*, la qualifie tout simplement de *lingua rustica*.

Dans le titre 20 des *Capitulaires* de Charles-le-chauve elle est désignée par ces mots : *apertus sermo*.

Jauffré Pradel, poète provençal des plus anciens, et bien d'autres après lui, l'appellent *plana lingua romana*.

Lafaille, dans son *Histoire de Toulouse* ; Cazeneuve, le sava nt linguiste toulousain, dans son *Traité de la langue provençale* ; le Chevalier de Jaucourt ; l'abbé d'Expilly, dans son *Dictionnaire des Gaules* ; d'Aldéguier, dans son *Histoire de Toulouse* (tom. I, p. 249) ; Augustin Thierry, dans son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* (chap. VIII, p. 54) ; Voltaire ; le Général de Vaudoncourt ; M. Maury dans *La terre et l'homme* (chap. 8, p. 464) ; Scaliger ; le R. P. Bonnhours ; Raynouard ; Ampère ; Du Méril ; Chevallet ; Fauriel ; Blanc ; Fuchs ; Delius ; Diez ; Lewis ; Perticari ; Galvini ; Pidal ; tous les écrivains, jusqu'à Vestrepain, le cordonnier-poète sont unanimes à donner à la langue d'O le nom de langue romane, parce que tous ces auteurs ont été sérieusement persuadés que cette langue provenait du latin et avait été formée par lui.

Cependant, beaucoup d'entre ces écrivains n'ont pas

pris la peine de nous expliquer de quelle façon cette par-turition avait pu se produire, ils devaient être probable-ment convaincus que les raisons qui les avaient incités à porter un tel jugement sur la langue d'O étaient et trop claires et trop évidentes, pour avoir besoin de preuves.

Il était réservé aux linguistes de notre époque de nous démontrer comment les idiomes languedocien, français, espagnol, italien et portugais, avaient pu être engen-drés par l'idiome latin.

Peu désireux de faire des résumés, même succincts, des divers et nombreux systèmes, émis en nos derniers temps sur la création des langues romanes, nous nous contenterons de citer un passage, extrait de *La terre et l'homme* (chap. VIII, p. 464), dans lequel M. Maury expose rapidement l'opinion des philologues contempo-rains sur le mode de formation des langues parlées par les races dites latines.

« La domination romaine la porta (*la langue latine*)
» dans une foule de contrées d'où elle expulsa l'idiome
» national : dans l'Etrurie d'abord, la Ligurie, la Gaule,
» ensuite l'Espagne, la Lusitanie et même en Afrique où
» elle disputa le terrain au Phénicien et au numide.

» On retrouve chez ces divers idiomes sortis du
» latin, mais à des degrés différents, un même phéno-
» mène d'altération. D'abord l'accent primitif du latin,

» qui était généralement paroxytonique, c'est-à-dire
» portant sur l'avant dernière syllabe, demeura le ca-
» ractère commun qui lia ces idiomes, soit que l'ultième
» syllabe se conservât, comme en espagnol ou en italien,
» soit qu'elle disparût ou devint muette comme en fran-
» çais. La flexion, au contraire, subit dans les dialectes
» nés du latin, des modifications nombreuses. — *La*
» *sonorité si rigoureuse et même souvent rigide des ter-*
» *minaisons flexibles du latin*, écrit M. Schleicher, *fut*
» *émoussée, la prédominance des consonnes disparut sous*
» *l'influence du désir d'arracher aux terminaisons leurs*
» *consonnes en les changeant en voyelles, ou de suppri-*
» *mer par l'apocope les terminaisons tout entières. Les*
» *formes de la flexion latine ainsi mutilées, ou même*
» *effacées, on n'y pouvait plus maintenir les nuances*
» *des vieilles significations latines; ce qui restait de ter-*
» *minaisons à voyelles, était dénué d'intonation, et la*
» *confusion des voyelles devenait inévitable.*

» La déclinaison latine n'était donc plus possible dans
» les langues romanes ou issues du latin, sauf la diffé-
» rence entre le cas sujet et le cas régime, qu'on maintint
» encore un certain temps chez les deux dialectes entre
» lesquels, dans le principe, se partageait la France,
» la langue d'Oïl, parlée au nord, et la langue d'Oc,
» parlée au midi.

» Les substantifs étant ainsi privés de leurs flexions ,
» on dut avoir recours aux prépositions pour exprimer
» la relation des substantifs dans la phrase. Les termi-
» naisons de cas ayant disparu, on employa les pronoms
» placés devant le substantif; de là l'origine de l'article ,
» inconnu comme on sait au latin , mais que possédait
» déjà le grec.

» La conjugaison du verbe latin subit , dans l'italien
» et l'espagnol , moins d'altérations , mais déjà le recours
» au verbe auxiliaire vint suppléer à l'imperfection des
» terminaisons de temps , et finit par les remplacer
» souvent. C'est ce qui arriva pour le verbe passif où
» l'emploi de l'auxiliaire tint lieu des terminaisons spé-
» ciales. Toutes les contractions qui s'opèrent dans les
» langues dérivées, l'apocope, le syncope, se produisi-
» rent fréquemment. Enfin, la construction prit un
» ordre de plus en plus logique et les mots se rangèrent
» graduellement dans la phrase suivant leur ordre
» d'action, et non plus dans une disposition qui rappé-
» lait l'époque où l'idée demeurait enveloppée et comme
» serrée en un seul mot.

» Les différents idiomes sortis du latin prirent chacun
» un génie spécial. L'Italien, le plus rapproché de la
» langue-mère dont il occupe le berceau, et qui se diver-
» sifie en un certain nombre de dialectes, se distingue

» par sa douceur, sa tendance euphonique et le soin
» avec lequel il conserve l'accent primitif. L'espagnol
» s'éloigna davantage du latin par la prononciation, et
» reçut de l'arabe, qui le dota de beaucoup de mots,
» et peut-être de l'ibère, une tendance gutturale qui
» s'allie pourtant à une extrême sonorité. Composé d'a-
» bord de plusieurs dialectes, il les absorba prompte-
» ment, comme le toscan l'avait fait pour les dialectes
» de l'Italie centrale, et ne laissa vivre que le catalan et
» le valencien. Le portugais peut encore être regardé
» comme un dialecte de l'espagnol; mais il en modifie
» assez profondément la prononciation. Les nasales pren-
» nent le dessus sur les gutturales et les sifflantes, ou
» les chuintantes sur les sons aspirés et mouillés. Le
» verbe portugais revêtit même, dans quelques uns de
» ses temps, un caractère propre, surtout dans l'emploi
» de son infinitif qui devint un vrai temps susceptible
» de conjugaison. Le provençal, qui n'est qu'un des
» grands dialectes de la langue d'oc, tient, par son sys-
» tème de vocalisation, comme le milieu entre le portu-
» gais et l'espagnol.

» Le français émoussa et abrégua le latin plus forte-
» ment encore que ne le firent les idiomes précédents.
» Il enleva ainsi beaucoup de sonorité à la langue, mais
» il l'adoucit dans les liaisons de mots, en même temps

» qu'il supprima plusieurs gutturales. En lui vinrent
» s'absorber différents dialectes qui subsistent à peine
» aujourd'hui à l'état de patois, tels que le bourguignon,
» le wallon parlé encore à l'ouest et au sud de la Belgique,
» le bas-normand, demeuré le patois des îles Jersey et
» Guernesey. Le provençal, au contraire, qui n'avait
» pas du aux circonstances politiques, une si grande
» influence, laissa vivre près de lui le languedocien et le
» limousin. ».

D'après la citation qui précède, on pourrait facilement supposer que les idiomes romans proviennent directement du latin littéraire ou classique. Il n'en serait rien cependant, si nous en croyons certains maîtres de la science.

Cédons la parole à M. Brachet (*Hist. de la langue franç. introd. p. 16*) :

» Moins d'un siècle après la conquête, on parlait
» latin dans toute la Gaule. Mais ce latin, qu'importaient
» en Gaule les colons et les soldats, ressemblait aussi
» peu à la langue de Virgile que le français enseigné par
» nos soldats aux Arabes d'Algérie ressemble à l'idiome
» de Bossuet ou à celui de Chateaubriand ; il se distin-
» guait du latin classique ou *latin écrit* par un vocabu-
» laire spécial et des formes particulières, dont l'origina-
» lité mérite que nous nous y arrêtions un instant. etc. »

M. Brachet, dans l'introduction de son *Histoire de la langue française*, ne prend pas garde que certaines de ses assertions sont contraires à la vérité. Nous avons eu déjà occasion de signaler chez lui quelques appréciations erronées. Voici encore une erreur à relever dans la courte citation que nous venons d'extraire de l'ouvrage de ce savant linguiste.

En admettant que nos soldats et nos colons introduisent en Algérie l'usage d'un français populaire, c'est-à-dire trivial et sensiblement corrompu (ce qui est loin d'être démontré), il n'en est pas moins réel que ce français altéré et le français classique ne pourraient offrir entr'eux d'autre différence que celle qui naît d'une prononciation vicieuse et de l'emploi de locutions adoptées par le populaire de certaines provinces, mais impitoyablement exclues du beau langage.

Entre ces deux manières de s'exprimer dans la même langue, on peut pourtant constater qu'il n'existe aucune altération des traits caractéristiques et spécifiques de cette langue. Son génie n'est ni altéré ni transformé; il demeure identique. Identiques sont les tournures de phrases et les idiotismes. Les règles de la syntaxe ne sont aucunement violées dans les constructions. Seuls, les vocables, composant le dictionnaire, éprouvent des mutilations ou des modifications, parfois même assez

étranges pour les rendre, à première vue, tout-à-fait distincts des mots qui leur ont donné naissance. Mais cela ne peut rien sur la physionomie propre de la langue à laquelle ces mots appartiennent.

Cela est si vrai que, entre deux personnes, parlant l'une le langage littéraire l'autre le langage populaire, et en accordant même que l'une d'elles ne puisse parler le langage de l'autre et réciproquement, il n'y aura jamais confusion. Toutes deux se comprendront très-facilement, parce que si le matériel de la langue subit, dans la bouche d'un des interlocuteurs, des altérations, fussent-elles considérables, le fonds, c'est-à-dire le génie et la syntaxe, n'a pas varié.

Il devient dès lors fort difficile de comprendre, comme l'avance M. Brachet, que *le latin littéraire et le latin vulgaire, sortis l'un et l'autre d'une souche commune, allèrent toujours en divergeant davantage; et que ce latin populaire se distinguait du latin écrit par un vocabulaire spécial et des formes particulières. Chacun d'eux, dit-il, avait des formes grammaticales et un vocabulaire distinct.* Si cela est exact, le latin populaire aurait été, en ce cas, une langue tout-à-fait séparée et distincte de la langue latine que chacun connaît. Alors, pourquoi donner à cette langue le nom de *latin populaire*? Comment pourrait-on concevoir qu'un patois, *issu du latin,*

eût des formes grammaticales et un vocabulaire distinct du latin, puisque c'est justement cette distinction de grammaire et de vocabulaire qui constitue le caractère différentiel de toutes les langues ?

Le système préconisé par M. Brachet est insoutenable. En effet, ou le latin populaire était une langue distincte du latin ou ce n'en était qu'un patois. Si c'était une langue à part, on aurait alors parlé deux idiomes différents à Rome. Mais nous savons pertinemment que cela n'a jamais été. Si ce n'était qu'un patois, ce patois ne peut avoir possédé une grammaire ou des formes grammaticales différentes de celles du latin classique. D'ailleurs, si la plèbe romaine eût parlé un langage à tel point différent du langage épuré de la bonne Compagnie, comment ces deux classes de la société eussent-elles pu faire pour communiquer ensemble ? Si, au contraire, les communications étaient possibles et faciles entre les grands et la plèbe, n'est-il pas évident que ces formes distinctes, et ce vocabulaire spécial du latin populaire, ont été grossis dans des proportions fabuleuses ?

Notre opinion personnelle est qu'il n'y a pas aussi loin qu'on voudrait nous le faire accroire, de ce latin populaire au latin classique.

Cicéron, bon juge en pareille matière, dit des dames

romaines de son temps , qu'il n'en connaissait pas six capables de s'exprimer purement en latin. Le même auteur , parlant de la populace de Rome , nous apprend qu'elle était si sévère pour le choix des expressions et la pureté du langage qu'elle châtaït impitoyablement les acteurs coupables d'une faute de ce genre et même de la simple omission d'un accent.

Au surplus , pourquoi Cicéron le puriste , Cicéron qui avoue avoir passé de longues nuits à étudier la valeur d'un mot de la langue qu'il maniait si bien , eût-il pris tant de peine pour polir sa phrase et pour châtier son style , si la multitude , devant laquelle il prononça dans le Forum ses plus beaux discours , eût été incapable de le comprendre et de l'apprécier ?

C'est incontestable , il y a eu réellement un latin populaire. Mais ce latin populaire n'a été simplement qu'un patois du latin classique ou littéraire.

A l'instar de tous les patois , ce latin populaire s'est distingué du latin littéraire.

1° Par des modifications et des altérations apportées aux vocables du dictionnaire romain.

2° Par des permutations et des changements dans les sens propres ou figurés des mots conservés cependant dans le beau langage.

3° Enfin par l'adoption d'un foule de termes , emprun-

tés à d'autres idiomes , termes qui ne trouvèrent jamais place dans le vocabulaire du latin classique.

A l'instar encore de tous les patois , ce latin populaire a ressemblé au latin littéraire.

1° Par la conservation du génie spécifique de la langue latine , qui était essentiellement transpositif.

2° Par l'observance exacte des lois et des règles grammaticales de la syntaxe latine.

3° Par la réduction à l'analogie de l'idiome latin de tous les mots tirés ou empruntés des idiomes étrangers.

4° Par sa manière de décliner les noms et de conjuguer les verbes , manière identique à celle du latin littéraire.

5° Enfin par la similitude des constructions qui se faisaient de la même façon dans les deux langages.

La grande différence qui distingue les langues transpositives des langues analytiques c'est que les premières , possédant la flexion , expriment le rapport des mots par leur forme , tandis que les secondes , privées de la flexion qu'elles remplacent par des prépositions ou par l'article , expriment ce même rapport par l'ordre des mots dans le discours. Or , il est impossible de constater dans le latin populaire la présence de l'article ou de prépositions en tenant lieu. Tous les mots dits populaires sont affectés de terminaisons propres aux différentes déclinaisons latines. C'est ainsi qu'on voit *batualia* ,

Caballus, *acror*, *amicabilis*, *stagnum*, *species*, etc., etc. signifiant *bataille*, *cheval*, *aigreur*, *amical*, *étain*, *épice*, etc., etc. Ces mots n'existent point dans le vocabulaire du latin classique ; ce sont donc des emprunts faits à un idiome étranger. Cependant ces mots sont tous affublés d'une terminaison conforme au génie de la langue latine et propice à la déclinaison. Qui ne voit, en effet, que :

<i>Batualia</i>	se décline	sur <i>Rosa</i> .
<i>Caballus</i>		sur <i>dominus</i> .
<i>Acror</i>		sur <i>Soror</i> .
<i>Amicabilis</i>		sur <i>Fortis</i> .
<i>Stagnum</i>		sur <i>Templum</i> .
<i>Species</i>		sur <i>Dies</i> ?

Dans chaque langue il existe une condition qui lui est particulière et que ni le temps, ni les modifications successives apportées par le renouvellement des idées, par les influences étrangères, par les points de contact avec des nations plus civilisées, par l'introduction même de littératures plus policées, n'ont jamais pu altérer ou même modifier. Nous voulons parler du génie propre à chaque langue.

Or, comme on ne saurait nier que le génie de la langue latine classique est demeuré intact dans le latin populaire, il faut nécessairement conclure que ce latin popu-

laire ne se différenciait du latin littéraire que par des néologismes et des altérations de mots. Conséquemment, le premier n'était qu'un patois du second.

De l'avis unanime des linguistes, nos dialectes populaires étant au même titre que l'italien, l'espagnol et le portugais, le *prolongement naturel et normal* du latin populaire, faut-il en conclure aussi que ces idiomes et nos dialectes sont tout uniment un patois du latin ?

C'est ce qui nous reste à examiner. Mais d'abord, expliquons ce que nous devons entendre par ce mot : *patois*.

Un patois, nous dit-on, est le langage grossier et corrompu parlé par le peuple dans les diverses provinces d'une nation.

Il est constant que, dans la plupart des langues, il existe deux sortes de langage : l'un à l'usage des gens instruits et bien élevés ; l'autre à l'usage de la partie inculte de la population. De ces deux langages le premier est véritablement la langue classique ou littéraire du pays où on les parle ; le second en est le patois, et ce patois varie de province à province, de ville à ville, quelquefois même de quartier à quartier.

Les grammairiens qui nous donnent la définition que nous venons de rapporter ajoutent que certains pays n'ont pas de patois, quoique la langue commune subisse des

changements plus ou moins considérables de province à province. Ces pays n'ont que des dialectes.

D'après nous, si une nation est homogène, il ne peut y avoir dans sa manière de parler qu'un usage légitime. Tout autre usage qui s'écarte de celui-ci dans la prononciation, dans les terminaisons, dans la syntaxe, ne constitue ni une langue à part, ni un dialecte de la langue nationale; c'est tout simplement un patois. Ainsi, nous croyons fermement que les différents dialectes du grec, par exemple, étaient les patois de l'idiome hellénique. En effet, les modifications ou les changements, introduits par l'usage ou par d'autres causes dans les vocables des dialectes en question et leur mode d'emploi, n'altéraient en rien le génie propre de la langue grecque. Quoiqu'ils prononçassent d'une manière différente les mots de la langue commune, ceux qui parlaient les divers dialectes grecs se comprenaient mutuellement, malgré quelques différences de termes.

Or, puisque ce qui constitue un dialecte est simplement une altération affectant seulement le matériel d'une langue, les mots dialecte et patois doivent être regardés comme synonymes. Ils expriment en effet tous deux, la même, idée.

En outre, de la définition de ces deux mots, il ressort clairement que, malgré des dissemblances parfois assez

considérables, le langage populaire ou patois et le langage littéraire ne forment qu'une seule et même langue, différenciée uniquement par le plus ou moins de politesse ou de délicatesse de ceux qui la parlent.

Dans les deux langages, on trouve forcément tout ce qui prouve une origine identique, c'est-à-dire le même génie, la même syntaxe, les mêmes tours, la même marche analytique ou transpositive, la même construction. Ce n'est pas tout. Ces deux langages auront une manière commune d'envisager l'idée et de dessiner l'original qu'ils ont à peindre, qui est la pensée. Ils se serviront pour la peindre des mêmes couleurs, qui sont les sons articulés de la voix. Ils ne différeront que par le choix des couleurs, c'est-à-dire par leur plus ou moins de finesse ou de grossièreté. Cette différence, d'ailleurs, toute dans les mots et ne consistant qu'en des altérations de peu d'importance, ne peut jamais, en aucun cas, s'écarter assez de la langue commune pour donner au langage qu'elle affecte l'apparence d'une langue nouvelle et distincte.

A ces divers points de vue on a raison de dire qu'il existe des patois ou dialectes en France, car l'on peut justement considérer comme tels le parler de certaines provinces, où le peuple dit : *j'allions, chen fieu, esbrouffer, esquinter, etc., etc.*, pour *j'allais, son fils,*

étonner, fatiguer. Mais il est digne de remarque que dans ces provinces on ne connaît d'autre langue que la langue française. En ce cas, la précédente manière d'exprimer sa pensée est un véritable patois.

Maintenant faut-il ranger dans la catégorie des patois les idiomes languedocien, breton, flamand, alsacien et basque, également parlés en France ?

Evidemment non !

Pourtant, la France, une par rapport au gouvernement, ne doit avoir qu'un usage légitime d'élocution. Cet usage, qui n'est autre qu'une langue commune pour tous ses habitants, la France le possède et l'a rendu obligatoire. Ce qui n'empêche point les divers idiomes dont nous venons de parler, de continuer à vivre et d'être parlés en ce pays, concurremment avec le français.

Notons en passant que la France est fort loin d'être le seul territoire dont les habitants, provenus de races diverses, aient conservé l'usage de leurs idiomes respectifs.

Or, puisqu'on accorde au breton, au flamand, à l'alsacien et au basque le nom d'idiomes, pourquoi le refuse-t-on si énergiquement à la langue d'O ?

Le seul motif de cet illogisme est l'intime conviction où l'on est, à peu près partout, que la langue d'O provient du latin.

Le savant Fuchs va même plus loin. Pour lui, les langues romanes ne sont pas filles du latin, ainsi que le pensait Raynouard, mais sont le latin lui-même. « Les langues romanes, *dit-il*, ne sont point issues du latin » comme des filles, elles ne sont pas autre chose qu'un » développement naturel et normal du latin, que la langue latine adulte. Il est vrai qu'au premier abord elles » paraissent avoir une individualité bien distincte du latin ; il semble qu'elles aient seulement avec lui cette » ressemblance de famille qu'on observe entre une fille » et sa mère ; mais quand on les examine de près, on » voit que, malgré toutes les dissemblances, elles sont » au fond la même langue et ont le même génie et la » même construction que le latin, seulement à un état » plus avancé de développement. »

L'hypothèse de Fuchs est absolument fausse. Au lieu de la discuter, nous nous bornerons à renvoyer le lecteur à l'étude comparée de la grammaire latine et des grammaires française, espagnole, portugaise et italienne.

Nous sommes certain d'avance de l'éclatant démenti que cette comparaison donnera à la proposition du linguiste allemand.

M. M. Brachet, Meyer, et autres romanisants modernes, n'ont point commis une pareille maladresse. Cepen-

dant, imbus du préjugé ordinaire et ne voulant pas s'assurer de la véracité ou de la fausseté de leur opinion, ils ont cherché comment le fait de la filiation entre le latin et les langues romanes avait pu se produire.

On n'a, pour se rendre compte des immenses recherches et des précieux travaux de M. Brachet, entr'autres, qu'à lire *Sa Grammaire historique de la langue française*. Il est seulement regrettable que M. Brachet, au lieu de rechercher comment les mots latins avaient pu former les langues romanes, hypothèse chimérique s'il en fut ! n'ait point pris le contrepied et n'ait point examiné, au contraire, comment la langue celtique avait pu modifier le latin. Non seulement alors, il eût été dans le bon chemin, dans la vérité absolue, mais il eût encore fait de son remarquable ouvrage un impérissable monument. Le principe posé par les auteurs opposés à notre thèse est éminemment faux. Quoi de surprenant que les conséquences qu'ils en tirent soient fausses elles-mêmes ? Aussi, laissant de côté toutes les erreurs accumulées par les linguistes modernes sur l'origine de la langue d'O, ou plutôt des langues appelées romanes, c'est au principe lui-même que nous allons nous attaquer.

Si les langues dites romanes provenaient en réalité du latin populaire, comme ce latin populaire ne pourrait avoir, nous l'avons vu, d'autre différence avec le latin

classique que celle que l'on constate universellement (dans toutes les langues) entre le langage de la bonne compagnie et le langage des basses classes, il s'ensuivrait que ce latin populaire serait tout simplement le patois du latin littéraire. Nous avons dit ce qu'était un patois par rapport à la langue classique. Donc, les langues romanes, comme le latin populaire s'il était leur auteur, ne se différencieraient du latin littéraire que par une certaine altération ou modification introduite seulement dans le matériel ou vocabulaire de cette dernière langue. Mais elles en auraient conservé intact le génie particulier et les formes grammaticales.

Dans le dernier siècle, l'Abbé Girard (*Princip. Disc. I. tom. I, p. 30*) écrivait : — « Rien de plus ordinaire que » d'entendre parler de *Langue-mère*, terme dont le » vulgaire se sert, sans être bien instruit de ce qu'il » doit entendre par ce mot, et dont les vrais savants ont » peine à donner une explication qui débrouille l'idée » informe de ceux qui en font usage. Il est de coutume » de supposer qu'il y a des *langues-mères* parmi celles » qui subsistent ; et de demander quelles elles sont ; à » quoi on n'hésite pas de répondre d'un ton assuré que » c'est l'Hébreu, le Grec et le Latin. Par conjecture ou » par grâce, on défère encore cet honneur à l'Allemand. » Or, quelles sont les preuves de ceux qui ne veulent

» pas convenir que le préjugé seul ait décidé leur opinion
» sur ce point ? Ils n'allèguent d'autre titre de la filiation
» des langues , que l'étymologie de quelques mots et les
» victoires ou établissement du peuple qui parlait la lan-
» *gue-mère* , dans le pays où l'on fait usage de la langue
» prétendue dérivée. C'est ainsi que l'on donne pour filles
» à la langue latine, les langues française , italienne , es-
» pagnole et portugaise. Si l'on compare ces langues en-
» tr'elles il est facile de s'appercevoir qu'elles se ressem-
» blent toutes par la manière d'employer les mots et
» qu'elles ne diffèrent que par le matériel des mots ou
» leur forme matérielle. »

Il est impossible, en effet, de douter que le français , l'italien, l'espagnol et le portugais , n'aient une commune origine. Mais , si l'on compare ces idiomes à l'idiome latin , l'homme , même le plus superficiel , s'apperçoit aussitôt qu'ils n'ont rien de commun avec la langue latine proprement dite.

Le même Abbé Girard (Id. *ibid.* p. 27) écrit à ce propos :

« Quand on observe le prodigieux éloignement qu'il y
» a du génie de ces langues à celui du latin ; quand on
» fait attention que l'étymologie précède seulement les
» emprunts et non l'origine ; quand on sait que les peu-
» ples subjugués avaient leurs langues..... Lorsqu'en-

» fin on voit aujourd'hui de ses propres yeux ces langues
» vivantes ornées d'un article, qu'elles n'ont pu prendre
» de la latine où il n'y en eût jamais, et diamétralement
» opposées aux constructions transpositives et aux infle-
» xions des cas ordinaires à celle-ci ; on ne saurait, à
» cause de quelques mots empruntés, dire qu'elles en
» sont les filles, ou il faudrait leur donner plus d'une
» mère. La grecque prétendrait à cet honneur ; et une
» infinité de mots qui ne viennent ni du grec ni du latin,
» revendiqueraient cette gloire pour une autre. Je nie
» qu'elles lui soient redevables de leur naissance. Ce n'est
» pas aux emprunts ni aux étymologies qu'il faut s'arrê-
» ter pour connaître l'origine et la parenté des langues :
» c'est à leur génie, en suivant pas à pas leurs progrès
» et leurs changements. La fortune des nouveaux mots,
» et la facilité avec laquelle ceux d'une langue passent
» dans l'autre, surtout quand les peuples se mêlent,
» donneront toujours le change sur ce sujet ; au lieu que
» le génie indépendant des organes, par conséquent
» moins susceptible d'altération et de changement, se
» maintient au milieu de l'inconstance des mots, et con-
» serve à la langue le véritable titre de son origine. »

Ce sont là, si nous ne nous trompons, les vrais principes qui doivent diriger tout savant digne de ce nom, dans l'étude de la génération des langues.

Quiconque s'est livré aux investigations linguistiques a pu facilement voir plusieurs ordres de mots amenés nécessairement dans tous les idiomes par des causes naturelles, dont l'influence est antérieure et supérieure à nos raisonnements, à nos conventions, à nos caprices.

Il peut y avoir dans toutes les langues, ou du moins dans plusieurs d'entr'elles, une certaine quantité de mots analogues ou semblables, que des causes communes, quoiqu'accidentelles, y auraient établis depuis la naissance de ces langues diverses.

Donc, l'analyse des mots n'est pas une preuve suffisante de la filiation des langues, à moins qu'on ne veuille dire que toutes les langues modernes de l'Europe sont respectivement filles et mères les unes des autres, puisqu'elles sont continuellement occupées à grossir leurs vocabulaires par des échanges sans fin, que la communication des idées et des vues nouvelles rend indispensables.

L'analogie des mots, entre deux langues, ne prouve autre chose que cette communication, quand ces mots n'appartiennent pas à la classe des mots naturels.

C'est donc à la manière d'employer les mots qu'il faut recourir, pour reconnaître l'identité ou la différence du génie des langues, et pour statuer si elles ont ou n'ont pas entr'elles quelque affinité.

Si, sous ce rapport, l'affinité existe, nous accordons

alors que l'analogie des mots confirme la filiation de ces idiomes, et l'un doit être reconnu comme langue-mère par rapport à l'autre. Mais si, entre deux langues, il n'y a d'autre liaison que celle qui naît de l'analogie des mots, sans aucune ressemblance de génie, c'est qu'elles sont étrangères l'une à l'autre.

Telles sont à l'égard du latin les langues généralement nommées romanes, langues qui ne constituent en réalité que des dialectes de la langue d'O ou mieux de la langue celtique ou gauloise.

Le vocabulaire latin nous montre, il est vrai, une foule de termes identiques avec les termes contenus dans le vocabulaire gaulois ou de la langue d'O. Mais la langue d'O ne tient pas du latin sa syntaxe, ses constructions, sa grammaire, son article, ses verbes auxiliaires, l'indéclinabilité de ses noms, une multitude de temps différenciés dans ses conjugaisons et confondus dans les conjugaisons latines. Les procédés de la langue d'O se sont trouvés inalliables avec les gérondifs, avec les usages que les Romains faisaient de l'infinitif, avec leurs inversions arbitraires, avec leurs ellipses accumulées, avec leurs périodes interminables.

Donc, la langue celtique ou gauloise ou langue d'O, ne peut avoir et n'a réellement rien d'essentiel avec la langue latine, soit littéraire, soit populaire, à moins d'ad-

mettre que ce latin populaire fut tout-à-fait un idiome distinct du latin classique.

Même en ce dernier cas, comme il est impossible de prouver qu'une langue puisse, quelque temps qu'elle y mette, se scinder en deux idiomes nettement différenciés par un génie et un matériel opposés, tandis que les preuves de l'impossibilité de ce fait nous sont fournies avec abondance par l'histoire des langues, il resterait à rechercher la provenance réelle de ce latin populaire.

Or, ne pouvant, dans cette hypothèse, admettre la procréation de ce langage populaire par l'idiome latin, il faudrait forcément attribuer cette formation à l'un des idiomes en usage dans la péninsule italique. Mais de ces idiomes (au nombre de quatre seulement, l'ombrien ou sabellique, le pélasgique ou étrusque, le grec et le gaulois), deux ont concouru à la parturition du latin, l'ombrien et le pélasgique.

Si le latin populaire eût été la continuation ou le prolongement de l'un ou de l'autre de ces deux idiomes, ce n'eût plus été un latin populaire, mais bien ou l'étrusque ou l'ombrien, ce que personne n'ose prétendre.

Si, formé de ces deux derniers idiomes, le latin populaire eût possédé le génie, la syntaxe du pélasgique et un vocabulaire mélangé de pélasge et d'ombrien, c'eût été le latin pur et simple : latin qui aurait pu, dans la

suite se scinder en deux langages, l'un classique, et l'autre populaire, soit par l'introduction de mots nouveaux, soit par l'altération des termes propres à la langue littéraire, soit par l'oblitération du sens propre ou figuré des mots. C'eût été véritablement en ce cas le *latin populaire*.

Enfin, si, avec un vocabulaire panaché d'étrusque et d'ombrien, le latin populaire eût possédé le génie et les formes grammaticales de l'ombrien, comment alors lui donner le nom de latin populaire, puisqu'il n'aurait eu rien de ce qui constitue les dialectes ou patois d'une langue, c'est-à-dire un génie identique au génie du latin?

Ce ne serait donc ni dans l'ombrien ni dans le pélasge, envisagés séparément, pas plus que dans un mélange des vocables de ces deux langues uni à la syntaxe ombrienne qu'on pourrait trouver la cause première de la formation du latin populaire.

Il ne reste que le grec et le gaulois à qui l'on puisse faire remonter sa naissance, si l'on continue à voir dans le latin populaire autre chose qu'un patois du latin classique.

Inutile de nous occuper de la part que le grec aurait pu avoir à la formation du latin populaire. Personne n'a jamais prétendu qu'il y fut pour quelque chose. Quant au gaulois, il est incontestable qu'il a exercé sur le langage

de la plèbe romaine une influence aussi considérable que persistante.

Toujours en guerre avec Rome, dont ils étaient si voisins, les Gaulois, par leur incessant contact avec les Romains, prirent bien à la vérité quelques termes du vocabulaire latin ; mais ces termes étaient en fort petit nombre. Tandis qu'ils imposèrent une foule de vocables de leur idiome à l'idiome latin. Les soldats et les colons romains furent les introducteurs de ces termes celtiques dans la langue de Rome.

Or, en continuant à déduire les conséquences de l'hypothèse des romanisants, si le latin populaire avait, ainsi que le veulent M. Brachet, M. Meyer et autres philologues, des *formes grammaticales différentes du latin classique*, c'est que ce latin populaire avait adopté les formes grammaticales et le génie de la langue gauloise. Par conséquent, même en admettant que les langues dites romanes fussent le prolongement naturel et normal du latin populaire, ces langues, étant parlées par les fils des Gaulois et ce latin populaire étant né de l'idiome de leurs ancêtres il s'en suivrait que les Celtes d'aujourd'hui parleraient encore le celtique d'autrefois, ou du moins des dialectes dérivés de l'antique langue gauloise.

Dans tous les cas, et de quelque façon qu'on envisage

la proposition émise par M. Brachet, elle est inadmissible.

La vérité est que les prétendues langues romanes ne dérivent pas plus du latin populaire que ce latin populaire ne dérive du celtique.

Le latin populaire se distinguait extrêmement du latin classique, il est vrai, par un vocabulaire spécial, mais il conservait le même génie, les mêmes constructions, les mêmes tours que celui dont il était devenu le patois. Ces deux modes de la langue latine ne formaient qu'un tout quant au fond ; ils ne différaient que dans la forme.

La cause de cette divergence, l'unique cause dirons-nous, fut celle-ci :

Les classes élevées de la société romaine, s'étant engouées de la langue et de la littérature helléniques, adoptèrent une grande quantité de mots grecs qui ne s'introduisirent jamais dans le langage du peuple. Ce dernier à son tour, satura sa langue d'éléments celtiques que les gens de bon ton repoussèrent et qu'ils traitèrent de *sermones sordidi*. Mais ces deux manières d'être de la langue latine n'allèrent jamais jusqu'à empêcher ceux qui employaient une d'elles d'être parfaitement compris de ceux qui se servaient de l'autre et de la comprendre eux-mêmes.

Comme tout ce qui existe en cet univers, les langues

obéissent à des lois fixes et immuables. C'est de l'ignorance absolue de ces lois, ou d'autres causes que nous ne voulons point spécifier, que sont nés tant de systèmes si formellement invalidés par l'observation. Nous avons précédemment cité un passage de M. Maury résumant rapidement ce que nos philologues romanisants modernes considèrent comme *un fait acquis à la science*. Nous n'avons ni réfuté ni commenté ce passage, pour cette unique raison que l'on ne peut prendre au sérieux de semblables rêveries.

S'il était donné à l'homme de pouvoir modifier une langue quelconque à ce point de la rendre, dans la suite des temps, absolument différente de ce qu'elle était dès le principe, grâce aux nombreuses révolutions qui ont si souvent modifié et bouleversé la physionomie des divers peuples de ce globe, nous aurions une foule d'exemples de ce pouvoir de l'esprit humain.

Or, trouvons-nous trace de ce fait dans l'histoire des langues ? L'évidence nous oblige à répondre : non !

De toutes les langues, subdivisées en littéraires et populaires, en existe-t-il une qui ait créé une autre langue qui lui fut absolument dissemblable, tant pour le génie que pour le matériel ou vocabulaire ? Encore une fois, non.

Cependant nous savons qu'en Chine, par exemple,

chaque province de cet immense empire possède un langage particulier si distinct et si différencié du langage des autres provinces que les habitants de l'une d'elles ne peuvent ni entendre le chinois parlé par les habitants d'un autre, même voisine, ni s'en faire entendre.

Les voyageurs nous disent qu'en Australie l'idiome d'une des tribus de ce pays est presque toujours inintelligible sur le territoire de l'autre, vivant dans le voisinage de la première.

Nous pourrions multiplier les exemples, mais à quoi bon ? Tous les faits que nous aurions à citer viendraient corroborer notre proposition et détruire l'hypothèse de ceux qui veulent que d'une langue puisse naître une autre langue n'ayant rien de commun avec celle qui l'engendra.

En effet, si, en Chine, le dialecte d'une province est inintelligible dans la province voisine, c'est parce que chacune d'elles a modifié ou altéré les termes du vocabulaire national. La différence n'existe que dans le matériel du langage. Le génie propre de la langue chinoise et sa syntaxe sont demeurés immuables dans toutes les provinces de cet empire.

Quelques voyageurs nous apprennent que les tribus australiennes, malgré leur proximité, ne peuvent facilement correspondre entr'elles, à cause de l'immense

changement survenu dans leur langage respectif. Mais ils ajoutent : — « Tous les dialectes de ces peuplades » dérivent évidemment d'un idiome commun, car, outre l'identité des vocables, désignant les objets les plus familiers, la construction grammaticale est essentiellement la même aussi. Ces différents dialectes, outre l'identité de certains vocables et la similarité de construction grammaticale, ont encore en commun une flexibilité et une précision d'expressions remarquables ainsi que la facilité avec laquelle ils se prêtent à la formation des mots composés. »

Nous laissons à nos lecteurs le soin de tirer une conclusion de ces exemples multiples.

Au surplus, ce n'est pas seulement parce que l'opinion, résumée par M. Maury, nous présente un fait unique en son genre que nous la combattons ; on pourrait nous répondre que l'exception confirme la règle.

Ce n'est pas non plus parce que ce fait choque la vraisemblance ; car, si l'on admet que le latin populaire a été assez puissant pour faire disparaître à jamais les idiomes nationaux de la Gaule, de l'Espagne et de l'Italie, et se substituer à eux, comment pourra-t-on expliquer qu'il n'ait pas eu la même puissance en Allemagne, en Angleterre, en Thrace, en Asie-mineure, en Afrique, où il était autant, pour ne pas dire plus, en usage que dans

les trois premières contrées ? L'histoire nous apprend, il est vrai, que partout où les Romains se sont établis ils ont apporté là leur langue et y en ont introduit l'usage. Mais cela ne prouve point que le peuple subjugué ait, pour cela, oublié son propre idiome. Saint Augustin, dans ses *Confessions* (chap. 12 à 21), nous démontre clairement le contraire.

Le seul motif pour lequel nous nous élevons contre le sentiment résumé par M. Maury, c'est qu'il tend à substituer, dans la linguistique, les fantaisies de l'imagination à la recherche de la vérité : recherche qui ne peut s'acquérir que par l'étude et la comparaison des langues, par la connaissance des lois qui président au langage, par la possession des causes premières et secondaires de la transformation ou des changements des langues, enfin par l'examen approfondi des seules circonstances dans lesquelles on peut sûrement s'appuyer sur l'étymologie et la phonologie.

Nous l'avons déjà dit, c'est à la manière d'employer les mots que l'on connaît l'identité ou la différence du génie des langues. C'est là le point de repère pour statuer si elles ont ou non quelque affinité entr'elles. En ces cas, mais en ces cas seulement, l'analogie des mots confirme la filiation de deux ou plusieurs idiomes, et l'un doit être regardé comme langue-mère vis-à-vis de l'autre.

C'est ce que l'on remarque entre les idiomes russe, polonais, illyrien et l'antique idiome esclavon, d'où les trois premiers tirent évidemment leur origine.

Mais, s'il n'y a entre deux langues d'autre liaison que celle qui naît de l'analogie des mots, sans aucune ressemblance du génie, c'est qu'elles sont étrangères l'une à l'autre. Telles sont les prétendues langues romanes à l'égard du latin.

En effet, c'est très facile d'affirmer que le français, l'espagnol, le portugais, l'italien, la langue d'O proviennent du latin. Mais qu'elle preuve nous donne-t-on de la filiation de ces langues? Pas d'autre que celle de l'analogie des mots. Quelques écrivains pourtant s'ingénient à nous démontrer comment, de transpositif, le génie du latin serait devenu analytique. Mais, pour si ingénieux que soient ces systèmes, ils ne tomberont jamais dans le domaine de la réalité.

Si le matériel d'une langue en est comme le corps, le génie de cette langue en est l'âme, c'est-à-dire l'essence particulière et distincte. De même que le corps est approprié et disposé pour les manifestations extérieures et sensibles de l'âme qui l'habite et l'anime, de même le vocabulaire d'une langue est composé de telle sorte qu'il peut se prêter facilement aux vues et aux besoins du génie de cette langue. Et, pour continuer la comparaison,

de même que le corps meurt dès que l'âme se sépare de lui, de même aussi une langue cesse d'être du moment où son génie disparaît. A l'instar de tous les corps, le matériel du langage peut se renouveler, peut se modifier sans cesse ; mais le génie d'une langue demeure aussi immuable, aussi inaltérable que l'âme. Or, il n'est pas plus au pouvoir de l'homme de changer radicalement le génie d'une langue, tout en conservant cette langue, qu'il n'est en son pouvoir de ranimer un corps, après l'avoir séparé de son âme. Si l'homme pouvait le faire, n'en verrions-nous pas de nombreux exemples ? Peut-on nous en citer un seul ?

On nous dit que les langues romanes proviennent du latin populaire. Mais ce latin populaire avait la même syntaxe, les mêmes constructions, les mêmes tours que le latin littéraire, sans quoi c'eût été une langue absolument différente et indépendante du latin. Dans ce dernier cas, le roman ne saurait provenir du *latin*. Dans le premier cas, le roman devrait posséder le même génie que la langue latine. Or, nous voyons que le génie du roman est absolument opposé à celui du latin. Donc, dans un cas comme dans l'autre, l'idiome roman ne peut avoir été engendré par l'idiome des Romains, l'analogie des termes n'étant point une preuve suffisante que les langues romanes soient nées du latin.

Cette foule de termes, d'ailleurs, que les romanisants contemporains nous représentent comme passés du latin populaire dans le matériel des langues romanes, appartient-elle bien en propre au latin populaire ?

Il est permis d'en douter.

Le latin populaire, son nom l'indique, n'était et ne pouvait être qu'un patois du latin. Son action, en ce cas, dut donc se borner à modifier simplement, ou à défigurer, si l'on veut, les mots composant le matériel de la langue littéraire. De plus, comme tous les patois, il put s'enrichir par l'adoption de termes étrangers. Mais nous savons qu'il est matériellement impossible à un peuple d'assembler des sons arbitrairement et au hasard pour en faire des signes de ses pensées. Donc, les termes étrangers au latin classique, que l'on trouve dans le vocabulaire du latin populaire, sont évidemment des emprunts faits à des idiomes étrangers.

Partant de ce principe, il est facile de trouver la véritable origine des mots qui composent le matériel du latin populaire. En effet, la populace romaine, on nous l'accordera, n'a pu faire d'emprunts qu'aux idiomes des peuples avec lesquels les Romains ont eu des relations. Or, il se trouve que la plus forte part des vocables, appartenant à ce latin populaire, ne font point partie des vocabulaires ombrien, pélasgique ou étrusque,

grec , arabe , égyptien , slave , allemand , ibérien et cimbrique.

D'où ces vocables sont-ils donc sortis ?

C'est ce que nos savants philologues se gardent bien de dire.... Ils soutiennent que ces mots appartiennent au latin populaire , et cela leur suffit.

Cela ne nous suffit pas , à nous.

Certainement ces mots ont été usités dans le latin populaire ; mais n'ayant point été tirés du vocabulaire du latin classique , ni de ceux des langues qui provignèrent ce latin , ni inventés arbitrairement , ils n'y figurent que par voie d'emprunt , et l'idiome auquel la plèbe romaine les emprunta fut l'idiome celtique ou gaulois.

Mais , la langue celtique , c'est réellement la langue d'O.

Qu'y a-t-il donc de surprenant à ce que le latin populaire et la langue d'O possèdent une foule de termes identiques ? N'est-il pas plus rationnel de croire que notre vieille langue donna ces termes aux Romains , que d'admettre , sans raison plausible ni vraisemblable , que nous les devons au latin populaire , lequel les aurait tirés on ne sait d'où ?

Nous concluons donc que le latin classique a été un patois de l'idiome pélasgique ou étrusque , et que le latin populaire est le patois de ce patois. Or , comme ce latin populaire ne pouvait donner à autrui ce qu'il ne possé-

dait point lui-même, c'est-à-dire un génie analytique, quand le sien était transpositif, et des mots inconnus à la langue de laquelle il tirait sa naissance; que, de plus, *être et ne pas être* constituent, philosophiquement parlant, une contradiction flagrante, ceux qui ont fait du latin populaire un langage issu du latin classique dévolu exclusivement à la basse classe romaine et ont accordé en même temps à ce véritable patois, outre un vocabulaire spécial, des formes grammaticales différentes de celles du latin littéraire (ce qui constituerait un idiome à part, nettement tranché et parfaitement distinct de celui dont on veut le faire provenir), ceux-là ne sauraient être jamais scientifiquement autorisés à soutenir que la langue d'O procède du latin littéraire. Nous avons surabondamment prouvé que le latin littéraire était étranger à cette langue.

Etudions maintenant la langue d'O en elle-même.

CHAPITRE HUITIÈME.

LANGUE D'O OU CELTIQUE.

Nous avons posé en principe que la langue d'O était aujourd'hui le seul représentant direct et légitime de l'idiome Celtique ou Gaulois.

Prouvons-le.

Nous ne pouvons, à la vérité, offrir que des preuves morales de la réalité du fait que nous affirmons, car nous n'avons aucun document écrit en celtique ou gaulois pouvant en donner un témoignage palpable, matériel, indiscutable. Nous croyons cependant les preuves morales que nous possédons assez fortes, assez concluantes pour qu'on les prenne en sérieuse considération.

De tous les idiomes européens, la langue d'O, abstraction faite de l'espagnol, de l'italien, du portugais et du français qui en dérivent évidemment, est le seul idiome qui soit franchement, complètement d'ordre analytique.

Si nous devons en croire la linguistique, ce genre de génie dénote la plus grande antiquité. Nous ne pouvons nous dispenser de citer à ce sujet l'opinion d'un philologue éminent du dernier siècle, Boubée, qui écrivait :

« L'ordre analytique étant le prototype invariable des
» deux espèces générales de langues et le fondement uni-
» que de leur communicabilité respective, il paraît as-
» sez naturel que la première langue s'y soit attachée
» scrupuleusement et qu'elle y ait assujetti la succession
» des mots, plutôt que d'avoir imaginé des désinences
» relatives à cet ordre, afin de l'abandonner ensuite sans
» conséquence : il est évident qu'il y a moins d'art dans
» le langage analogue que dans le transpositif ; et toutes
» les institutions humaines ont des commencements sim-
» ples. Cette conclusion, qui me semble fondée solide-
» ment sur les premiers principes du langage, se trouve
» encore appuyée sur ce que nous savons de l'histoire
» des différents idiomes dont on a fait usage sur la
» terre.

» La langue hébraïque, la plus ancienne de toutes cel-
» les que nous connaissons par des monuments venus

» jusqu'à nous, et qui par là semble tenir de plus près
 » à la la langue primitive, est astreinte à une marche
 » analogue : et c'est un argument qu'auraient pu faire
 » valoir ceux qui pensent que c'est l'hébreu même qui
 » est la langue primitive. Ce n'est pas que je croie qu'on
 » puisse établir sur cela rien de positif ; mais si cette
 » remarque n'est pas assez forte pour terminer la ques-
 » tion, elle prouve du moins que la construction analy-
 » tique, suivie dans la langue la plus ancienne dont nous
 » ayons connaissance, peut bien avoir été la construc-
 » tion usuelle de la première de toutes les langues, con-
 » formément à ce qui nous est indiqué par la raison
 » même.

D'où il suit que les langues modernes de l'Europe qui
 » ont adopté la construction analytique, tiennent à la
 » forme de la langue primitive de bien plus près que n'y
 » tenaient le grec et le latin..... M. de Grandval, con-
 » seiller au conseil d'Artois, de la société littéraire d'Ar-
 » ras, dans son *Discours historique sur l'origine de la*
 » *langue française* (Voyez le II volume du *Mercure* de
 » Juin et le vol. de Juillet 1757) me semble avoir prouvé
 » très-bien que notre français n'est rien autre chose que
 » le gaulois des vieux Druides, insensiblement déguisé
 » par toutes les métamorphoses qu'amènent nécessaire-
 » ment la succession des siècles et le concours des cir-

» constances qui varient sans cesse. Mais ce Gaulois » était le celtique tout pur etc. etc. ».

Voilà donc déjà notre langue en rapport de similitude avec le plus antique idiome connu. Par conséquent, il serait plus raisonnable de faire provenir la langue d'O de l'hébreu que du latin (malgré que ce soit tout aussi impossible), parce que cette liaison, confirmée par la construction analogue qui caractérise les deux idiomes serait, à notre avis, un indice bien plus sûr de la filiation de l'idiome languedocien que toutes les étymologies imaginables qui rapportent cette filiation à une langue transpositive. Ne savons-nous pas que c'est surtout dans la syntaxe que consiste le génie principal et indestructible de tous les idiomes ?

Il est un fait de la réalité duquel chacun peut s'apercevoir, c'est que ce n'est point le caractère national d'un peuple qui est le reflet de son idiome, mais que c'est au contraire son idiome qui est le reflet de son caractère national. Aussi, est-il impossible d'admettre qu'un peuple quelconque adopte la langue d'un autre peuple, duquel il diffère par toutes les tendances de son esprit, sans admettre au préalable que le premier a du refaire de fond en comble son caractère original pour calquer ou s'approprier le caractère du peuple dont il a pris la langue.

Or, si, jugeant les caractères des Gaulois et des Romains sur leurs actes, nous les comparons entr'eux, nous sommes aussitôt forcés de convenir qu'ils ne se ressemblent guère. On tirera de même pareille conclusion de la comparaison des idiomes celtique et latin.

Donc, si ni la langue ni les tendances de l'esprit gaulois n'ont rien de commun avec la langue et les tendances de l'esprit romain, comment pourrait-il se faire que la langue d'O, seul représentant de l'antique celtique, provint du latin ?

Nous avons déjà démontré que ce n'était point possible. Cependant, tout en nous accordant que la langue d'O n'a été provignée ni par le latin classique ni par le latin populaire, on peut nous contester qu'elle soit le véritable représentant du celtique. Et, comme on ne saurait plus nommer langue celtique ni l'erse, ni le basque, ni le kymre ou breton, ni aucun des idiomes auxquels on avait attribué jusqu'ici cette dénomination avec si peu de fondement, ainsi que nous l'avons démontré, on peut pareillement nous dire que le gaulois n'existe plus.

A cela, nous avons déjà répondu.

La langue d'O, tant dans son génie propre que dans son matériel ou vocabulaire, offre d'ailleurs tous les caractères distinctifs d'une langue *sui-generis*, c'est-à-dire qui ne procède que d'elle-même.

En effet, le génie de la langue d'O, plus franchement analytique encore que celui des langues française, espagnole, portugaise et italienne, ne provient point du génie de ces dernières, on l'avouera, puisqu'on fait dériver celles-ci, comme la langue d'O elle-même, du latin populaire. Il ne provient point non plus du génie des idiomes kymrique, allemand, latin, grec, puisqu'il en diffère radicalement. Il ne provient point enfin davantage du génie du latin populaire, puisque nous avons prouvé que le génie de ce latin et celui du latin classique ne faisaient qu'un. Cela est si vrai que nos savants modernes, ne sachant d'où tirer le génie de la langue d'O, ont imaginé l'ablation des terminaisons latines par les Barbares, ce qui aurait ensuite forcé ces derniers (la construction transpositive des Romains étant devenue impossible par la disparition de la flexion), à inventer l'article, les prépositions et conséquemment la construction analytique du discours.

C'est fort ingénieux, on le voit, mais c'est un paradoxe.

Les Celtes ou Gaulois possédaient, on le sait, une langue particulière et distincte, et cette langue n'était ni l'ombrien, ni l'perse, ni le basque, ni le belge, ni l'allemand; nous croyons l'avoir prouvé. De plus, nous avons prouvé que la langue d'O, parlée par les descen-

dants légitimes des Celtes, ne provient pas du latin populaire et que c'est un idiome aussi primitif que n'importe lequel. D'où nous concluons que la langue d'O est le vrai celtique et que c'est une des plus anciennes langues du monde.

Le savant et inimitable Godolin s'est douté, avant nous et comme nous, que son idiome maternel n'était pas un patois, mais une belle et antique langue, laquelle, loin d'avoir été procrée par le latin, existait de longs siècles avant même la formation de cet idiome. Malheureusement, il n'a pas jugé à propos, (et nul mieux que lui n'aurait été autorisé à le faire) de rechercher l'origine de la langue d'O. Il s'est borné simplement, pour venger sa langue de mépris imbéciles, à doter le monde de splendides, d'immortelles poésies.

Voici ce qu'il écrit :

« A touts, d'amb'un trinfe d'abertissomen :

» Sion quitis dan les que dounon del nas à la lengo
» moundino, tant per nou se poude pas emprigoundi
» dedins la counéyssenco de sa gracio, coumo per nous
» fa creyre qu'elis an troubat la fabo à la coco de la
» suffisenço. Acampen le mesprès dan le mesprès, e de
» toutes lours paraoulos uflados e trufandièros, fazan
» autant de mobles de boudouflo, Re. Beromen o, coumo
» se la roso muscadèlo rèsto de nous fiuleta le nas e

» les èls, encaro que le tabar à cabussets reboundo le
 » fissou dins sas estatjos amoureuxos. Nourigat de
 » Toulouso me play de manteni soun lengatge bèl, e
 » capable de derrambulha touto sorto de councepciuous; e
 » per aco digne de se carra d'amb'un plumachou de
 » prèts e d'estimó. Aqueste reprochi l'y poden manda,
 » que debès quelque mout se raing e s'encadeno dan
 » le lati : *amour, cèl, terro, mar*, tabes au fa le blous
 » frances, l'italièn e l'espagnol, que dignomen se banton
 » de touca le pu naut escalou de la perfecciu. Tal paren-
 » tatge ben de l'estudi o de la frequentaciou de l'un pople
 » dan l'autre. Garats aci de mouts del pais que biben
 » de leurs rendos : *Gof, pèc, lec, crauc, ranc, brusc-*
 » *ganguè, perot, ranguil, royre, chiuchiu, foulfna,*
 » *rampoyno, requinca, chambouta, carrinca, mira-*
 » *couca, ajoutata, chotum-botum, espalabissa, à tustos*
 » *e bustos, à malos endeberos*, part milanto d'autres que
 » deja se soun enginats dins nostre petit passo-tems.
 » Per fèt de lour antiquitat : Quand del mandomen de
 » Diu las lengos se troubèguen à la sépulturo de la
 » temeritat del gigan Nembrot, qui dira que la nostro
 » nou fourèssò pas de l'asempre? Segoun l'oupiniou
 » coumuno, Tolus petit nebout de Noë foundèc Toulouso,
 » l'aparenço dits douncos per nous, que be pourtao
 » quelque lentgage particulè, d'aquelis qu'abion serbit

» à la counfusiù del bastimen doum las girouetos dibion
» frega le cèl, e despita le majenc de tout autre delutge.
» Asso sio dit de fregado countro les trufandiès, en fabou
» de la lengo moundino, Toulousano, Toulousenco, que
» nous a fournit de sas flouretos per fa le Ramelet que
» cèrco qui per destric, e foro d'afas le bolgo bese de
» boun èl. Adissiats. »

On le voit, Godolin, frappé de l'impossibilité d'attribuer au latin l'origine de son idiome maternel, n'hésite point à le faire remonter à la confusion des langues, sous les murs de Babel. Ce sentiment, tout paradoxal qu'il puisse paraître à première vue, est aussi le nôtre, et voici sur quoi nous nous fondons :

L'histoire nous enseigne que, 600 ans avant notre ère, les Gaulois firent irruption en Italie et en Allemagne, et s'y fixèrent à demeure. Plus tard, les Gaulois établis en Allemagne, se dirigèrent vers le sud de ce pays et s'établirent dans la Dacie. De longues années après, les généraux successeurs d'Alexandre, vinrent enrôler une partie des guerriers Gaulois qui habitaient la contrée. Ces Gaulois, passés en Asie, y fondèrent Ancyre et le royaume Galatte. Quand à ceux d'entr'eux qui étaient demeurés en Dacie, ils continuèrent d'y séjourner et leurs descendants y vivent encore, tout comme les descendants des Gaulois Cisalpins peuplent encore le nord de l'Italie.

Mais ces Gaulois avaient une langue propre, différenciée de celle de leurs voisins, et il est vraisemblable qu'ils l'importèrent avec eux dans les cantons où ils s'étaient établis. Or, il est extrêmement surprenant que les savants romanisants modernes, ne veuillent tenir aucun compte de cette langue, dans la procréation des prétendus idiomes romans, et la considèrent absolument comme si elle n'avait jamais existé.

Que serait donc devenue la langue Celtique ? Serait-elle entièrement anéantie ?

En ce cas, il est un fait bien digne de remarque, c'est que, partout où l'histoire nous montre un établissement de Gaulois, en Italie, en Suisse, en Dacie, en Espagne, on y parle encore aujourd'hui une langue identique, tandis que cette langue est absolument inconnue là où ils ne se sont jamais implantés.

On lit dans l'*Introduction à la grammaire des langues romanes*, de M. Frédéric Diez : « L'accord fréquent de » tous les dialectes romans dans l'emploi des mots, des » formes ou des sens rapportés dans ces deux listes, est, » avec leur construction grammaticale, la plus certaine » preuve de leur unité originaire. »

Il est vrai que cet auteur ajoute aussitôt :

« Cette unité ne peut se supposer que dans l'idiome » populaire des Romains, d'autant plus que la langue

» Valaque , séparée de très bonne heure des autres ne
» peut leur avoir emprunté ces éléments , qui lui sont
» communs avec elles , et ne peut les posséder , de même
» que ses sœurs , que comme un patrimoine transmis
» par la langue mère. »

Pourquoi M. Diez attribue-t-il cet honneur au latin populaire au détriment du Gaulois ? M. Diez n'ignore cependant pas ce qu'est un patois à la langue classique , puisqu'il écrit : « Seulement il faut se garder d'entendre
» par langue populaire autre chose que ce qu'on entend
» toujours par là , l'usage dans les basses classes de la
» langue commune , usage dont les caractères sont une
» prononciation plus négligée , la tendance à s'affranchir
» des règles grammaticales , l'emploi de nombreuses
» expressions évitées par les écrivains , et certaines
» phrases , certaines constructions particulières. Voilà les
» seules conséquences que permettent de tirer les
» témoignages et les exemples qu'on trouve dans les
» auteurs anciens. »

Donc , d'après M. Diez lui-même , le latin populaire devait avoir la même syntaxe , les mêmes formes grammaticales , le même génie , en un mot , que le latin classique. Ceci est confirmé par l'examen de la longue liste de mots appartenant au latin populaire que nous donne M. Diez. Tous les mots qui composent cette liste ,

substantifs, adjectifs, verbes, possèdent, sans exception, des terminaisons semblables aux terminaisons des verbes, des adjectifs et des substantifs du latin littéraire. Ils sont par conséquent ramenés à l'analogie de l'idiome latin. Ce qui prouve, jusqu'à l'évidence, que le génie du latin populaire était de même ordre transpositif que le génie du latin classique et que la construction de la phrase se faisait dans l'un, de la même manière que dans l'autre.

D'où il suit que le latin populaire, possédant un génie d'ordre transpositif, n'a jamais pu donner aux idiomes prétendus dérivés de lui le génie d'ordre analytique qui les distingue.

On veut, à tout prix, que le latin populaire se soit substitué aux langues étrusque ou pélasgique, ombrienne, ibère et gauloise. Mais pourquoi ne veut-on pas faire attention que, lorsque les Gaulois se fixèrent en Italie, non-seulement le latin populaire n'existait pas encore, mais que le latin classique n'était pas lui-même complètement formé? Les Gaulois n'ont donc pas pu délaisser leur langue nationale pour en adopter une qui n'était pas née.

Nous avons déjà montré assez clairement d'où le latin classique avait tiré sa naissance et de quels éléments il s'était primitivement composé. Or, il est incontestable que, jusqu'à la venue des Gaulois en Italie, le latin

persista dans sa première manière d'être, et que ce fut seulement après l'établissement des Celtes aux frontières de son domaine qu'il commença de s'imprégner de vocables étrangers. Ces mots, étrangers aux langues qui avaient provigné le latin, nous en avons signalé un certain nombre dans les fragments des Lois des Douze Tables. D'Où ces mots seraient-ils sortis? puisqu'on ne veut tenir aucun compte de l'influence de la langue gauloise sur la langue des futurs maîtres du monde.

Nous avons prouvé que la civilisation romaine était faite de nombreuses pièces de rapport et qu'il n'y a jamais eu de peuple plus pillard, mais en même temps plus apte que le peuple Romain à s'assimiler les usages des autres peuples. Nous avons démontré aussi que les Romains n'avaient jamais exercé la moindre influence sur les nations qu'ils avaient incorporées à leur empire.

S'il en eût été autrement, ce n'est pas l'idiome Gaulois seulement qui eût été anihilé par la prépondérance de la langue latine, mais, tout comme lui, les idiomes kymrique, allemand, pélasgique, ombrien, numide, etc.

Peut-on dire que cela ait eu lieu?

S'il en eût été autrement, le latin se serait-il simplement borné à imposer quelques mots de sa langue aux idiomes des vaincus, et n'aurait-il pas aussi imposé en même temps le génie particulier qui le caractérisait?

L'a-t-il fait ? A-t-il pu le faire ?

On sait bien le contraire.

L'empire Romain , de même que la langue latine , fut un colosse aux pieds d'argile que le souffle des Barbares fit aisément crouler ; car là où il n'y a pas d'homogénéité, il ne peut y avoir de stabilité.

Rome détruite , il n'y eût plus d'empire Romain.

Rome détruite, il n'y eût plus de langue latine.

Cela se comprend facilement. Le latin , parlé presque partout au temps de la domination romaine , n'a jamais été en réalité qu'une langue factice, sorte de jargon , sans racine , à l'usage exclusif , non d'un peuple , mais de quelques habitants d'une ville , fort humble pendant longtemps , de l'Italie.

Ce langage , sorte d'argot de voleurs dans le principe , quoique formé d'un mélange des deux grandes langues de la péninsule italique , dut , presque dès son origine , être inintelligible aux peuples dont les idiomes distincts avaient servi à créer cet argot. Aussi voyons-nous les Romains en défendre longtemps l'usage à ceux de leurs voisins qu'ils avaient fini par maîtriser et s'incorporer.

Mais , par ce fait seul qu'il était composé d'individus appartenant à des nationalités diverses , le peuple Romain devait d'autant plus facilement admettre dans son vocabulaire des termes empruntés à toutes ces nationalités.

Tous les savants sont unanimes à reconnaître qu'en dehors des termes appartenant aux idiomes pélasgique et ombrien, fondateurs du latin, on trouve dans la langue latine une foule de mots de provenance diverse, tirés du grec, de l'ibère, du kymre, du teuton et même de l'hébreu.

Or, si le latin a pu si facilement emprunter des signes à ces différents idiomes, pourquoi donc n'aurait-il pas pu en emprunter au celtique ou gaulois?

Supposer que le latin ne l'a point fait, serait chose absurde. Tout concourt à démontrer que c'est par des emprunts faits au vocabulaire celtique que le latin a pu enrichir son propre vocabulaire.

Il y a, en effet, dans la langue de Rome, une immense quantité de vocables que les savants, ne pouvant les retrouver dans les dictionnaires kymre, teuton, pélasgique, ombrien, grec, etc., n'hésitent point à déclarer de provenance inconnue.

Provenance inconnue ! c'est bientôt dit. Mais est-ce possible ? Peut-il y avoir dans une langue quelconque, surtout composée, et dont les sources sont connues, un mot, un seul mot de *provenance inconnue* ?

Il ne faudrait pas être linguiste, pour ignorer le contraire.

Ces mots, dont on ne veut point savoir l'origine, se

retrouvent dans la langue d'O et seulement dans la langue d'O.

Au lieu de conclure de cette coïncidence que la langue d'O, parlée par les descendants directs des celtes ou gaulois, devait être la langue celtique, les savants auxquels nous faisons allusion, ont préféré croire et dire que la langue d'O avait pris ces termes du latin et lui devait même sa formation.

Mais, à supposer que cette assertion fut exacte, la langue d'O ne possède point que ces termes, soi-disants latins, malgré qu'on ne puisse, en ce cas, savoir d'où les Romains les auraient pris eux-mêmes. Plus de la moitié du vocabulaire gaulois est composée de mots qui n'existent dans aucune autre langue. D'où donc la langue d'O les aurait-elle tirés ?

C'est un mystère pour les détracteurs de notre vieille langue celtique, mais ce ne saurait en être un plus longtemps.

En effet, si les Celtes, les Kymres et les Teutons, par exemple, étaient de même race et provenaient tous, comme on se l'imagine, du tronc aryen, non seulement ces mots se retrouveraient, sans exception, sinon en bloc au moins disséminés, dans un des nombreux rameaux de ce tronc.

De plus, comme la souche de toutes les langues d'ori-

gine aryenne, le sanscrit, est d'ordre transpositif, et que nous voyons les langues qu'on en fait provenir, telles que le slave, le pélasge, le grec, le latin, l'allemand, le breton, posséder plus ou moins un génie d'ordre semblable, le gaulois aurait dû, lui aussi, être d'ordre transpositif pour pouvoir être classé dans cette grande famille de langues.

Mais alors, puisqu'on veut que la langue d'O actuelle, qui est en somme le celtique ou gaulois, ait été provignée par le latin, si elle eût eu un génie semblable au latin, à l'allemand, au kymre, pourquoi se serait-elle amusée à transformer ce génie et de transpositif le rendre analytique? Pourquoi, seule, aurait-elle métamorphosé ainsi son génie, quand, autour d'elle, toutes les autres langues voisines ont été impuissantes à changer le leur?

Si ce changement de génie enfin devait être exclusivement attribué à la suppression de la terminaison des mots latins, c'est-à-dire à l'ablation de la flexion, qu'en faudrait-il conclure? Sinon que les gaulois, tout en adoptant le vocabulaire du latin populaire, devaient posséder un génie radicalement différent de celui de ce latin, puisque les terminaisons des mots, propres seulement aux langues transpositives, leur devenaient inutiles. Mais, comme dans ce monde, il n'y a pour les

langues que deux manières d'être, l'une transpositive, l'autre analytique, si le gaulois n'était pas d'ordre transpositif, il devait forcément être d'ordre analytique. Par conséquent, la langue d'O, qui a conservé intact ce genre de génie et qui est la seule à le posséder dans le concert des langues européennes, n'a point été procrée par le latin, classique ou populaire, et elle est bien véritablement la langue parlée par les celtes ou gaulois.

C'est de toute évidence.

Néanmoins, ce qui semble donner une apparence de vérité à l'hypothèse de ceux qui s'obstinent à voir dans la langue d'O le prolongement naturel et normal du latin populaire, c'est la quantité, relativement grande, de mots communs à ces deux idiomes.

Nous avons déjà prouvé :

1° Qu'il est impossible d'attribuer ces mots aux idiomes des peuples avec lesquels Rome s'est trouvée en rapport ;

2° Que ces mots n'ont point été inventés arbitrairement par la plébe romaine, mais qu'ils ont pénétré dans son langage par voie d'emprunt ;

3° Enfin que les Gaulois avaient une langue propre, absolument différente de celles des autres nations d'Europe.

D'où il résulte que ces mots étant communs au latin et à la langue d'O, la langue d'O est véritablement

l'ancien celtique, et c'est de cette vieille langue que les Romains, ont reçu les mots en question, loin de les avoir eux-mêmes donnés au celtique.

Les Romains formèrent leur langue d'emprunts faits à toute sorte de langues. Il n'en est pas de même des Gaulois qui ont toujours possédé pour la leur un attachement inviolable, aussi tenace que persistant.

Ce fait est tellement évident, que M. Diez est obligé de l'avouer lui-même. Pourtant il cherche à en tirer des conséquences favorables à la déplorable erreur qu'il s'efforce de propager :

« La conquête romaine, dit-il, détruisit autant que possible dans toute l'étendue de la Gaule les langues indigènes. Nous possédons toutefois sur leur persistance quelques renseignements historiques. Au commencement du troisième siècle, un passage connu d'Ulpien cite le gaulois comme une langue encore vivante : *Fidei commissa quocunque sermone relinquunt possunt, non solum latina vel græca, sed etiam punica vel gallicana*. A la fin du quatrième siècle, Saint Jérôme, qui connaissait la Gaule pour y être allé, rappelle la communauté de langage des Galates et des Trévires : *Galatas propriam linguam, eandem pæne habere quam Treviros* (*Præf. ad librum II in epist. ad Galatas*). Vers le même temps, Sulpice Sévère parle du

» celtique ou gaulois comme d'une langue existante
» encore à côté du latin : *Vel celtice, aut, si mavis,*
» *gallice loquere (opera Lugd. Batav. p. 543)*; et Mar-
» cellus Empiricus donne une foule de noms de plantes
» gaulois usités dans son pays.

» Dans la seconde moitié du cinquième siècle, Sidoine
» Apollinaire blâme la noblesse d'Auvergne de conserver
» encore dans son langage *celtici sermonis squamma*, ce
» qui peut, il est vrai, s'appliquer aussi à un usage pro-
» vincial ou rustique du latin. Cependant dans la seconde
» moitié du VI^e siècle la vieille langue n'avait pas encore
» tout à fait péri en Auvergne, car Grégoire de Tours
» en tire l'étymologie d'un nom propre : *Brachio, quod*
» *eorum (Arvernorum) lingua interpretatur ursi catulus*
» (*Vitæ patrum, cap. 42*). »

Et plus bas :

« Si l'on embrasse l'ensemble de la langue française,
» on s'aperçoit bien vite que l'élément latin y est moins
» fort et l'élément germanique bien plus considérable
» que dans l'espagnol et l'italien. La proportion est en-
» core plus défavorable au latin, si l'on veut tenir compte
» des patois, ou, ce qui revient presque au même, de
» l'ancienne langue, bien que les patois et le vieux fran-
» çais ne manquent pas non plus de mots latins inusités
» dans la langue actuelle. L'origine du résidu non latin,

» quand il n'est pas germanique n'est pas plus facile à
 » assigner ici que dans le domaine italien. Il est frappant
 » que, des mots gaulois transmis par les anciens et dési-
 » gnés par eux comme tels, on retrouve presque la
 » moitié en français, en provençal ou dans d'autres dia-
 » lectes anciens, et à l'état de mots populaires, ce qu'ils
 » n'étaient pas en latin. etc. etc.

» Son plus ancien nom paraît bien être *lin-*
 » *gua gallica*. Jean le Diacre, par exemple, vers 874,
 » dit : *Ille more gallico sanctum senem increpitans follem*
 » (*fr. fol, fou ; voy. du Cange, s. v. Follis*). Le moine
 » de Saint-Gall (vers 885) remarque : *caniculas quas*
 » *gallica lingua Veltres* (v. f. viautres) *nuncupant* (*du*
 » *Cange, s. v. Canis*). Witichind (vers l'an 1000) dit :
 » *Ex nostris etiam fuere qui gallica lingua ex parte lo-*
 » *qui sciebant* (*ap. Meibomium, I, 646*. Cette dénomina-
 » tion s'est perpétuée en breton : *Gallek* signifie la langue
 » française, comme *Gall* veut dire Français. *Francisca*
 » ou *Francica* n'était originairement que le nom de la
 » langue franke (voy. Ermoldus Nigellus, Eginhard,
 » Otfried, etc.), et ce n'est qu'après l'extinction de cette
 » langue en Gaule que la romane du nord hérita de son
 » nom, et fut appelée *langue française* : Jamais un
 » Provençal n'aurait donné ce nom à son idiome. »

Quoiqu'on en dise et malgré qu'on en ait, cette cita-

tion démontre clairement que la langue celtique ou gauloise était douée d'une vitalité excessive et d'une force extrême de résistance puisqu'en l'an mil on la parlait encore. Donc, il est faux de dire que le latin populaire anéantit l'idiome gaulois. Donc, si le gaulois a résisté, ce gaulois ne peut être que l'idiome connu aujourd'hui sous le nom de langue d'O.

C'est aussi évident qu'incontestable.

M. Diez ose pourtant écrire : « Mais, malgré cela, en » considérant l'énorme prépondérance de la langue des » Romains, on ne peut admettre qu'à une époque aussi » avancée le celtique ait vécu encore autrement que sur » quelques points isolés, et à coup sûr fortement mélangé du latin. »

La raison invoquée par M. Diez, pour motiver l'anéantissement de la langue celtique, nous paraît bien faible.

Pour justifier sa proposition, M. Diez n'aurait-il pas dû tout d'abord nous apprendre par suite de quelles occurrences l'idiome gaulois a plus profondément ressenti l'énorme prépondérance de la langue des Romains, que le sabin, le toscan, l'ombrien, le grec, l'illyrien, l'allemand, le cimbre ?

M. Diez voudrait-il prétendre que la domination romaine pesa moins fortement sur l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, la Thrace, la Grèce, l'Italie elle-même, que sur la Gaule ?

En voyant sur quelles faibles preuves s'étaient les romanisants, pour faire venir du latin les prétendues langues romanes, et l'inconcevable mutisme qu'ils gardent constamment sur la langue celtique et le rôle qu'elle à joué, ils nous amèneraient presque à supposer qu'ils sacrifient la vérité au plaisir de développer un brillant paradoxe et de fonder un système.

Toutefois, ce dont nous sommes le plus profondément surpris et affligés, c'est de voir des Gaulois eux-mêmes méconnaître leur plus beau titre de gloire et employer leur profond savoir et les prodigieuses ressources de leur incontestable talent à soutenir une thèse dont tout démontre la fausseté.

« Ainsi tandis que le fond de la nation française est de »
» race celtique, la langue française n'a conservé qu'un »
» nombre insignifiant de mots qui puissent être ramenés »
» à une origine gauloise. Fait bien étrange, et qui, »
» mieux encore que l'histoire politique, montre combien »
» fut absorbante la puissance romaine. (Brachet, *Gr.*
» *Hist. de la lang. franç.* »

Fait bien étrange, en effet, s'il était vrai !

Hé quoi ! nous sommes Celtes, nous parlons une langue absolument différente de toutes les autres langues, et nous ne parlerions pas le celtique ?

Nous n'avons rien du latin, c'est prouvé, ni génie,

ni syntaxe, ni constructions, ni flexions, ni vocabulaire, et pourtant nous parlerions le latin ?

Pour justifier sa manière de voir, qui est aussi celle de la généralité des philologues, M. Brachet prétend que « le séjour prolongé des légions romaines, l'arrivée » incessante de nouveaux colons, la nécessité pour les » gens du peuple de plaider aux tribunaux romains, » plus tard la conversion des Gaulois au christianisme, » enfin la mobilité d'esprit naturelle aux Celtes et leur » amour du changement, tout contribuait à faire adop- » ter au peuple Gaulois la langue des vainqueurs. »

Les raisons mises en avant par M. Brachet sont loin d'être concluantes.

On pourrait, à bon droit, demander à cet auteur comment les Romains, possesseurs d'une seule ville et d'un territoire fort exigü et qui, par conséquent, n'étaient pas même un peuple, auraient pu tirer d'eux-mêmes le nombre prodigieux de colons et de soldats qu'ils envoyaient aux quatre coins de l'univers et non dans la Gaule seulement. Mais la vérité est que le plus grand nombre des colons, envoyés en Gaule, appartenaient à la race celtique en qualité de Gaulois cisalpins, et que le surplus provenait des différentes races de l'Italie ou des pays soumis aux Romains. N'est-il donc pas plus rationnel d'admettre que ces colons, noyés, dispersés

dans la masse de la population celtique au milieu de laquelle on les transplantait, ont, ceux-ci, les Gaulois cisalpins, continué à parler leur antique idiome, et les autres, délaissé leurs langues respectives, dont l'usage ne leur était plus possible, disséminés comme ils étaient à l'étranger, pour apprendre et parler le Gaulois? Peut-on croire, avec quelque apparence de raison, que ces épaaves de nationalités diverses, jetées en plein pays celtique par le vouloir romain, aient pu forcer une grande nation à délaissé sa langue pour en adopter une autre dont le génie et le matériel étaient incompatibles avec sa manière de penser et sa façon de peindre les idées? Et, même dans ce dernier cas, ne faudrait-il pas admettre au préalable, que tous ces colons et soldats ne parlaient point d'autre langue que celle de Rome, tandis qu'il est indiscutablement prouvé aujourd'hui qu'il n'en était rien?

Cette raison n'est donc pas admissible.

Quant à la mobilité d'esprit naturelle aux Celtes, nous devons avouer qu'elle est loin d'être justifiée par ce que nous savons de l'histoire de leur idiome.

Si les Gaulois, en effet, eussent échangé leur langue contre celle des Romains, soit par ce que cette dernière eût été pour eux du fruit nouveau, soit simplement parce qu'ils étaient sous la domination de ces derniers, il n'y aurait aucun motif pour refuser d'admettre qu'ils ont

agi de même à l'égard des idiomes de tous les peuples qui ont exercé sur eux une prédominance quelconque.

Cette légèreté de caractère admise, amènerait à de droles de conclusions. Ainsi, les Wisigoths ayant succédé à la puissance romaine dans la Gaule méridionale et régné à Toulouse, capitale de la langue d'O, environ 250 ans, on pourrait se demander pourquoi les Celtes du midi ne se sont-ils pas empressés d'oublier le latin en faveur du Wisigoth ou de l'allemand?

Après l'expulsion des Wisigoths et l'anéantissement de leur puissance à Vouillé, les Gaulois sont successivement tombés sous la domination des Francs, des Sarrasins, des Anglais.

A-t-on successivement parlé en Gaule, allemand, arabe, anglais?

On sait bien le contraire.

On n'ignore pas davantage que l'idiome des Franks, loin d'avoir pu s'imposer à la Gaule, a complètement sombré pour faire place, dans la bouche de ceux qui le parlaient, à un patois du celtique ou gaulois, qui, par un jeu de la fortune, est devenu cette belle langue française que l'on admire aujourd'hui, tandis que sa mère, la vraie langue celtique, moins connue, moins choyée, moins cultivée, passe maintenant pour un patois.

La disparition de la langue franke eût lieu même assez

rapidement. « Lorsqu'au siècle suivant Rollon , duc des » Normands, jure fidélité à Charles de France , il avait » à peine commencé la formule sacramentelle *By Gott* » (au nom de Dieu), dans son idiome germanique, que » toute l'assemblée des Seigneurs éclata de rire ; il fallait » que l'allemand fut bien profondément oublié pour » paraître aussi ridicule et aussi barbare. (Brachet , Gr. » *Hist. de la langue française*). »

Enfin , depuis que le français règne en maître , malgré tous les efforts tentés jusqu'à ce jour pour détruire ce qu'on nomme les patois méridionaux , c'est-à-dire l'antique langue celtique , quel résultat a-t-on obtenu ? Ne parle-t-on plus le gaulois dans toute la France méridionale ?

L'amour des Gaulois pour leur langue nationale est , on le voit , beaucoup plus profond , beaucoup plus enraciné dans leur cœur que ne saurait le faire préjuger leur prétendue mobilité de caractère. Or , s'il est manifeste que les celtes ont toujours été réfractaires aux usages étrangers , n'est-ce pas une inconséquence de soutenir qu'ils n'ont pu échapper à la prédominance de la langue latine , prédominance aussi vaine d'ailleurs qu'illusoire ?

M. Brachet , dans sa *Grammaire historique de la langue française* , eût donc défendu la vérité et non prêté main-forte à l'erreur , si , au lieu de chercher comment

les mots latins (*qui ne sont pas latins, mais réellement gaulois*) ont pénétré dans le gaulois, il eût cherché comment les mots gaulois avaient pénétré dans le latin. Lorsque cet auteur nous assure par exemple que *fait* dérive de *factus* et *haut* de *altus*, c'est tout le contraire qu'il aurait du démontrer, car ces deux mots sont passés du gaulois en latin. De *fait*, les Romains firent *factus*; de *acout* ils firent *altus*. Ainsi de beaucoup d'autres termes.

Au surplus, avant d'attribuer au latin populaire une aussi grande influence sur le gaulois, il aurait d'abord fallu s'assurer consciencieusement d'où provenait ce latin populaire, enfin et surtout ne point ignorer aussi complètement l'idiome qu'on s'efforce de donner comme fils de la langue latine.

C'est pour nous chose certaine, le celtique a entièrement échappé à l'influence romaine. Transmis de génération en générations par la mère à l'enfant, il est arrivé jusqu'à nous. Et nous, les fils des Celtes, nous parlons encore incontestablement l'antique langue des Druides.

Trois faits suffiront à prouver notre affirmation.

Le premier, c'est l'invention et l'usage des rimes dans la poésie.

Les Druides, on le sait, proscrivaient l'écriture et ne confiaient les secrets de la religion et des sciences qu'à la mémoire. Or, le génie analytique de la langue gauloise

ne pouvait se prêter au genre de cadence et d'harmonie des langues transpositives, comme le grec et le latin par exemple, dont toutes les syllabes avaient, par leur longueur ou leur brièveté, la faculté d'exprimer les sentiments lents ou impétueux de l'âme. Toutefois, les Druides avaient besoin de donner à leurs mystérieux préceptes une forme matérielle qui put les faire apprendre plus aisément de leurs adeptes et permit à ces derniers de les mieux graver et retenir dans leur mémoire. Par ces motifs, la langue celtique n'étant pas apte aux règles du mètre, les Druides trouvèrent qu'il y aurait de la grâce à terminer par le même son deux parties du discours qui fussent consécutives ou relatives et d'une égale étendue. Ce même son final, répété au bout d'un certain nombre de syllabes, devait dans leur idée, produire une espèce d'agrément, marquer quelque cadence dans les vers et devenir un aide-mémoire des plus sûrs et des moins fatigants pour les initiés aux mystères du druidisme.

Les fils des Gaulois ont reçu de leurs pères, comme un héritage, et l'usage de la rime et la langue qui avait fait adopter cet usage. On ne peut ignorer que les premières poésies rimées parues en Europe ont été les poésies provençales, et que cette manière de terminer les vers fut adoptée par presque tous les idiomes de notre continent. La rime passa même du provençal en latin, témoin les :

vers *léonins* en si grande faveur du huitième au XII^e siècle de notre ère.

Passons maintenant à la seconde preuve que la langue d'O n'est autre que le gaulois ou celtique.

On lit dans l'*Encyclopédie* de 1755, à l'article *Druides*, ces paroles du Chevalier de Jaucourt : « Le premier et » originairement l'unique collège des Druides gaulois, » était dans le pays des Carnutes ou le pays Chartrain, » peut-être entre Chartres et Dreux. César nous apprend » dans ses commentaires, lib. VI, que c'était là que l'on » tenait chaque année une assemblée générale de tous » les Druides de cette partie de la Gaule, et qu'on l'appel- » lait *Gallia comata*. C'était là qu'ils faisaient leurs sa- » crifices publics. C'était là qu'ils coupaient tous les » ans avec tant d'appareil le gui de chêne, si connu par » la description détaillée de Pline. Les Druides, après l'a- » voir cueilli, le distribuaient par forme d'étrennes au » commencement de l'année ; d'où est venue la coutume » du peuple chartrain de nommer les présents qu'on fait » encore à pareil jour, *aiguilabes*, pour dire *le gui de » l'an neuf*. »

Le nom d'*aiguilabes*, usité dans le pays chartrain, ne fait point partie du vocabulaire français. En outre, conservé en même temps que la coutume gauloise d'ouvrir l'année par un présent, il est vraisemblable que ce mot

doit être celtique ou gaulois. Par conséquent, il doit pouvoir être traduit au moyen de la langue celtique.

Or, si nous cherchons l'explication de ce nom dans les vocabulaires respectifs des idiomes erse ou gaélique, kymrique ou breton, basque, teuton (considérés cependant comme des dialectes du celtique), nous sommes forcés de convenir, non seulement que le mot *aiguilabes* n'existe pas dans ces divers idiomes, mais encore qu'on ne trouve dans leurs vocabulaires aucun terme qui ressemble ou se rapproche du terme *aiguilabes*.

Si nous consultons au contraire le vocabulaire de la langue d'O, nous trouvons aussitôt deux mots usuels de cette langue qui, par leur jonction, nous donnent, non le mot *aiguilabes* (forme évidemment altérée, pour des motifs que nous n'avons pas à rechercher ici, de l'antique locution druidique), mais cette locution elle-même dans toute sa pureté : *aquilabes*.

Ce dernier mot, en effet, se décompose en *aqui*, voici, et en *labes*, le gui. Donc, ce nom ou plutôt cette phrase gauloise, traduisible seulement par le secours de la langue d'O, doit s'écrire : *aqui labes* ; et elle signifie, non le *gui de l'an neuf*, mais simplement *voici le gui*.

Ce serait déjà un fait assez surprenant par lui-même, on l'avouera, que la seule langue d'O put traduire ce précieux reste du celtique, si la langue d'O n'était pas le

celtique lui-même, et provenait du latin, comme on ose le soutenir. Il serait bien plus surprenant encore, si la langue d'O était le prolongement ou le développement du latin littéraire, que, seule entre toutes les langues prétendues celtiques, elle eût conservé l'usage du nom sous lequel les Druides désignaient le gui, tandis que les autres langues n'auraient pu le faire.

En effet, le mot gui se dit :

en Kymrique ou breton.	<i>Huel-var</i> , (1)
en Uscara ou basque ...	<i>Puhullu</i> ;
en Allemand	<i>Mistel</i> ;
en Saxon (anglais)	<i>Mistletoe</i> ou <i>Miseltoe</i> ;
en Grec	<i>Ixos</i> ;
en Latin	<i>Viscum</i> ;
en Italien	<i>Visco</i> ;
en Français	<i>Gui</i> ;
en Espagnol	<i>Muérdago</i> ;
en Portugais	<i>Agarico</i> ;
en Slave	<i>Amela</i> .

Ce n'est qu'en langue d'O seulement que le mot gui se dit *abes*, on le voit.

La troisième preuve enfin que la langue d'O est réelle-

(1) Ce nom est composé de *Huel*, haut, sublime, et de *bâr* branche.

ment le celtique nous est fournie par l'existence même de la langue roumaine ou valaque.

Le roumain passe cependant pour être issu, au même titre que le français, l'espagnol, l'italien et le portugais, du latin populaire. M. Diez, dans son ardent désir de bien établir cette filiation, écrit : « La plus ancienne » population de la Dacie était d'origine thrace, et par- » lait, d'après l'opinion généralement admise une lan- » gue voisine de l'ancien illyrien. Après la conquête de » l'Illyrie (219 ans avant Jésus-Christ) et de la Mésie » (30 avant J. C.) par les Romains, l'empereur Trajan » réduisit aussi, en l'an 107 de notre ère, la Dacie en » province romaine..... Mais déjà auparavant la » population thrace presque entière avait été obligée de » reculer devant l'invasion des Jazyges, population » Sarmate qui venait du côté de l'Orient.

» Les colonies qu'on transporta dans le pays depuis la » conquête contribuèrent puissamment à en romaniser » les anciens habitants; mais elles ne purent cependant » les pénétrer aussi profondément que les contrées de » l'Europe occidentale : Car, déjà cent cinquante ans » environ après la réunion de la Dacie, l'empereur Au- » rélien fut contraint de céder cette province aux Goths » (272). A cette époque on transporta en Mésie une par- » tie des habitants. Vers la fin du cinquième siècle (489),

» les Bulgares , peuples tartares , assimilés plus tard aux
» Slaves , commencent leurs incursions en Thrace et en
» Mésie , et lorsqu'ils finissent , en l'an 678 , par s'établir
» à demeure en Mésie , ils y trouvent déjà des colonies
» slaves ; quatre-vingts ans plus tard il y a eu en Macé-
» doine une province slave , la slavinie , et le domaine
» valaque finit par être entouré ou occupé par des peu-
» ples de cette race .

» Cet immense mélange de peuples se reflète à mer-
» veille dans la plus orientale des branches sorties de
» la *lingua rustica* . C'est à peine si la moitié de ses
» éléments est restée latine . On pourrait croire trouver
» dans cette langue , qui n'a eu presque aucun contact
» avec ses sœurs et s'est développée sous leur influence ,
» un certain nombre de mots latins qui leur sont incon-
» nus ; mais on se tromperait ; le nombre de ces mots
» est relativement minime.....

» Les radicaux de la moitié non latine doivent se
» rattacher au slave , à l'albanais , au grec , à l'allemand ,
» au hongrois , au turc , et à d'autres langues encore .
» Un examen attentif des éléments étrangers prouve
» que , malgré les prétentions des grammairiens vala-
» ques à la pureté de l'origine latine de leur langue ,
» l'élément slave est celui qui domine , etc. , etc. »

Il est vraiment inconcevable que , dans l'énumération

des divers peuples qui ont successivement occupé la Dacie, M. Diez ne fasse aucune mention des Celtes. Il ne saurait pourtant ignorer que non-seulement les Gaulois s'y établirent il y a plus de deux mille ans, mais qu'ils n'en ont jamais été dépossédés ou expulsés et que leurs descendants y vivent encore.

Les anciens historiens ne se bornent pas d'ailleurs à relater simplement l'établissement des Gaulois en Dacie. Ils sont encore plus explicites. D'après eux, les Celtes qui s'établirent dans cette contrée faisaient partie de la tribu des Tectosages, à laquelle on doit la fondation de Toulouse et dont le territoire se composait du Haut-Languedoc.

En présence de cet inexplicable et persistant oubli de M. Diez, relativement au nom et aux établissements en divers pays des tribus gauloises, oubli qui ressemble fort à un parti pris, ne serions-nous pas en droit de douter de son impartialité et de sa bonne foi ?

Il est vrai que, si l'auteur allemand rendait aux Celtes la justice qui leur est due et attribuait à la langue celtique l'influence réelle qu'elle a exercée, il serait obligé d'abandonner son système.

Comment, en effet, persister à soutenir et à exalter l'influence du latin populaire sur les idiomes primitifs de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de la Valachie, de la France, l'orsqu'il est indiscutable que cette prétendue

influence ne se serait exercée que dans les seuls pays occupés par les Celtes, tandis qu'elle n'aurait laissé de traces nulle autre part?

Comment étayer et faire prévaloir l'ingénieux, mais impossible système qui ferait provenir une langue analytique d'une langue transpositive, si l'on avouait au préalable que l'idiome gaulois était essentiellement d'ordre analytique et que ce génie distinctif s'est conservé et existe encore chez toutes les langues parlées dans les pays seulement où vécurent les Gaulois?

Mais c'est assez! A quoi bon multiplier des demandes auxquelles on serait forcé de faire toujours la même réponse?

Nous avons suffisamment prouvé que le latin populaire n'était pour rien dans la procréation des langues romanes. Or, comme, entre ces langues, la langue d'O est celle dont l'antiquité est le mieux établie et celle dont les autres dérivent évidemment, nous en avons inféré que la langue d'O n'était et ne pouvait être que la véritable langue celtique. Nous avons déjà donné d'abondantes preuves de cette assertion; mais la plus concluante, la plus indiscutable est ce fait, vraiment digne de remarque, que la langue roumaine offre avec la langue d'O des affinités si frappantes, de si remarquables analogies, qu'il est impossible de leur refuser une commune origine.

Dans le cinquième siècle avant notre ère, des Tecto-

sages, avons-nous dit, s'établirent en Dacie. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, il n'a plus existé de rapports d'aucune espèce entre ces émigrés gaulois et leurs congénères demeurés dans la mère-patrie. Néanmoins, malgré le long espace de temps écoulé, malgré l'absence de communications avec leurs frères de gaule, malgré les révolutions politiques, les envahissements successifs de peuples divers, et tant d'autres causes que nous négligeons de rechercher, les Roumains ont conservé leur antique idiome celtique à peu près intact, à tel point qu'un Languedocien sera tout aussi aisément compris à Bucharest qu'un Valaque à Toulouse.

Le génie de la langue roumaine est identique à celui de la langue d'O.

Comme dans la langue d'O, les noms dans la langue roumaine sont indéclinables et la déclinaison ne s'y fait qu'au moyen de l'article ou de prépositions.

La syntaxe est, à très peu de chose près, la même dans les deux langues. Certaines différences existent entr'elles cependant; mais elles sont légères et de peu d'importance.

Ainsi, par exemple, quoique l'article soit semblable en langue d'O et en langue roumaine, dans le premier idiome il précède constamment le mot; dans le second, il le suit. On dira en langue d'O : *lou bent*, le vent; en roumain, ce sera : *ventoulou*.

Les Roumains remplacent aussi les vocatifs pluriels par les datifs, ce qui n'est pas usité chez les Languedociens. Exemple : *Domniloru* (pour *Domni*) *ascultati vocealui Domnedeu.*

Messieurs, écoutez la voix de Dieu.

Enfin certaines constructions diffèrent.

Exemple : *Limba mutului face mai mult de câtu accia a unui mincinosu.*

Mot à mot : La langue d'un muet fait plus beaucoup de combien celle d'un menteur.

Cette phrase se dirait en langue d'O, dialecte toulousain :
La lengo d'un mut bal pla mai que la d'un mentur.

Comme nous n'avons point l'intention de pousser plus loin l'étude comparative de ces deux langues, ou plutôt de ces deux dialectes du celtique, terminons en disant qu'en roumain et en langue d'O, les pronoms se répètent souvent, par pléonasme, pour donner plus d'énergie à l'expression. Exemples :

ROUM. *Lui i am dat.*

A lui je lui ai donné.

LANG. *A el i ei dounat.*

Afin qu'on puisse mieux se rendre compte de l'extrême affinité qui existe entre le roumain et la langue d'O, voici quelques lignes, extraites du journal *Romanulu* (le Roumain), du 12 Janvier 1873, avec la traduction en toulousain et en français.

Ua imposante ceremonia s'a tinutu la Versailles, in biserica Saint Louis, in onorea gardiloru nationali si soldatiloru morti pentru Francia 'n resbelulu cu Prusia, si cari au espirat in ambulantele de la Versailles.

Cette phrase se dirait en toulousain :

Uno impausanto ceremounio s'es tengudo à Bersailles, dins la baselico de St Louis, en l'aunou des gardos naciounals et des souldats morts pel la Franço dins la guerro ame la Prusso, e que an espirat dins las ambulenços de Bersailles.

Cela signifie en français :

« Une imposante cérémonie a eu lieu à Versailles, dans la basilique Saint Louis, en l'honneur des gardes nationaux et des soldats, morts pour la France pendant la guerre avec la Prusse, qui ont expiré dans les ambulances de Versailles. »

La similitude de ces langues est fort grande, on le voit : même génie, même syntaxe, mêmes constructions, presque mêmes termes,

Ne faudrait-il donc voir là qu'un effet du hasard ?

Non certes ! car ce n'est ni le hasard ni le latin populaire qui ont créé cette similarité entre deux idiomes si éloignés l'un de l'autre et sans rapports connus entr'eux, pas plus qu'ils ne lui ont donné l'usage de la rime, chose inconnue au latin.

On peut, il est vrai, objecter que la littérature roumaine, étant née presque d'hier, a pu copier cet usage et l'adopter. Mais on peut aussi répondre à cette objection que, si le génie du roumain ne l'y disposait invinciblement, cet idiome n'aurait eu qu'à faire de la rime et aurait agi comme l'italien et l'espagnol, qui s'en affranchissent souvent et soumettent leurs vers aux lois du mètre, tout comme faisaient les Romains.

Il est excessivement regrettable que le poème, composé jadis par Ovide en langue dace, pendant son exil, soit absolument perdu. Ne nous en serait-il parvenu que quelques fragments, cela aurait permis de porter un jugement certain et définitif sur cette importante question.

Quoiqu'il en soit, ce que nous venons d'exposer nous semble suffisant pour justifier notre dire, savoir : que la langue d'O est bien réellement l'antique langue celtique. Or, comme on ne peut pas plus attribuer sa procréation au latin qu'à tout autre idiome mort ou vivant, il faut en inférer que la langue d'O ou celtique ne procède que d'elle-même. En d'autres termes, on ne peut raisonnablement assigner d'autre date à l'origine de cet idiome que la date du miracle de la confusion des langues à Babel.

Il s'est néanmoins rencontré maints savants qui, se bornant seulement à considérer l'analogie de quelques termes celtiques avec des termes bretons ou sanscrits,

en ont immédiatement conclu que la langue d'O ou celtique provenait du breton ou du sanscrit.

Si l'analogie des termes était réellement suffisante pour indiquer et faire reconnaître la filiation des langues d'une façon sûre et précise, la langue d'O, en ce cas, ne manquerait pas de mères.

Nous trouvons dans l'Echo de l'Ardeche (n° du 24 août 1871) le récit d'une piquante mais courte conversation qu'un de nos amis eût, à cette époque, avec un paysan du Bas-Vivaraïs. Notre ami parlait en français; son interlocuteur lui répondait en *patois*. Or, s'étant amusé à rechercher la provenance des mots employés par le campagnard, notre ami fit cette singulière remarque que la plus grande partie de ces mots appartenaient à des idiomes étrangers et que, pour le surplus, il n'en était guère que l'on put considérer comme gaulois avec une certitude suffisante.

Nous croyons bon de mettre sous les yeux du lecteur le résultat des recherches philologiques faites par notre savant ami, à cette occasion.

Il trouve, appartenant au grec :

Bouffaire, gros mangeur, en grec, *Bouphagos*, qui mangerait un bœuf.

appartenant au basque :

Rnega, jurer, en basque, *Arnegua*, jurer ;

<i>Roupo</i> , pardessus, casaque,	<i>Arropa</i> , casaque ;
<i>Buffa</i> , soufler,	<i>Bufadac</i> , vapeur ;
<i>Sedo</i> , tamis,	<i>Sethobea</i> , triage ;
<i>Coubida</i> , convier, inviter,	<i>Cobidatcea</i> , convier ;
<i>Esclop</i> , sabot,	<i>Escolopoina</i> , chaussure.
<i>Flascou</i> , flacon,	<i>Floswa</i> , bouteille ;
<i>Alargui</i> , élargir,	<i>Largateca</i> , lâcher.

appartenant à l'arabe :

Catcha, presser, en arabe, *Gàchar*, s'écorcher, s'aplatir.

et appartenant au sanscrit :

<i>Atuca</i> , assommer, en sanscrit,	<i>Cikka</i> , tête, cime ;
<i>Prusi</i> , démanger,	<i>Prus</i> , cuire, gratter ;
<i>Dalho</i> , faux,	<i>Dal</i> , couper le gazon ;
<i>Coumbo</i> , penchant de côteau,	<i>Kumba</i> , vallée.

C'est positivement un fait assez extraordinaire en lui-même de trouver, dans un très petit nombre de phrases, de la langue gauloise, tant de mots étrangers et peu ou même presque pas de termes purement celtiques. Cependant, l'auteur de ces curieuses recherches ne s'est pas empressé de conclure, de ces étranges ressemblances de mots, que l'idiome parlé par le paysan du Bas-Vivarais devait, sans nul doute, provenir ou du basque, ou du grec, ou de l'arabe, ou du sanscrit.

Notre ami aurait pourtant pu agir ainsi avec autant

de droit et de raison que les auteurs qui prétendent faire provenir la langue d'O du latin, du cimbre, ou du basque, puisque ces derniers ne peuvent donner d'autres motifs de leur manière de voir que l'analogie de quelques termes.

Mais, si l'analogie de quelques termes était suffisante pour trancher la question, la langue d'O pourrait descendre, au même titre, d'autres langues avec lesquelles on n'osera point soutenir qu'elle ait jamais eu le moindre rapport.

Ainsi, on trouve dans nos dialectes méridionaux des mots hébreux en assez grand nombre, tels que :

Sabra, sabrer, en hébreu *Schabar* ou *Sabar*, sabrer ;

Crida, crier, *Cri*, cri ;

Pigre, paresseux, *Piger*, paresseux ;

Beca, bécher, *Beqa*, bécher,

On voit aussi dans la langue d'O des termes qui lui sont communs avec la langue kanake, parlée par les Polynésiens des îles Sandwich, Marquises, Gambier, Taïti, comme :

Fau, hêtre, en Kanake *Fau*, hêtre ;

{ *Acata*, couvrir, *Akatia*, ceux qui restent chez
 { *Recatat*, caché, modeste, eux.

Leba, lever, tenir en l'air. *Leva*, suspendre.

Il n'est pas jusqu'à des mots chinois qu'on ne puisse découvrir en notre langue. Exemple :

<i>Pel</i> (<i>peou</i> , (1)) cheveux, en chinois,	<i>Pieou</i> , cheveux ;
<i>Mino</i> , visage, face,	<i>Mién</i> , visage, face ;
<i>Foc</i> (<i>hoc</i> , (2)) feu,	<i>Hò</i> , feu.

Toutefois nous avons vu que, lorsqu'il n'y a entre deux langues d'autre liaison que celle qui naît de l'analogie des mots, elles sont absolument étrangères l'une à l'autre.

Grâce à la connaissance de ce principe, notre savant ami n'est point tombé dans cette erreur, si commune aujourd'hui et contre laquelle nous nous élevons de toutes nos forces, consistant à vouloir établir la filiation d'une langue quelconque d'après l'examen seulement de son matériel ou vocabulaire, sans vouloir tenir aucun compte de sa syntaxe ou mieux de son génie.

Voici, en effet, la conclusion que notre ami a tirée de ses recherches étymologiques : « La linguistique démontre de plus en plus scientifiquement que les diverses langues que les hommes parlent aujourd'hui ne sont que des modifications de la langue primitive que parlaient nos premiers parents. »

Nous ne sommes pas du reste, notre ami et nous, les seuls à penser ainsi. Un judicieux écrivain, M. Edm. de Cazalès, écrivait il y a quelque temps : « Les travaux

(1) En provençal.

(2) En gascon.

» philologiques de la science contemporaine, en rame-
» nant de plus en plus toutes les langues connues à un
» très petit nombre de familles, et en constatant entre
» ces familles des similitudes essentielles et des différen-
» ces non moins essentielles, conduisent à cette conclu-
» sion : qu'il y eut d'abord unité de langage, et que
» cette unité, au lieu de s'altérer par des modifications
» graduelles, a dû se rompre par une séparation brus-
» que et instantanée. »

L'antiquité de l'idiome languedocien est donc un fait aussi évident que la parfaite synonymie des mots langue d'O et langue celtique.

Le seul reproche, d'apparence à peu près sérieuse, que l'on pourrait faire à la langue celtique actuelle, c'est qu'elle ressemble fort peu à ce qu'elle était au moyen âge. D'où l'on pourrait inférer qu'elle ne doit plus ressembler au langage du temps des Druides.

En effet, il est parfaitement exact que notre gaulois diffère d'une manière étonnante du gaulois conservé dans les écrits et les poésies des troubadours. Mais, c'est justement pour ce motif que la langue d'O moderne se rapproche davantage de la pureté primitive de l'idiome celtique.

Cette assertion peut paraître étrange ; elle est pourtant rigoureusement vraie.

Expliquons cette apparente contradiction.

A l'époque où, pour la première fois, la poésie limousine ou provençale fit son apparition en Europe, les vieilles civilisations gauloise et romaine avaient été ensevelies sous les sauvages coutumes des barbares de la Germanie. Les études littéraires avaient cessé d'avoir de fervents prosélytes. On ne cultivait plus les lettres, les sciences et les arts, qu'au fond de quelques rares monastères. La noblesse française, exclusivement adonnée aux armes, le bas-peuple, aux travaux des champs, étaient absolument illettrés. Seule, la classe moyenne ou bourgeoise, ainsi que les individus de trop petite noblesse pour pouvoir arriver par l'épée, cherchaient à se créer une position indépendante par le commerce, les sciences, les arts ou les lettres, et, pour cela, s'efforçaient de se procurer une certaine instruction, relativement bien faible encore, dont l'étude du grec, surtout du latin, formait la principale ou plutôt l'unique base.

Ce fut des rangs de cette dernière classe, peu éclairée habituée à révéler comme paroles d'Évangile tout ce qui venait de la Grèce ou de Rome, grande admiratrice du latin à qui l'on rapportait tout et contemptrice de parti pris de son idiome qu'elle supposait en provenir, que sortirent les troubadours.

Vagabonds et par goût et par nécessité, ces chanteurs

comédiens (ainsi que les appelle l'Abbé Goujet) parcouraient, non-seulement la France, mais l'Europe entière de cour en cour, de château en château.

Or, déjà à cette époque il existait autant de dialectes de la langue d'O qu'on en compte aujourd'hui. En outre, la langue d'oïl ou française (informe encore et dans les langues), et les dialectes gaulois de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal constituaient autant de variétés différentes de la mère-langue, c'est-à-dire du celtique. De sorte qu'un troubadour, qui n'aurait employé dans la composition de ses vers que les termes de tel ou tel dialecte de la langue gauloise, aurait fort risqué d'être très difficilement ou, du moins, très imparfaitement compris dans les cantons où d'autres dialectes étaient en usage.

De plus, nous avons déjà dit qu'alors comme aujourd'hui la croyance à la parturition des langues dites romanes par le latin était universelle. Nous avons même, à cet égard, cité l'opinion de nombreux auteurs français. En Italie, Gonzo, Dante, Boccace, attribuent à leur langue une semblable origine. Les Espagnols agissent de même. Pareille croyance est enracinée dans l'esprit des Valaques. Enfin, l'illustre Camoens, écrit :

- « Sustentava contra elle Venus bella ,
- » Affeiçoadà à gente lusitana ,
- » Por quantas qualidades via nella
- » Da antiga tao amada sua romana :

- » Nos fortes coraçoes , na grande estrella ,
- » Que mostraram na terra tingitana ;
- » E na lingua , na qual quando imagina ,
- » Com pouca corrupçao crê que he a latina . »

(*Os Lusíadas*, cant. I, Oct. 33).

Une aussi universelle croyance pourrait sembler bien extraordinaire, étant surtout si peu fondée et si contraire au simple bon sens. Mais nous savons qu'elle a toujours été soutenue et propagée par de prétendus savants, dont l'unique mérite a consisté à copier et à paraphraser sans cesse les opinions de leurs dévanciers.

Donc, de cette nécessité où se trouvèrent les troubadours d'avoir un langage qui put être compris partout, et de la conviction enracinée chez tous, par suite des faibles connaissances philologiques du temps, que la langue d'O venait du latin, ces poètes, disons-nous, se formèrent rapidement un langage de convention, une langue factice, qui ne fut plus, dans son matériel seulement, ni gauloise ni latine, mais qui, participant des deux, ne tarda pas à différer fortement du langage usuel, conservé intact par le bas peuple.

Il est vrai que les troubadours ne chantaient pas pour ce dernier.

Par conséquent, il n'est guère étonnant (on le voit par cette explication) que les érudits, recherchant dans les siècles suivants l'origine de notre langue (qui ne fut

jamais langue écrite) et n'ayant pour les aider dans cette recherche que les œuvres des troubadours, en aient conclu à l'origine latine de la langue romane.

Les troubadours en effet, soit qu'ils en eussent besoin pour la rime, soit pour mieux peindre leur pensée ou lui donner plus de force, soit pour se faire entendre en tous lieux, soit simplement caprice, ne se gênaient point pour puiser à pleines mains dans le vocabulaire latin, ni pour emprunter souvent d'étranges inversions à la langue latine. Aussi, de cet usage, résulta ce singulier phénomène que, si l'on compare les rares documents gaulois écrits en prose aux poésies de même langue, de la même époque, on s'aperçoit aussitôt qu'on a sous les yeux une langue unique possédant deux vocabulaires parfaitement distincts.

La prose, à laquelle nous faisons ici allusion, est encore bien loin d'être irréprochable. Ecrite par les lettrés de l'époque, ils ont eux aussi, tout en conservant au gaulois sa physionomie caractéristique, sa construction originale, essayé de le latiniser. Ainsi, par exemple, on voit dans certains documents plusieurs mots, encore en usage chez le vulgaire et dont l'archaïsme est indéniable, remplacés par des mots purement latins. On y remarque aussi la postposition de la lettre finale R à l'infinitif présent de tous les verbes, forme évidemment latine mais fort éloignée du génie celtique.

L'infinitif gaulois, qui est le thème ou la racine du verbe, ne peut et ne doit jamais se terminer que par une voyelle. Aussi, le verbe gaulois n'a jamais dû ni pu posséder l'R à l'infinitif, comme l'italien, l'espagnol, le portugais et le français par exemple, qui, en adoptant cette terminaison latine, ont commis une faute grossière et se sont mis en opposition complète avec l'esprit particulier de la langue qui les provigna et dont ils ne sont que des dialectes.

La preuve la meilleure et la plus simple en même temps que l'on puisse fournir de la nouveauté et de l'irrégularité de cette terminaison en R des verbes celtiques, c'est que l'R finale, du jour où le gaulois est retombé dans le domaine populaire a complètement disparu, et il n'existe plus dans aucun des nombreux dialectes de cet idiome parlés en France. Or, s'il en avait été et s'il en avait dû être autrement, il est incontestable qu'il serait resté quelque trace de cet usage dans un ou plusieurs de nos nombreux dialectes. Cependant ce genre de terminaison ne s'y trouve point. De plus, quelques idiomes voisins nous ont empruntés des termes. Ces termes n'ont subi dans ces idiomes aucune modification et pourtant l'R final y fait défaut.

C'est ainsi que l'on trouve :

En gaulois,	En breton ;
<i>Atissa</i> , exciter, pousser à,	<i>Atiza</i> , exciter, pousser à,
<i>Defanga</i> , décrotter,	<i>Difanka</i> , décrotter ;
<i>Empeuta</i> , greffer, enter,	<i>Embouda</i> , greffer, enter ;
<i>Fringa</i> , gambader, fringuer	<i>Fringa</i> , gambader, fringuer ;
En gaulois,	En basque,
<i>Abandouna</i> , abandonner,	<i>Abandona</i> , abandonner,
<i>Accoumpli</i> , accomplir,	<i>Coumpli</i> , accomplir ;
<i>Estaca</i> , attacher,	<i>Estaca</i> , attacher ;
<i>Aberti</i> , avertir ;	<i>Aberti</i> , avertir ;
<i>Carga</i> , charger,	<i>Carga</i> , charger.

Nous pourrions donc déjà conclure que non-seulement la terminaison en R des présents de l'infinif est absolument opposée au génie de la langue gauloise, mais encore que le motif dominant de son introduction dans les quatre grands dialectes de cette langue, c'est la conviction, fortifiée par la routine, que le latin populaire avait provigné la langue celtique.

On pourrait cependant objecter que si l'R final ne se trouve point dans les verbes empruntés au gaulois par les idiomes Kymrique et Euscara, c'est parce que les emprunts en question ont été ramenés à l'analogie linguistique de ces deux derniers idiomes. Cette objection, toute vraisemblable qu'elle put paraître serait détruite aussitôt par la terminaison de l'infinif des verbes valaques.

On ne saurait certainement prétendre que le Valaque nous ait rien emprunté. Et, pourtant, une foule de verbes sont identiques en roumain et en langue d'O, et leur terminaison est absolument la même que celle des verbes usités dans les dialectes gaulois actuels.

Ainsi, l'on dit aujourd'hui,

En langue d'O,	En Valaque,
<i>Acusa</i> , accuser,	<i>Acusà</i> accuser ;
<i>Aquita</i> , acquitter,	<i>Aquità</i> , acquiter ;
<i>Admira</i> , admirer,	<i>Admirà</i> , admirer ;
<i>Afeciouna</i> , affectionner,	<i>Afectiunà</i> , affectionner ;
<i>Allega</i> , alléguer,	<i>Alegà</i> , alléguer ;
<i>Aplica</i> , appliquer,	<i>Aplecà</i> , appliquer ;
<i>Arresta</i> , arrêter,	<i>Arestà</i> , arrêter.

Donc, il est impossible de le nier plus longtemps, la terminaison des infinitifs en R est en contradiction avec les procédés gaulois, et c'est tout simplement une invention arbitraire et absurde des soi-disant réformateurs des langues, invention précieusement conservée par l'ignorance, la paresse et la routine.

On trouve enfin dans les documents gaulois du moyen âge certaines tournures de phrase évidemment tirées de la syntaxe latine. Aussi, vouloir prétendre que ceux qui ont écrit ces documents ont employé le celtique, même de cette époque, dans toute sa pureté et tel que

le populaire le parlait alors, ce serait vouloir aller contre l'évidence et soutenir une thèse ridicule.

Que penserait-on d'un individu qui, ayant entre les mains un ouvrage intitulé *Recherches sur la langue latine, principalement par rapport au verbe, et de la manière de le bien traduire* (ouvrage paru à Paris en 2 vol. sans nom d'auteur, en 1750, chez Mouchet), et y trouvant un grand nombre de phrases construites comme celle-ci : *on ne les expose à tomber en des défigurements du texte original ou même en des écarts du vrai sens ; ou comme cette autre :..... en effet, après avoir proposé pour exemple dans son traité des études, et qu'il y a beaucoup exalté cette traduction* (p. p. 780 et 781, tom. II), oserait en conclure qu'on parlait et qu'on écrivait ainsi le français au dix-huitième siècle ?

On dirait, avec juste raison, que cet écrivain anonyme pouvait parler latin ou toute autre langue avec des mots français (et encore ?), mais qu'à coup sûr ce n'est point là la langue des Fléchier, des Massillon, des Bossuet, des Du Marsais, des d'Alambert et des Voltaire ! Or, pourquoi pourrait-on raisonner ainsi ? Parce que l'on possède une multitude d'autres écrits où la pureté de la langue française est soigneusement observée.

Mais en est-il de même pour les documents écrits en gaulois aux époques lointaines ?

Non certes ! car il ne nous reste que ces seuls monuments frelatés de notre langue, monuments qui semblent avoir été élevés par des écrivains ignorant totalement les procédés distinctifs et le génie caractéristique de l'idiome dont ils se servaient, ou voulant le défigurer à plaisir. C'est pourquoi, nous ne saurions mieux définir les deux formes, poétique et prosaïque, du gaulois des troubadours et des scribes du moyen-âge, qu'en désignant la première sous le nom de *latin-celtisé*, et la seconde, sous celui de *celte-latinisé*.

Afin qu'on puisse mieux se rendre compte de ce que nous avançons, nous allons en offrir un exemple.

On lit dans le premier Registre des Jeux-floraux, de Toulouse, fondés en 1323, les deux pièces suivantes :

I. — *Pièce en prose* (1) :

« De las tres causas necessarias en far obra.

» Tres causas son necessarias a perfectio d'obra ; vo-
 » lers, sabers, e poders : e la una defalhen las doas pe-
 » tit podo. E quar ses Dieu hom aysso no pot haver :
 » per so humilmen lo pregam quel essenhan secorren e
 » aiudan nos do saber e poder, pusquel voler nos ha dat ;
 » per que pauzan, prenden, e supplen, puscan comen-

(1) Ecrite vraisemblablement par un des sept premiers mainteneurs. (1323).

» sar , prosseguir e complir la prezen obra. Et entendem
 » luy ajudan procezir algunas vers prozaigomen segon
 » us acostumat de parlar am bon cas , ses gardar autre
 » ornat e soen per acordansas segon que nos sera vist.
 » etc. , etc. »

II. — *Pièce en vers* (1) :

« Honor amb humil reverensa
 » De part nos VII Mantenedors
 » Am leyaltat del Joy d'amors ,
 » De la ciutat nobbla Tholosa.
 » Obra nos appar graciosa
 » Que hom lauzor et honor done
 » Als be fasens e gazar done ;
 » Per so que degus nos destorsa ,
 » De be far en lo qual sefforsa.
 » E per que puescan haver tug
 » De lor trabalh gracios frug
 » Per miels sostener lor estat. »

On voit qu'entre la prose et la poésie (du même écrivain peut-être?), il y a des différences assez sensibles de vocables et de construction grammaticale.

Ces dissemblances seront rendues encore plus évidentes, si l'on compare les deux fragments en question aux fragments suivants, écrits, antérieurement et postérieurement à la fondation des Jeux-floraux, par des lettrés

(1) Tirée des ordonnances faites par les sept premiers mainteneurs. (1323).

du Moyen-Âge. Ces lettrés pourtant, quoique se servant de leur langage usuel, avaient aussi la prétention de le polir et de le relever, en essayant, coûte que coûte, de le ramener à l'analogie latine.

Bail de la Viguerie du domaine possédé par l'Abbaye de Saint Michel de Gailhac à Buzet (situé à 28 kil. de Toulouse, dans le haut-Languedoc), année 1235.

« Conoguda causa sia a totz homes que nos Guilhem
 » abas de Gallac ab coscell e ab voluntat de nostre capi-
 » tol donam et reconoichem a vos Vidal Borgarell e a
 » vostres fraires e a vostres eres la veguaria de la nos-
 » tra onor que nos avem a Buzet..... Vos i autreiam
 » lo ters de tostz los frugs e de pesqui e de casciu e de
 » tota outra adichida que i adichis e de totas aquestas
 » causas sobredichas devo redre las doas partz a labat e
 » a la maio a bona fe, etc., etc. »

Réception d'un canon par les consuls de Bessières.
 (Extrait des archives de la commune de Bessières, haut-Languedoc).

(Année 1438).

« L'an m. cccc. XXX VIII le XII de Jenier los SS^{ors}
 » Capelas de sancta Katherina per las mas de moss. J
 » Baquier portero a Vessieras una bombardela de fer
 » per deffensa de la vila laquala P de Sarebera B Del-

» barri et J Clemens Consols deldig log la preyro en garda » e en comanda dels SS^{ors} Capelas. »

Ces exemples suffisent, pensons-nous, à démontrer que le langage employé par les écrivains du moyen-âge tendait à pervertir et à détruire la vieille langue celtique, en lui imposant, malgré les révoltes de son génie, certaines constructions grammaticales et des formes matérielles visant à la ramener au latin.

Toutefois les efforts de ces écrivains n'ont pu aboutir. Dès que la langue d'O est retournée aux mains de ceux qui avaient conservé ses formes antiques, c'est-à-dire aux gens du peuple, cette littérature bigarrée, ce langage artificiel et de convention, a disparu, et la langue a repris sa pureté primitive.

Ce que nous disons est si vrai, que les formes et la majeure partie des mots du vocabulaire actuel de la langue d'O se montrent beaucoup plus archaïques aujourd'hui que dans les écrits des X^e, XI^e, XII^e et XIII^e siècles.

Nous devons donc faire peu de cas de la littérature gauloise de ces époques anciennes. Notre devoir est de rejeter impitoyablement, comme barbarismes, et les formes grammaticales et les terminaisons de mots employées par les poètes et les prosateurs d'autrefois, formes et terminaisons que l'expérience nous prouve n'avoir jamais eu cours en gaulois.

Un écrit, quelle que soit son authenticité, ne peut, on le comprend aisément, ni remplacer ni infirmer la tradition orale. Bien plus un document, une foule de documents même, si l'on veut, sont de nulle valeur s'ils sont en opposition flagrante avec la tradition. « Quelle » confiance, en effet, écrit le R. P. Gabriel Desjardins » (*Décret du concile sur la Tradition*), donner à un livre » dont l'origine, la véracité, l'intégrité ne nous seraient » pas suffisamment connues ?..... Comment être assuré » autrement que par le témoignage des générations que » le récit écrit nous est arrivé dans son intégrité, sans » interpolation, sans altération ? La tradition est donc » la base de toute certitude historique. »

Or, comme rien ne diffère davantage du langage conservé par la tradition que le langage écrit des troubadours, par le seul fait de cette dissemblance, ce dernier langage ne peut être considéré comme la reproduction exacte, la copie fidèle du parler de ces époques éloignées et il ne doit être envisagé que comme un patois du gaulois, ou mieux un *celtique latinisé*.

En conséquence, ce n'est point chez les trouvères ni dans les documents écrits par des *clercs* qu'il faut chercher ce qu'était alors la langue celtique. C'est seulement dans les vieilles chansons que les générations celtiques se sont précieusement transmises de l'une à

l'autre et qui, à travers les siècles, sont parvenues jusqu'à nous.

Entr'autres documents de ce genre, qui prouvent jusqu'à l'évidence combien peu l'action du temps et des autres causes qui bouleversent, modifient ou altèrent les langues, ont eu de prise sur les divers dialectes de la langue d'O, nous citerons d'abord par ordre de dates :

La chanson faite par Guy du Faur de Pibrac en l'honneur de Marguerite de Valois et qui commence ainsi :

« Margarideto mas amous
» escoutas la cansouneto ,
» Margarideto mas amous
» escoutas la cansouneto
» faito per bous. »

Cette fraîche et suave poésie, parfaitement authentique, malgré qu'elle semble avoir été écrite par un poète contemporain, tant elle a de ressemblance avec notre parler actuel, est, justement à cause de cette similitude et du prodigieux éloignement qu'il y a entr'elle et l'odieux et ridicule argot des jongleurs du moyen-âge, traitée d'apocryphe par un membre de l'Académie de Toulouse.

Si c'est affaire de goût de la part de cet académicien, nous le plaignons. Si c'est, au contraire, conviction de sa part, nous ne pouvons partager sa manière de voir. On sait pourquoi.

Citons encore le chant relatif à la captivité de Fran-

çois I, composé, par un poète inconnu, en dialecte béarnais, et rapporté par M. Mazure, dans sa *Nouvelle histoire du Béarn et du pays basque*.

Quand lour rey parti de France
 Conqueri d'aoutes pays
 à l'entradre de Pavi
 Lous Espagnols be l'an pris.

- « Renté, renté, rey de France
 » Que si nou es mort ou pris. »
- « Quin seri lou rey de France
 » Que jamey you nou l'ey bist. »

Queou lheban l'ale deou mantou
 Troban l'y la flou de lys.
 Quau ne prenen e quoco liguen
 Dens la prisou que l'an mis.

Dehens ue tour escure
 Jamey sou ni lue s'y a bist,
 Sinou per ue finestote.
 U postillou bet beni.

- « Postillou, que lettres portes,
 » Que si counte 'ta Paris? »
- « La nouvelle que you porti,
 » Lour rey qu'ere mort eu pris. »
- « Tourne-t-en, postillou, en poste,
 » Tourne-t-en'enta Paris,
 » Arrecommande m'à ma fenne
 » Tabe mous infans petits.

- » Que hassen batte la mounedo ,
- » La que sie dens Paris ,
- » Que m'en embien no cargue
- » Per racheta m'adou pays. »

Mentionnons également une petite idylle, intitulée les *Trois colombes de Caunterets*, composée aussi en béarnais à l'occasion des bains qu'allèrent prendre en cette localité Henri d'Albret, roi de Navarre, et sa femme, la célèbre Marguerite de Valois, sœur de François premier, surnommée la muse du seizième siècle. Nous avons tiré cette idylle de l'ouvrage, déjà cité, de M. Mazure.

- Aous therms de Toulouse
 Ue fontan clare y a :
 Bagnam s'y paloumettes,
 Aou nombre son de tres.
 Tan si soun bagnadettes,
 Penden deus ou tres mes,
 Qu'an pres la bouladette
 Taou haout de Caunterés.
- « Digat-me, paloumettes,
 » Qui y ey a Caunterés ? »
- » Lou rey e la reynette
 » Si bagnan dab nous tres.
 » Lou rey qu'a ue cabane
 » Couberte qu'ey de flous :
 » La reyne que n'a uaoute
 » Couberte qu'ey d'amours. »

On peut ranger dans la catégorie des mêmes documents le couplet, aussi en dialecte béarnais, que l'on

prétend avoir été chanté par Jeanne d'Albret, reine de Navarre, en donnant le jour à Henri IV.

Noustre donne deou cap doou poun
 Adjouat-me an aquest'hore :
 Pregats aou Diou deou ceou
 Que m'boulle bie delioura leou
 D'un maydat que m'hassie iou doun ;
 Tou dingu'aou dous mounts l'implore.
 Noustre donne deou cap doou poun
 Adjouat-me an aquest'hore.

La chanson, en dialecte périgourdin et cadurcin, sur la mort du maréchal de Biron, vient aussi à l'appui de notre thèse. La voici :

- Lou marechal à la bastillo
 S'er'endourmit pendent lo nèt
 Mè feroun de brut ò lo grillo
 E tout d'un cop se rebeillèt.
- « Qual es bengut en oquest'houro ,
 » Cridèt tout naou lou gran guerrièr ,
 » Per troubla la tristo demouro
 » E lou soumèl del prisounièr ? »
- « Soun toun segnou lou rey de Franco ,
 » Li respoundèt le grand Henri , »
- « Tus ! qu'o defendut de mo lanço !
 » Tus Rey ! per qual bouloio mour !
 » Benes insulta mo misèro ,
 » Rire d'un paoure coundamnat !
 » Ah ! quand marchaben à la guèrro ,
 » Me proumetios milo bienfat.

- » Ai coumandat sur mar , sur tèrro ,
 » E tous cabelias en Piemoun.
 » Dision que n'obio pas en guërro
 » Un coumandan coumo Biroun.
 » As aoublidat touto lo peno
 » Que per tus yeou me soui dounat ?
 » Car din moun cor n'io pas 'no beno
 » Que per moun rey nasce sonnat. »
- « Me soubeni de to campagno ,
 » Biroun , nou l'oublidarai pas.
 » Me boulios be vendre ò l'Espagno
 » E me trahi coumo Judas. »
- « Biroun n'o pas trahit soun rey ,
 » As escoutat la medisenço ;
 » Me couparan lou cap e pey
 » Seras morrit de to benjenço.
- » Ah ! que dirio moun paoure paire
 » Se besio soun fil prisounièr ?
 » Bous aoutres reys bous saouta gaire
 » Des sèrbices d'un grand guerrièr.
 » As aoublidat touto la peno
 » Que per tus yeou me soui dounat ;
 » Car din moun cor n'io pas 'no beno
 » Que per moun rey nasce sonnat. »
- E disoun qu'en fermen la porto
 Biroun bescèt lou grand Henri
 Ploura daban sa fièro escorto ;
 Belèou soun cor èro morri.
 Aro lebèn nous tous , mous fraire ;
 Din lo capèlo de Biroun
 Anèn prega pel fil , pel paire.....
 Parlou de lour glorio bien loun !

Reproduisons enfin , une vieille chanson de laboureur , précieusement conservée de générations en générations chez nos paysans du Languedoc , et dont il est à peu près impossible de préciser la date de composition :

Quand le bouyè s'en ba laoura ,
 Quand le bouyè s'en ba laoura ,
 Planto soun agulhado

Ah !

Planto soun agulhado.

Daysso margot al pè del foc
 Tristo , descounsoulado.

Se n'ès malaouto , digo m'oc ,
 Te faren un poutatje.

D'amb'uno felho de caulet
 Une lauzeto magro.

Se ne mores , t'entèrraren
 Al pus pioun de la cabo.

Te mettren les pès à la pared ,
 Le cap jouts la cànello.

Les peleris que passaran
 Prendran d'aygo segnado.

Diran un patèr , un abe-maria
 Pel la pau ro Bernado.

T'en aniras al paradis
 Al paradis de las crabos

Aquiu les ases soun cournuts ,
 Las saumos descouetados.

Arrêtons ici nos citations. Celles qui précèdent suffi-

sent pour permettre à la sagacité de nos lecteurs de tirer des conclusions rationnelles. On peut, dans tous les cas, voir, d'après ces extraits, la sensible différence qui existe entre le langage provincial, conservé par la tradition, et le langage grotesque, inventé par les troubadours et les érudits du moyen-âge (4)

En résumé, nous croyons avoir clairement prouvé.

1° L'impossibilité de la parturition de la langue d'O par le latin.

2° L'identité de la langue d'O avec le celtique.

3° Le maintien intégral de la langue d'O chez les paysans de la Gaule.

Il nous resterait pour terminer cette étude sur la langue d'O ou celtique, à rechercher l'influence que le celtique a exercé sur les idiomes des pays où les Gaulois se sont successivement transportés et établis définitivement.

Mais ces recherches allongeraient outre mesure notre travail.

Bornons-nous à quelques réflexions sommaires.

On s'accorde généralement, nous l'avons vu, à nommer langues romanes, c'est-à-dire langues venues du

(4) Nous avons cité, à dessein, parmi les dialectes gaulois, le béarnais, parce que c'est celui qui s'éloigne le plus du languedocien, le plus pur d'entre tous les dialectes de la langue celtique.

latin populaire, les idiomes de France, d'Espagne, de Portugal, d'Italie, de Valachie et de quelques cantons de la Suisse et du Tyrol. Nous avons fait ressortir que tous ces pays ont été habités par des Celtes, et que c'est seulement dans les cantons peuplés de Celtes que l'on constate l'existence des langues dites romanes.

Cette seule considération aurait du suffire, même en l'absence d'autres témoignages, à prouver la radicale impuissance du latin populaire, qui n'a pu s'établir nulle part, et l'immense influence de la langue celtique, que l'on s'obstine à mettre sous le boisseau.

Nous avons, en outre, constaté que c'est à la manière seulement d'employer les mots qu'il faut avoir recours pour reconnaître l'identité ou la différence des langues et pour statuer sûrement si elles ont ou non quelque affinité entr'elles.

Nous nous sommes assurés enfin que la langue d'O était réellement le seul et le vrai celtique.

Or, personne ne l'ignore, ce que l'on nommait jadis *langue française* était le frank, c'est-à-dire un dialecte du teuton. En Portugal et en Espagne, on parlait primitivement l'ibère; en Valachie, l'illyrien ou le pélasgique; en Suisse et dans le Tyrol, l'étrusque, l'ombrien et le teuton: langues n'ayant aucune ressemblance entr'elles et différant absolument du gaulois.

Nous voyons cependant aujourd'hui les habitants de ces contrées ne plus faire usage du frank , de l'ibère , du pélasgique , de l'ombrien , du teuton , et parler des idiomes dont la communauté d'origine est aussi incontestable qu'incontestée.

Cette origine, la pluralité des savants l'attribue au latin.

Quant à nous , nous n'hésitons pas à en faire honneur au celtique. En effet, s'il est admis que ces divers idiomes sont comme des frères à l'égard de la langue d'O , en prouvant que la langue d'O ne provenait pas du latin , mais était la seule et véritable langue celtique , nous avons prouvé par la même que les idiomes reconnus pour les très proches parents de cette langue ne procédaient pas non plus du latin , mais du celtique dont ils ne sont que des dialectes.

Donc , les langues française , espagnole , portugaise , italienne , valaque , sont des langues celtiques , puisqu'elles sont entées sur le même fonds que la langue d'O. Avec cette différence toutefois , que ce fonds nous est naturel et qu'il n'a subi entre nos mains que les changements nécessairement amenés par la succession ordinaire des temps et des conjectures , tandis que , dans les pays en question , l'élément celtique est un fond étranger , qui n'y a été introduit à l'origine que par des causes extraordinaires et violentes.

Dans les idiomes en usage chez les races dite latines, on retrouve identique le génie caractéristique de la langue d'O ou celtique, et une analogie marquée entre les termes de ces idiomes et de l'idiome gaulois.

Cependant on remarque aussi certaines dissemblances entre ces langues. Mais les changements successifs, qui transforment insensiblement une langue en une autre, tiennent à une infinité de causes dont chacune n'a qu'un effet imperceptible. Toutefois la somme de ces effets, grossis avec le temps et accumulés à la longue, produit enfin une différence qui peut caractériser une ou plusieurs langues sur un même fonds.

Si plusieurs langues, on le sait, dérivent d'une même langue, elles peuvent être nuancées en quelque sorte par l'altération plus ou moins grande du génie primitif. Ainsi, le français, l'espagnol, le portugais, l'italien, le roumain, qui descendent du celtique et en ont pris la marche analytique, s'en écartent pourtant avec des degrés progressifs de liberté.

Le français est le moins hardi et le plus rapproché du langage originel. Les inversions y sont rares, peu compliquées, peu osées.

L'espagnol, ainsi que le roumain, se permettent plus d'écarts de cette sorte.

L'italien et le portugais ne se refusent en quelque ma-

nière que ce que la constitution de leurs noms et de leurs verbes, combinée avec le besoin indispensable d'être entendu, ne leur a pas permis de recevoir.

Ces différences ont leur causes comme tout le reste. Elles tiennent à la diversité des relations qu'a eues chaque peuple avec ceux dont le langage a pu opérer ces changements.

Quant à la ressemblance de famille que ces langues ont toutes entr'elles, elle provient de cet unique fait que la langue celtique a détruit les idiomes primitifs des peuples au milieu desquels les Gaulois se sont fixés, et s'est substituée à eux.

Ce qui le démontre incontestablement, c'est que les langues ibérique, pélasgique, latine, teutonne, étaient toutes, sans exception, transpositives. Or, les Ibères, les Franks, les Latins, les Valaques d'aujourd'hui parlent une même langue dont le génie est essentiellement analytique.

Comment ces peuples auraient-ils donc pu faire pour transformer ainsi, d'eux-mêmes, le génie particulier caractérisant leurs idiomes respectifs, au point d'en faire un génie absolument contraire ? Comment eussent-ils pu bouleverser de telle sorte leurs vocabulaires qu'ils n'aient plus maintenant qu'une même langue ?

De semblables métamorphoses et bouleversements

étant inexplicables par les seules causes de mutabilité qui pèsent sur toutes les langues, ces questions resteraient sans réponse, si l'on persistait à nier plus longtemps l'immense influence exercée par la langue celtique sur les idiomes des peuples avec lesquels les Gaulois se sont trouvés en contact permanent.

Or, seule en Europe, la langue celtique est absolument analytique. Mais l'ordre analytique et l'ordre transpositif des mots supposent des vues toutes différentes dans les langues qui les ont adoptés pour régler leurs syntaxes. Chacun de ces deux ordres caractérise un génie tout différent. Donc, puisque les idiomes actuels de l'Ibérie, de l'Italie, de la Dacie, ont cessé d'être transpositifs, comme ils l'étaient jadis, pour devenir analytiques, c'est parce qu'ils ont échangé leur ancien génie contre celui du Celtique, et du celtique seulement. De plus, comme tout se suit et s'enchaîne, la perte ou l'abandon du génie particulier de leur langue a dû forcer invinciblement ces divers peuples à mettre de côté leur vocabulaire national, qui n'aurait pu se prêter aux procédés de la syntaxe gauloise, pour adopter, en même temps que son génie, le vocabulaire de la langue celtique.

Il n'est donc pas surprenant, on le voit, que l'italien, l'espagnol, le français et le portugais soient devenus autant de dialectes gaulois.

Il ne nous paraît pas utile d'insister plus longuement sur l'influence incontestable de la langue d'O ou langue celtique. Cette influence est assez évidente et s'impose assez d'elle-même.

Voici, en terminant, les principales conclusions que nous nous croyons en droit de tirer des prémisses posés dans le cours de cet ouvrage.

I. Il n'y a pas d'autres celtes que les Gaulois, et d'autres Gaulois que les habitants de la France actuelle, abstraction faite des Bretons, des Basques, des Flamands, des Normands et des Alsaciens.

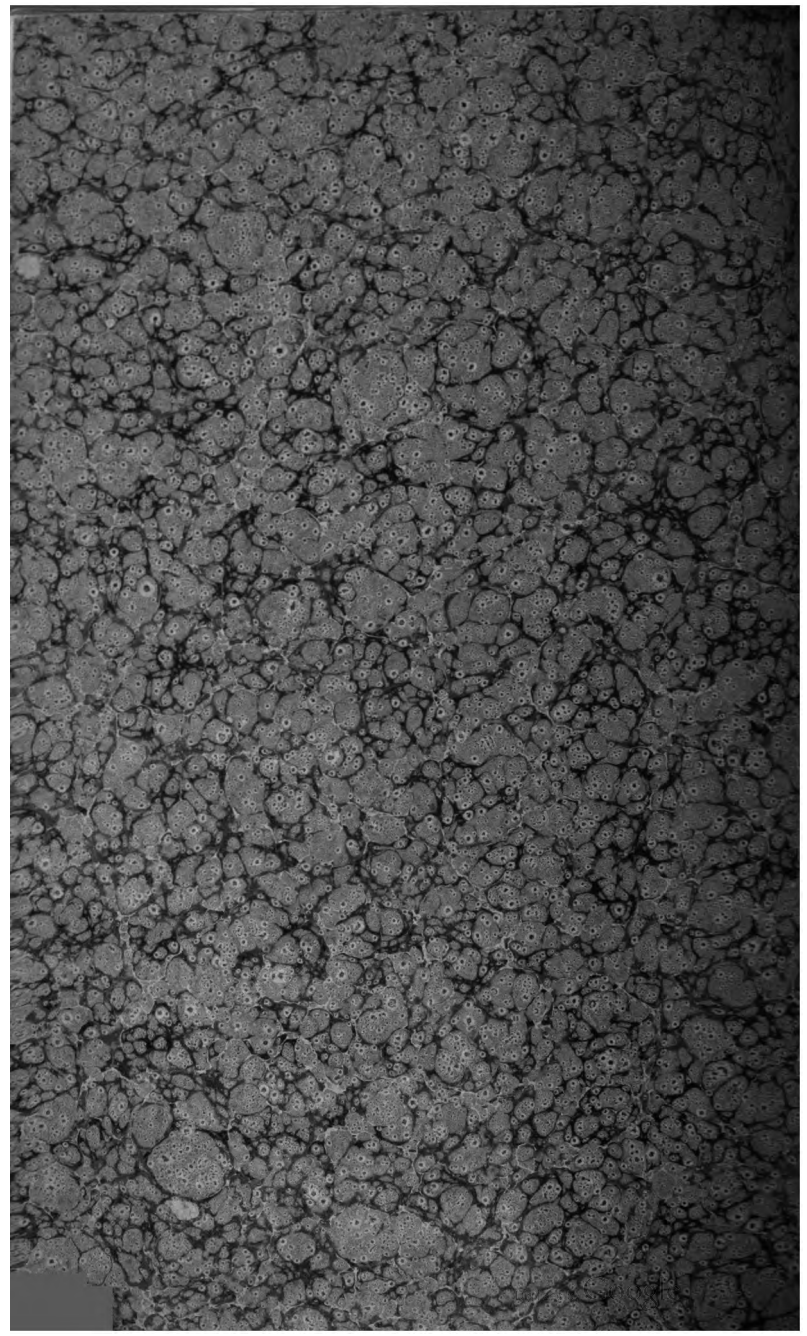
II. Il n'y a pas d'autre langue celtique ou gauloise que la langue connue sous le nom de romane ou de langue d'O.

III. Les prétendus idiomes romans ou néo-latins de l'Espagne, de l'Italie, du Portugal, de la France, de la Valachie et de quelques cantons de la Suisse et du Tyrol, ne sont et ne peuvent être que des dialectes seulement de la langue celtique, ou langue d'O, deux dénominations absolument synonymes.

FIN.

TABLE.

I.	Langue Ombrienne ou Sabellique.....	4
II.	Langue Pélasgique ou Etrusque.....	43
III.	Langue Troyenne ou Phrygienne.....	69
IV.	Langue Latine ou Romaine.....	77
V.	Langue Celtique ou Gauloise.....	145
VI.	Langue Kymrique ou Bretonne.....	161
VII.	Ce que l'on pense de la langue d'O.....	195
VIII.	Langue d'O ou Celtique.....	233



This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

CANCELLED

JAN 24 '66 H

644-043

BOOK

CANCELLED

MAY

MAY 23 1979

6440914

Widener Library



3 2044 100 020 213

